Sur la route des Croisades : Antioche

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15089 7 F

MARDI 3 AOÛT 1993

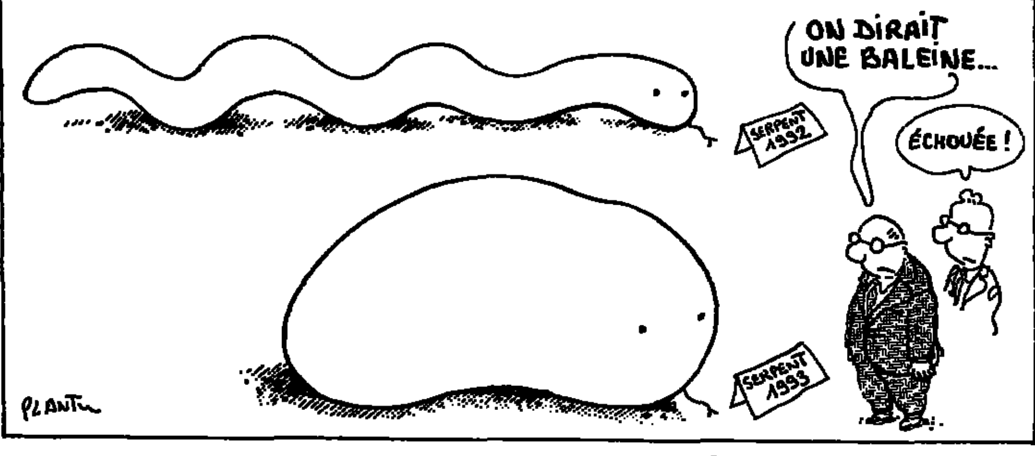
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le compromis monétaire de Bruxelles entrave l'Union européenne

• *Les Douze ont été contraints d'élargir les marges de fluctuation des devises du SME*
• *Edouard Balladur affirme que « le franc est préservé dans sa valeur »*

« Le franc est préservé dans sa valeur » et « le SME demeure », a déclaré lundi 2 août en fin de matinée Edouard Balladur qui commentait devant la presse, à Paris, l'accord auquel étaient parvenus, vers 2 heures du matin, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des douze pays de la Communauté, réunis d'urgence à Bruxelles pour répondre à la crise des changes.

Durement négocié pendant deux jours, le compromis prévoit le maintien du système monétaire européen (SME). La grille des parités n'est pas modifiée, il n'y a aucune dévaluation officielle. Mais les Douze ont apporté un assouplissement important au SME : les marges de fluctuation des monnaies par rapport à leur taux pivot sont portées, à titre temporaire, de 2,25 % à 15 %. Lundi, les marchés des changes, surpris par la solution adoptée, restaient dans l'expectative. Le deutschemark passait de 3,43 à un peu plus de 3,50 francs, une dépréciation de la monnaie française de moins de 2,5 %.



Fissures franco-allemandes

EN dépit des affirmations d'Edouard Balladur, lundi, selon lesquelles le franc, l'Europe, le système monétaire européen sont « préservés », la tempête monétaire a constitué une rude épreuve pour les relations franco-allemandes. Ne voulant plus, comme l'exigeaient les règles de fonctionnement du SME, intervenir sur les marchés pour soutenir un franc assailli par la spéculation, la Banque centrale allemande a imposé un changement de ces règles. Le diktat de Bonn et Francfort a beau être habillé de cette même rhétorique qui avait permis à M. Balladur d'affirmer que « la France ne se laisse rien imposer », les faits sont là, têtus.

Que valent les paroles d'un chancelier soutenant récemment qu'il n'y a aucune raison de spéculer contre le franc, lorsqu'il laisse son ministre des finances, Theo Waigel, endetter le pays à un point tel que la Bundesbank ne peut que sanctionner cette attitude en maintenant des taux d'intérêt meurtriers pour l'économie déprimée de ses voisins ?

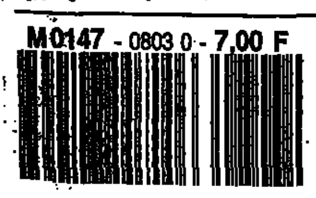
L'EUROPE entière paye aujourd'hui les erreurs commises par le gouvernement de Bonn dans la mise en œuvre du processus d'unification allemande. En n'imposant pas à la partie occidentale du pays les sacrifices, notamment fiscaux, liés à la remise en état de l'ex-RDA, en laissant filer les salaires, à l'Est comme à l'Ouest, en ponctionnant considérablement le marché international des capitaux, l'Allemagne nouvelle a fait un usage inconsidéré de sa position économique dominante sur le continent.

En agissant ainsi, le gouvernement de Bonn ne semble pas avoir pris la mesure de la fragilité que les bouleversements mondiaux de ces dernières années ont introduit dans un édifice franco-allemand laborieusement mis en place. Les efforts de « vertu » monétaire effectués depuis 1983 par les différents gouvernements français n'avaient de sens que s'ils étaient accompagnés d'un approfondissement constant de la concertation économique et politique entre Bonn et Paris.

MALGRÉ un discours politique rituel, et souvent sincère, de ses principaux dirigeants, mettant au même niveau la construction de l'unité du pays et la réalisation de l'unité européenne, le gouvernement de Bonn s'est fixé comme priorité absolue d'amener au plus vite les seize millions de citoyens des nouveaux Länder de l'Est au niveau de bien-être de leurs compatriotes de l'Ouest. La perspective de l'union monétaire prévue par le traité de Maastricht ne dit, au fond, rien qui vaille à une Allemagne vénérant son deutschemark depuis quarante ans : l'aval de Bonn à ce projet, en 1989 valait surtout comme gage donné aux partenaires de l'Allemagne pour qu'ils acceptent d'un cœur plus léger une unité qui faisait peur à plus d'un.

En septembre prochain s'ouvre outre-Rhin une année électorale exceptionnelle ne comportant pas moins de dix-neuf scrutins, qui culminera à l'automne avec le renouvellement du Bundestag. Ce n'est pas le meilleur contexte pour renverser la tendance. Mais il faudra bien que l'Allemagne en finisse avec son ambivalence : les dirigeants de Bonn sont tenus à une clarification s'ils ne veulent pas que la crise monétaire actuelle débouche sur le naufrage du projet européen.

M0147 - 0803 0 - 7,00 F



Sauver la face

par Erik Izraelewicz et Françoise Lazare

Les spéculateurs ont gagné. Le système monétaire européen (SME) est gravement atteint, l'Europe profondément affaiblie. Avec une monnaie qui flotte – ou presque, – la France se retrouve dans une situation inconfortable où il lui faut choisir entre l'Europe et la récession, ou l'égoïsme national et un espoir de relance. Telles sont les principales conclusions qui se dégagent du difficile compromis auquel sont parvenus, lundi 2 août vers 2 heures du matin à Bruxelles, les ministres des finances des douze pays de la Communauté. Le communiqué – annonçant un élargissement de 2,25 % à 15 % des marges de fluctuation à l'intérieur du système monétaire européen (SME) comme les déclarations des artisans de l'accord expliquent que, assoupli temporairement, le SME a été maintenu. Chacun feint la satisfaction. L'important était de sauver la face.

Combien George Soros, ce spéculateur américain d'origine hongroise, a-t-il gagné ce week-end ? Celui qui, en favorisant la sortie de la livre du SME en septembre dernier, avait empoché une plus-value de 1 milliard de dollars (6 milliards de francs) aura donc aussi réussi, avec d'autres, à faire éclater le SME. Le gourou mis en avant lorsqu'il défendait la monnaie française avait, il y a quelques jours, changé de diagnostic. Affirmant que le franc ne devait pas être dévalué, il n'en avait pas moins expliqué les raisons d'un décrochage nécessaire du franc par rapport au deutschemark.

Avec lui, les marchés ont, ce week-end, gagné leur bataille contre les banques centrales. Le symbole de leur puissance, on le trouve déjà dans le déroulement de l'infernal week-end bruxellois. Les négociations devaient impérativement déboucher sur une décision avant l'ouverture des marchés asiatiques – vers 1 heure du matin à Bruxelles. Un diktat qui avait amené les Douze à envisager un projet fou, la fermeture des marchés des changes, une mesure exceptionnelle (les marchés avaient été fermés quatre jours en 1973) et sans doute totalement irréalisable aujourd'hui.

Lire la suite page 13

Fragile victoire

par Thomas Ferenczi

Si, en termes économiques, la décision adoptée à Bruxelles a été rendue possible par d'importantes concessions françaises, en termes politiques elle représente une victoire relative pour le premier ministre. Face à ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, jugeaient inéluctable le démantèlement du système monétaire européen, Edouard Balladur a imposé, en effet, le maintien d'un dispositif qui permet d'éviter une dévaluation du franc, ouvertement souhaitée par une partie de la majorité.

Le premier ministre avait fait savoir qu'il n'accepterait en aucun cas une telle solution et qu'il préférerait quitter son poste plutôt que de transiger sur ce point. Il n'a pas cédé et tire le bénéfice de sa fermeté. Il a certes dû se résoudre à un assouplissement des règles du jeu, qui ressemble beaucoup à une suspension, même provisoire, du système. L'avenir dira s'il n'a fait que sauver les apparences ou s'il a préservé l'instrument qui permettra, le moment venu, de stabiliser les monnaies. En attendant, il a réussi à écarter le risque d'une grave crise politique, aussi bien française qu'européenne, et il sort renforcé d'une épreuve dans laquelle il avait engagé son autorité.

Ceux qui, dans le propre camp de M. Balladur, se sont prononcés pour une sortie du franc du SME seraient apparus, en cas d'échec, comme les grands triomphateurs. Même s'ils ont gardé le silence ces derniers jours pour ne pas paraître jouer contre le franc, la décision de Bruxelles ne les fera évidemment pas changer d'avis, bien au contraire, mais elle risque d'affaiblir leur position en montrant que le système actuel peut être aménagé sans être détruit. Philippe Séguin dans son discours du 16 juin (1) prônant un *« renversement »* des choix gouvernementaux, dénonçait *« la surévaluation absurde des monnaies européennes tirées vers le haut par la réunification allemande »*.

Lire la suite page 15

(1) Les deux discours de Philippe Séguin du 14 et du 16 juin viennent d'être publiés, sous le titre *Ce que j'ai dit*, aux éditions Grasset (117 pages, 74 F.).

Lire également

Washington menace les Serbes de Bosnie

Les Américains devaient tenter lundi 2 août, lors d'une réunion de l'OTAN à Bruxelles, d'obtenir un accord de leurs alliés sur un plan d'action en Bosnie incluant notamment des frappes aériennes contre les positions serbes autour de Sarajevo. Tandis que les négociations sur le statut de la Bosnie se poursuivent à Genève, les combats ont continué dans cette République. La Croatie a connu un regain de tension avec le bombardement, par les forces serbes, des alentours du pont de Maslenica.

page 4

Cessez-le-feu respecté au Liban

Le cessez-le-feu proclamé au Liban était respecté, lundi 2 août, au moment où le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, arrivait au Caire dans le cadre d'une nouvelle tournée au Proche-Orient. *« Détendre l'atmosphère est un point de départ, mais cela doit être suivi de quelque chose d'autre »*, a déclaré un haut responsable américain, qui a averti que la patience des Etats-Unis n'était pas *« sans limites »* dans l'attente d'un déblocage du processus de paix.

page 7

Un roi pour tous les Belges

Albert II, qui succède à son frère Baudouin, va devoir faire face aux séparatismes flamand et wallon

Le prince Albert de Liège succèdera au roi des Belges Baudouin Ier, décédé, samedi 31 juillet, d'une crise cardiaque lors de ses vacances en Espagne. Les obsèques du souverain défunt auront lieu samedi 7 août en la cathédrale Saint-Michel à Bruxelles.

BRUXELLES

de notre correspondant

En quelle langue Baudouin Ier pensait-il et rêvait-il ? Personne n'est en mesure de répondre à cette question dans une Belgique minée par les rivalités entre Flamands et Wallons tant le roi avait à cœur de se tenir au-dessus des querelles linguistiques. Chaque année, à la veille de Noël, il s'adressait à son peuple sur les écrans des deux chaînes de télévision nationales – la francophone et la néerlandophone – avec une égale aisance de polyglotte. Le choix de la date était en accord avec le ton un peu ecclésiastique de l'allocution. Il était question des *« valeurs familiales »*, de *« ceux qui souffrent en Belgique et dans le monde »*.

L'exercice était un peu convenu, mais il ne prêtait pas aux sarcasmes. C'était une séquence d'une sincérité évidente, un moment rafraîchissant, une prestation authentiquement royale malgré l'absence de pluriel de majesté. On écoutait en famille sans songer à faire une lecture politique d'un texte où il était vain de chercher l'équivalent des roueries élyséennes.

Même si le contraste était grand entre le *« roi triste »* et ses sujets, généralement truculents et frondeurs, une bonne partie du royaume pouvait se reconnaître en lui : les Belges *« fiers de l'être »* qui faisaient la queue devant son Palais ouvert au public pour les Journées du patrimoine ; les millions de téléspectateurs de tous milieux qui guettaient l'arrivée de Fabiola dans la loge royale pour l'annuel Concours musical international reine Elisabeth de Belgique ; les retraités bronzés de la promenade du front de mer à Ostende qui parlaient sérieusement du *« jour où leur roi sera canonisé »*, ce roi à l'égard duquel leur seul reproche était de *« trop passer ses vacances en Espagne »*, la patrie d'origine de Fabiola.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite et nos informations pages 3 et 4

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

SUR LA ROUTE DES CROISADES

par Jean-Claude Guillebaud

Trois heures de marche sur des sentiers de montagne. Distance et silence. Tout voyage porte en lui-même l'épiphanie d'un «temps fort». Cette matinée en est un. Inattendu. Bouleversant. Avec l'aveuglement des ciels blancs de l'Orient lorsque midi approche, le grésillement des rocailles, les chemins fumant sous la chaleur et l'horizon minéral aux contours nets. Conseillé et guidé par François Saulais, petit frère du Père de Foucauld installé à Antioche depuis des années, j'ai grimpé solitairement ce matin-là jusqu'à la citadelle. Incluse dans l'ancienne muraille dont subsistent des pans entiers, elle coiffe encore l'un des sommets du Habib-al-Néjar (le mont Silpius des Byzantins). C'est un extraordinaire nid d'aigle à peine visible de la ville, truffé d'excavations, de tombeaux anciens et de fresques inaccessibles. Bien peu de visiteurs montent jusqu'ici. Je me suis égaré plusieurs fois au flanc des pentes. Assis maintenant sur ce promontoire dominant l'Oronte, j'entends distinctement les klaxons et les rumeurs de la cité, tout en bas. Antioche (l'Antakya des Turcs) est à mes pieds.

Antioche!

Une fois encore, l'éblouissement du voyageur d'aujourd'hui fait écho à celui des premiers croisés qui arrivent ici pour le *«douzième jour avant les calendes de novembre»*, c'est-à-dire le 21 octobre 1097. Ah! certes, l'Antioche du onzième siècle a déjà perdu de sa splendeur. Mais la ville est encore bien assez mythique pour enflammer l'inspiration des trouvères de la Croisade. Troisième ville de l'Empire romain au début de notre ère, pillée par les Perses, conquise par les Arabes en 638, reprise par les Byzantins en 969 et reconquise par les Turcs seldjoukides en 1084, c'est une cité dont la légende se perd dans l'obscurité des temps hittites et mésopotamiens. Pour les chrétiens, c'est un lieu de pèlerinage originel puisque ici, dans une cavité creusée au pied de la citadelle, fut consacrée la première église de toute la chrétienté : la monolithe Saint-Pierre que les Seldjoukides, à l'approche des croisés, avaient transformée en écurie. Ici, d'ailleurs, pour la première fois dans l'Histoire, les Nazaréens et les Galiléens décidèrent de se désigner d'un nom générique : «chrétiens».

Comme dans toutes les armées du monde, l'enlisement tactique s'accompagne de déliquescence morale

La ville – Antioche la belle, disait-on – avait été immense et riche : plus de 200 000 habitants avant le fath (la conquête musulmane), avec un étagement d'églises, de souks en arcades et de luxueuses villas. Elle a connu un spectaculaire déclin au onzième siècle (40 000 habitants en 1097). Mais lorsque arrivent les Francs cette année-là, elle demeure la plus formidable de toutes les forteresses de l'Orient et de l'Asie Mineure, cette place forte «imprenable» qu'avaient prétendu bâtir les Byzantins peu avant l'an mille. Ses fortifications – une muraille de 10 kilomètres jalonnée de quatre cent cinquante tours et parachevée à l'est par cette citadelle haut perchée qui domine la ville – laissent les croisés désemparés. *«Nous avons reconnu,* écrit Etienne de Blois à sa femme Anne, *que la grande ville d'Antioche était forte au-delà de toute expression et inexpugnable.»*

En fait, cette incroyable puissance défensive de la cité va changer littéralement le cours de la Croisade. Et cela pendant près d'une année... Plan d'époque déployé sur mes genoux, dans ce grand vent qui dévale du matin au soir la vallée de l'Oronte, je m'applique à comprendre pourquoi. Ce n'est pas très difficile. Pour l'essentiel, la configuration de la ville ancienne, sur la rive droite de l'Oronte, n'a pas changé. Le fameux lac d'Antioche, au nord, sur les bords duquel les Francs livreront bataille, a été asséché et planté de coton. De même qu'a disparu l'île qui départageait son cours en deux bras. L'ancienne limite constituée par l'Oronte côté ouest sépare aujourd'hui la vieille ville de l'Antioche moderne (127 000 habitants) avec ses immeubles à étages, ses cinémas et son beau parc semé de bassins et de coins d'ombre.

Quant aux remparts, les vestiges visibles à l'est sont encore bien assez impressionnants, neuf siècles après, pour permettre d'interpréter en connaissance de cause les chroniques d'époque. Crapahutant sur ces hauteurs, dans un maquis d'arbustes et de lauriers sauvages, je suis d'abord allé «reconnaître» les principaux lieux stratégiques de l'interminable, du désespérant, de l'effrayant siège que l'armée franque va organiser dès octobre 1097. J'en sais désormais chaque péripétie, chaque ruse, chaque temps fort. Ma progression sur la crête du Habib-al-Néjar, le long de laquelle s'échelonnent les ruines, s'en trouvait étrangement animée. La tour où Bohémond fut blessé est toujours là. Celle où il planta une fois sa bannière. Plus bas, l'ancienne «porte de fer» construite par Justinien, où eurent lieu tant d'escarmouches meurtrières...

Cheminant, parfois difficilement, d'un pan de mur à l'autre, je pensais à l'extraordinaire document en trois forts volumes que rédigea au temps du mandat français (1921-1936) un officier aventureux et obstiné, le colonel Paul Jacquot. Parcourant à cheval, méthodiquement et pendant des années, toutes les montagnes d'Antioche, il releva la totalité des innombrables vestiges archéologiques qui s'y trouvent. Avec indications de distances minutieuses, notations au mètre près, etc. Rien ne fut accompli, depuis, qui puisse rivaliser avec ce travail intrépide et maniaque.

De la citadelle, maintenant, avec une vue plongeante vers les limites ouest de la cité et la route conduisant à l'ancien port croisé de Saint-Siméon, j'embrasse la quasi-totalité du champ de bataille.

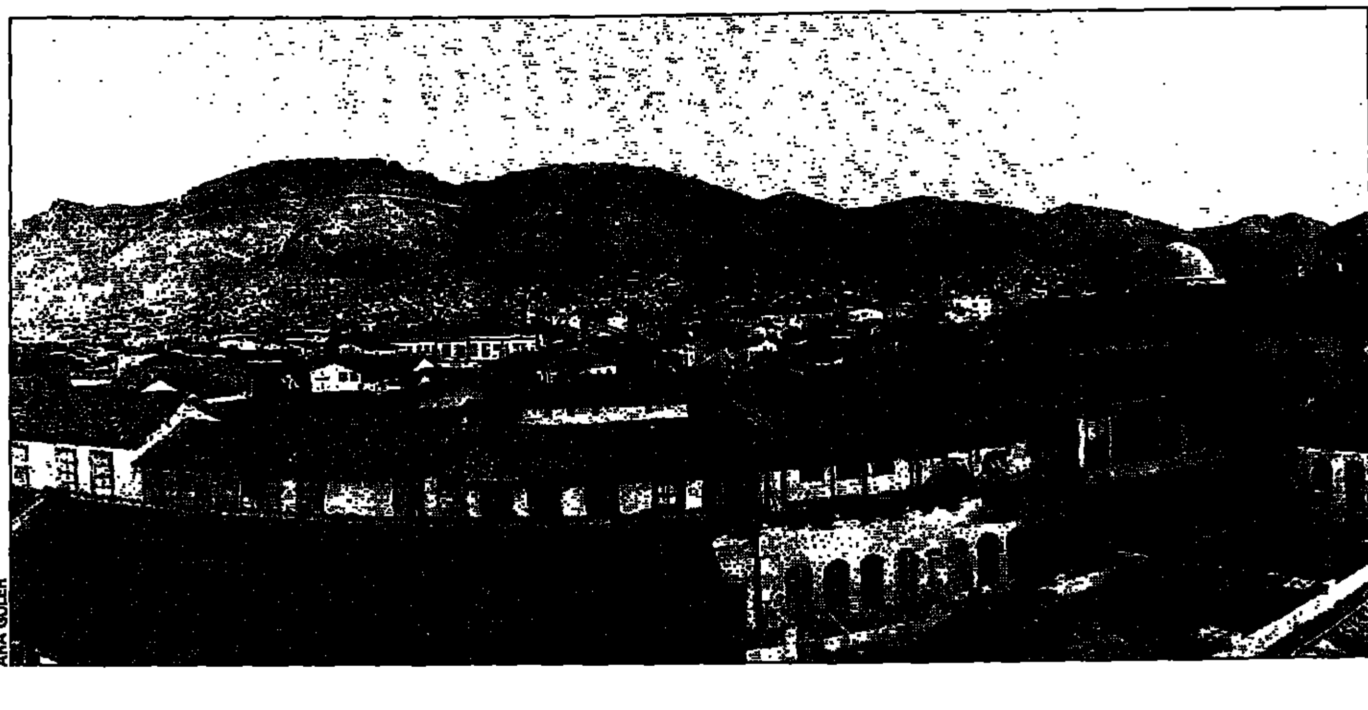
Mais faut-il parler de «bataille»?

A lui tout seul, ce long siège d'Antioche, qui dura huit mois et un jour (20 octobre 1097-18 juin 1098), fut une sombre épopée qui mériterait des centaines de pages. L'armée franque s'y abîma peu à peu et fut à deux doigts d'y périr corps et âmes. Il y eut d'abord l'engloutissement dans l'hiver, ces torrents de pluie et de boue sur les bivouacs grelottants, ces tremblements de terre sporadiques auxquels nul Franc n'était accoutumé. *«Devant cette cité,* écrit Etienne de Blois, *pendant tout l'hiver, nous avons souffert pour le Christ Notre Seigneur d'un froid excessif et d'énormes torrents de pluie.»*

Le vieil émir seldjoukide Yaghi Siyan qui défend la ville avec sept mille à huit mille soldats turcs n'a guère de mal, à l'abri de ces ahurissantes murailles, à repousser les assauts des croisés. Les Turcs opèrent même des «sorties» meurtrières et tâchent de gagner du temps en attendant l'arrivée de renforts musulmans venus d'Alep ou de Mossoul. Ah! l'usure du temps! Chez les Francs qui s'enlisent peu à peu et désespèrent, la famine s'installe bientôt. Les plus pauvres et les plus faibles périssent, *«par centaines»*, disent les chroniques. On abat les chevaux pour les manger. On fait cuire les ânes, les chiens et même les rats. *«Les plus misérables,* écrit Raoul de Caen, *dévoraient les peaux de ces animaux et, ce qui est affreux à dire, les souris et les graines qu'ils trouvaient dans les ordures.»*

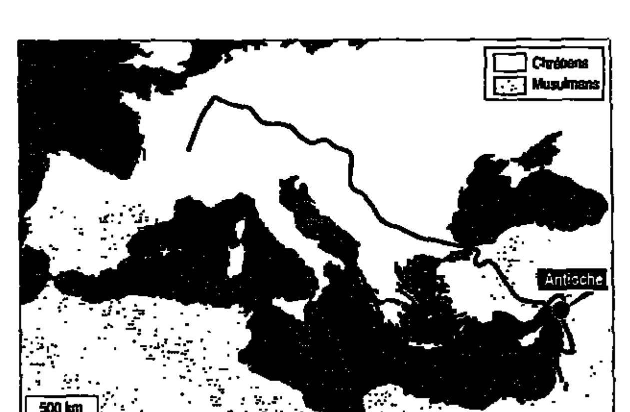
Ponctué par des assauts infructueux, des «accrochages» et des tentatives de razzias dans les campagnes environnantes, ce siège voit se désagréger lentement *«l'Ost Notre-Seigneur»*. Comme dans toutes les armées du monde, l'enlisement tactique s'accompagne de déliquescence morale : jeux de hasard, beuveries, débauches, contre lesquels tempêteront les hommes d'Eglise. On expulsera finalement *«toutes les foles femmes et les meschines de mauvèse vie»* en décrétant que quiconque serait convaincu d'adultère ou de fornication, *«l'en li couperait la teste»*.

Mais un mal plus redoutable encore gagne bientôt l'armée franque et la foule des pèlerins immobilisés dans leurs tentes pourries et leurs vêtements en haillons : la peste. Oui, la PESTE! Le mot terrible n'est jamais prononcé dans les chroniques, mais la réalité ne fait aucun doute au sujet de cette maladie qui, écrit l'Anonyme, fait *«de tels ravages dans l'armée que déjà l'on ne savait plus où ensevelir les corps et que les offices des morts n'étaient plus célébrés pour les funérailles»*.


ARA GULER

Troisième ville de l'Empire romain au début de notre ère, pillée par les Perses, conquise par les Arabes en 638, reprise par les Byzantins en 969 et reconquise par les Turcs Seldjoukides en 1084, Antioche est une cité dont la légende se perd dans l'obscurité des temps hittites et mésopotamiens.

13. – Antioche des semelles de vent



TURQUIE

Passablement oubliée aujourd'hui, Antioche était encore, au onzième siècle, une cité mythique célébrée dans tout l'Orient. Son siège par les croisés se révéla si difficile que l'armée franque tout entière manqua d'y périr.

Pour la première fois depuis le départ d'Occident, les désertions se multiplient au sein de l'armée chrétienne, dont les effectifs s'amenuisent. Et cela, en dépit de la menace d'excommunication qui pèse sur quiconque en vient à *«rompre le vœu de croisade»*. Ces désertions, problématiques à des milliers de kilomètres de l'Europe, disent à elles seules la dureté inouïe du siège. D'abord circonscrites aux simples «piétons» et aux petites gens, elles gagnent peu à peu les chefs. Pierre l'Ermite «craque» et tente de fuir avant d'être rattrapé par Tancrède, qui le ramène au camp *manu militari*. Puis le comte Etienne de Blois lui-même s'enfuit nuitamment avec les gens de sa «maison» (parvenu en France quelques mois plus tard, il sera si sévèrement jugé par sa femme Anne qu'il reprendra, penaud, la route de Jérusalem et y mourra en 1101).

Au septième mois de siège, la catastrophe est annoncée. C'est-à-dire l'anéantissement pur et simple de la première Croisade.

La mémoire d'Antioche est encombrée par un tumulte de destructions et d'intolérances

C'est alors que une fois encore l'irrationnel – providence ou manipulation des clercs? – intervient pour infléchir le cours de l'Histoire. Les «signes» et les «visions» se multiplient. L'Anonyme, d'ordinaire scrupuleusement réaliste, assure avoir vu *«descendre des montagnes des troupes innombrables de guerriers montés sur de blancs chevaux.* [...] *Une armée de secours envoyée par le Christ et commandée par saint Georges, saint Mercure et Démétrius»*. Plus précis encore, un clerc nommé Pierre Barthélemy déclare avoir eu la *«révélation»* de l'endroit où se trouve enterrée la *«sainte lance»* ayant percé le corps du Christ. On se met en quête. Une précieuse relique est trouvée, et l'armée s'en trouve aussitôt galvanisée. On organise des jeûnes et des processions. Puis des offensives – victorieuses cette fois – menées par les croisés qui parviennent à disperser la puissante armée de l'émir Kerbogha venue à marche forcée de Mossoul pour anéantir les Francs.

Mais le temps s'étire.

Massacres répétés, *«amas de cadavres»* signalés par les chroniques, arrivées de flottes génoises au port Saint-Siméon, stratagèmes et exécutions sommaires des *«espions»*, construction de forteresses par les Francs pour boucler l'encerclement de la ville, mise en batterie des balistes, mangonneaux, tours de siège, etc. Ce siège-là est un interminable roman médiéval.

Au début de juin, pourtant, Antioche va tomber. Un miracle? Non point. Seulement la trahison d'un Arménien converti à l'islam, un certain Firouz, fabricant de cuirasses trompé par sa femme et ivre de vengeance. Dans la nuit du 2 au 3 juin, Firouz ouvre aux croisés l'une des entrées de la ville, la tour des Deux-Sœurs. Escalades et conciliabules, comme dans un roman d'Alexandre Dumas... A l'aube, après un assaut nocturne, Bohémond, dont la cuisse a été traversée par une flèche et qui s'en moque, peut planter sa bannière au sommet d'une tour située non loin de la citadelle. L'émir Yaghi Siyan s'enfuit, épouvanté. Il aura la tête tranchée par un bûcheron chrétien d'origine arménienne.

Le siège fut effrayant. Voici qu'un vaudeville y met fin.

Bohémond et ses descendants s'attribueront la ville, malgré le serment fait à l'empereur byzantin de la lui restituer. Et, malgré les convoitises de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse. Antioche devient une principauté chrétienne et franque. Elle le restera, jusqu'en 1268.

Près de deux siècles...

Je redescend lentement vers Antioche peu avant midi. Des bergers et des enfants me saluent. A mi-chemin, on me prépare du thé dans une sorte de «buvette» d'altitude. Voici déjà les abords pentus de la vieille ville, les escaliers de pierre où des marelles sont tracées à la craie et les venelles étroites. Des vieillards qui fument leur narguilé sur le seuil des maisons me dévisagent en souriant. En vérité, voilà plusieurs jours que je m'attarde à Antioche, bien plus longtemps que je ne devrais. Et je sais bien pourquoi.

La mémoire de cette ville est encombrée par un tumulte de batailles, de destructions et d'intolérances. Et depuis bien plus de deux mille ans. Non loin d'ici, Alexandre le Grand a vaincu Darius III trois siècles avant Jésus-Christ. Le musée archéologique de la cité où j'ai rôdé pendant des heures déroule magnifiquement cet «emboîtement» de conquêtes et de certitudes combattantes. Les monnaies franques frappées par Bohémond y sont exposées à leur place. Elles expriment le fugitif triomphe d'un christianisme punisseur, prosélyte, intolérant, *«sacrificiel»* dirait René Girard. Un christianisme dont il ne reste rien.

Mais le passé d'Antioche – et son présent – porte tout autant sinon davantage l'empreinte d'une foi radicalement différente. Qu'elle soit chrétienne ou musulmane, elle habite ces résolutions spirituelles qui prennent en quelque sorte à rebours «l'esprit de croisade», ces témoignages qui dialoguent au lieu de conquérir, ces vies qui s'offrent à la providence au lieu de la forcer. Antioche la belle, par exemple, fut la «base de départ» de saint Paul lorsqu'il entreprit ses trois fameux «voyages» en Asie Mineure. Un beau carnet de route écrit par un Anglais au dix-neuvième siècle – *The Steps of Saint Paul*, de P. H. Morton – en retrace les étapes et en ravive le souvenir. Le contraire d'une croisade... Au chapitre de l'islam, chacun m'assure ici que la cité, dont la moitié de la population est d'origine syrienne, alaouite et sunnite, s'enorgueillit d'une belle tradition de tolérance.

De fait, une indéfinissable douceur est perceptible dans cette ville. Une douceur dont je m'enchante. Mes deux principaux interlocuteurs en sont l'incarnation vivante. François Saulais, d'abord, petit frère du Père de Foucauld de soixante-dix ans, dépêché en Turquie voilà bien longtemps, après des «débuts» religieux dans le désert algérien, habite dans une antique et modeste maison de la vieille ville. Il a demandé la nationalité turque, vit et entretient une famille adoptive en donnant des leçons de piano. Une minuscule chapelle consacrée est séparée de sa chambre par un mince rideau. La nuit, nous marchons dans la ville en parlant des vanités de l'Histoire.

Et puis, dans cette vieille ville où ne subsistent plus guère qu'un millier de chrétiens, il y a aussi Barbara... Tout le monde ici connaît son nom. Le premier gamin venu vous indiquera où elle habite. Barbara était une jeune étudiante allemande de Wiesbaden lorsque, après un séjour dans la communauté de Taizé, elle prit une résolution subite. Tout quitter pour partir vers la Terre sainte. A vélo. Et seule. Elle mit six mois pour parvenir jusqu'à Jérusalem. Sur le chemin du retour, elle s'est arrêtée à Antioche.

C'était il y a dix-sept ans.

J'aime le sourire pacifié de cette grande fille en jeans, mi-religieuse, mi-assistante sociale. Ses silences attentifs et sa présence modeste au cœur de l'islam.

Barbara et François Saulais n'apprécient guère l'évocation des Croisades, *«cette histoire qui nous a fait tant de mal»*, dit-il. Tous deux préfèrent me parler de ces pèlerins subreptices et solitaires qui, deux à trois fois par an, traversent encore Antioche pour marcher obstinément vers Jérusalem. Ce sont des témoins providentiels et respectés par tous à Antioche, des voyageurs aux semelles de vent qui cheminent depuis des mois «abandonnés à la Providence» et traînent une carriole portant leurs bagages. La dernière en date était une infirmière à la retraite de soixante-sept ans, partie à pied de sa Bretagne natale.

Des passants convaincus qui avancent doucement sur le chemin et n'assiègent jamais aucune citadelle... ■

PROCHAIN ÉPISODE : DAMAS (SYRIE), LA TENTATION CANNIBALE

ÉTRANGER

BELGIQUE : la mort du roi Baudouin

Le corps du roi Baudouin, décédé samedi 31 juillet d'une crise cardiaque dans sa résidence d'été de Motril (sud de l'Espagne), où il séjournait depuis dix jours, a été rapatrié de Grenade à Bruxelles, dimanche, peu avant minuit. La reine Fabiola et le prince Albert de Liège, appelé à succéder à son frère resté sans enfants, avaient pris place dans l'avion, qui a atterri à l'aéroport militaire de Melsbroek-Bruxelles. Le cercueil a été descendu de l'appareil des forces aériennes belges devant la famille royale, les membres du gouvernement et les représentants des Assemblées législatives. La dépouille mortelle du souverain sera exposée au public, jeudi et vendredi, au palais royal de la capitale belge. Les funérailles auront lieu, samedi 7 août, en la cathédrale Saint-Michel de Bruxelles.

Le gouvernement a décrété un deuil national jusqu'au 7 septembre, date à laquelle le roi Baudouin aurait eu soixante-trois ans. De santé fragile, le souverain belge avait subi une opération à cœur ouvert en mars 1992 à l'hôpital Broussais de Paris. En août 1991, il avait été opéré de la prostate après la découverte d'une tumeur cancéreuse.

Le premier ministre belge, qui a annoncé dimanche, dans une déclaration télévisée, que le successeur du roi Baudoin sera le prince Albert, n'a pas précisé à quelle date se fera l'accession au trône du nouveau souverain. D'après la Constitution belge, les pouvoirs du roi défunt sont exercés par le conseil des ministres jusqu'à la prestation de serment de son successeur.

De nombreux chefs d'Etat ou de gouvernement ont rendu hommage aux qualités humaines du roi défunt, à son rôle joué dans la construction européenne et, surtout, à ses efforts déployés pour sauvegarder l'unité de la Belgique. Jean-Paul II, qui se trouvait, dimanche, dans sa résidence d'été de Castel-Gandolfo, près de Rome, a exprimé sa *« douleur »* au lendemain de la mort d'un *« monarque exemplaire »*, qui fut un *« chrétien fervent »*, a dit le pape devant un millier de fidèles rassemblés sous son balcon.

A Paris, le président François Mitterrand a adressé en son nom personnel et au nom du peuple français un message de condoléances au premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, dans lequel il a notamment exprimé *« le sentiment d'affliction et la tristesse »* soulevés par la disparition du roi Baudouin.

Le chef de l'Etat français et son épouse Danielle Mitterrand ont par ailleurs adressé un message *« plus personnel »* à la reine Fabiola, dont le contenu n'a pas été rendu public. Le premier ministre, Edouard Balladur, a souligné le rôle joué par le souverain *« dans l'ensemble de l'Europe »*, tandis que son ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, estimait, dans un message à son homologue belge Willy Claes, que le roi avait *« su admirablement incarner l'unité* [de la Belgique] *pendant plus de quarante ans »*.

« L'Europe entière a perdu un homme d'Etat de la plus grande autorité morale, de la plus grande perspicacité politique et de la plus grande humanité »*, selon le chef de l'Etat autrichien Thomas Klestil. Le président allemand Richard von Weizsacker a estimé que, durant le règne du roi Baudouin, les relations avec la Belgique avaient atteint *« une cordialité inégalable »*. Enfin, le Zaïre a proclamé une journée de deuil national, son président, Mobutu Sese Seko rappelant que le défunt souverain avait accordé l'indépendance de son pays, l'ancien Congo belge, en 1960. – *(AFP, Reuter, AP.)

Un souverain qui ressemblait si peu à son peuple

L'histoire retiendra d'abord cette image : le 11 août 1951, un jeune homme timide, flottant dans un uniforme trop grand pour lui, prêtait serment d'une voix mal assurée. Baudouin Ier allait devenir le quatrième souverain belge. La légende du « roi triste » allait naître et faire verser tant et tant de larmes dans les chaumières. Et c'est vrai que la vie n'avait pas été tendre jusque-là avec le jeune souverain.

Il a quatre ans – en 1934 – quand son grand-père, le roi Albert, une des figures légendaires de la seconde guerre mondiale, meurt dans un accident de montagne dans les Ardennes. Un an plus tard, sa mère, la reine Astrid, se tue en automobile. Baudouin a dix ans lorsque éclate la seconde guerre mondiale. Déjà, il doit prendre le chemin de l'exil. Il part d'abord en France, puis en Espagne. De là, il revient en Belgique pour retrouver son père, Léopold III, qui n'a pas voulu – on le lui reprochera plus tard – quitter le royaume et rejoindre le gouvernement en exil à Londres. En juin 1944, la famille royale est déportée en Allemagne, puis en Autriche, d'où elle sera libérée par la VIIe armée américaine.

Baudouin devra pourtant attendre cinq ans avant de pouvoir rentrer dans son pays. Car, après la liesse de la Libération, la Belgique s'enfonce dans une « question royale » qui va longtemps marquer le pays. Partisans et adversaires de Léopold III se déchirent. *« Il a assumé les souffrances de son peuple »*, disent les premiers. *« Il a capitulé »*, rétorquent les seconds, qui lui reprochent aussi son mariage, en pleine tourmente, avec Mary Lilian Baels, qui deviendra la princesse de Réthy et qui jouera pleinement le rôle de mère auprès de Baudouin.

Celui-ci reste en Suisse jusqu'en 1950, date à laquelle les Belges, consultés par référendum pour la première fois de leur histoire, disent « oui » au retour du roi sur le trône. La famille royale rentre, mais pour faire face à des troubles violents qui éclatent en Wallonie. En effet, si 72 % des Flamands se sont prononcés pour le retour de Léopold III, 52 % des Wallons ont répondu négativement. Léopold doit alors abdiquer en faveur de son fils.

« Bwana Kitoko »

Celui-ci a donc tout juste vingt ans quand il s'asseoit sur le trône. Que connaît-il de son pays, ce jeune souverain qui a passé son adolescence en exil ? Et que connaît-il de son métier de roi ? N'est-ce pas d'ailleurs Léopold – un Léopold amer, aigri et désabusé – qui règne par l'intermédiaire de son fils ? Baudouin promène un regard si triste sur les choses de ce monde que certains journalistes n'hésitent pas à écrire qu'il songerait lui-même à abdiquer pour se réfugier à la Trappe.

Seul l'enthousiasme communicatif des foules du Congo belge, et peut-être aussi le fait qu'il soit éloigné du morne château de Laeken, parvient à le dérider. Au cours de son premier voyage officiel dans la colonie africaine, « Bwana Kitoko », son surnom ici, sourit. Il faudra pourtant attendre le 15 décembre 1960 pour que Baudoin devienne véritablement un roi à part entière.

L'explication se nomme Fabiola de Mora y Aragon, une princesse espagnole qu'il épouse en grande pompe. Mariage d'amour : en 1988, les souverains belges n'étaient-ils pas *« les seuls souverains au monde à se tenir la main en public »*, comme l'écrivait l'hebdomadaire *Dynastie* ? Mariage qui permet aussi à Baudouin de couper le cordon ombilical qui le reliait à son père et à la princesse Lilian. Ceux-ci quittent Laeken, non sans emporter – les rois aussi ont leurs petites faiblesses – une partie du mobilier. Les procès entre les deux familles dureront longtemps, même après la mort de Léopold III en 1983.

Excessivement conservatrice – *« et c'est un euphémisme »*, confie un habitué du palais – Fabiola aura une influence prédominante sur le roi. Ne dit-on pas que c'est elle qui a tout fait pour s'opposer à ce que la Belgique légalise l'avortement ? Si Baudouin partage en grande partie ses conceptions en matière éthique, il apparaît aussi comme « progressiste » dès que l'on aborde les dossiers économiques et sociaux. Mais sa tâche principale sera de tenter de maintenir l'unité d'un pays éclaté. Et l'Histoire retiendra qu'il y a en partie réussi.

« Il nous a tous confessés »

Apparemment, son pouvoir était très faible – *« Messieurs, vous avez rudement traité la monarchie »*, déclara ainsi le premier souverain belge, Léopold Ier aux auteurs de la Constitution de 1830. D'autant plus que Baudouin, traumatisé par l'expérience de son père, a toujours eu comme règle de conduite de ne surtout pas dépasser les limites de cette Constitution. Beaucoup, et notamment les monarchistes convaincus comme les « unitaristes » (ce sont souvent les mêmes), lui ont reproché cette modestie, voire cette frilosité. « Trop gentil, Sire », titrait ainsi l'hebdomadaire *Pourquoi pas* en avril 1983.

Et pourtant l'influence de Baudouin a été considérable. Sans doute beaucoup plus importante, en tout état de cause, que celle de la plupart des autres souverains européens. Une influence toute en finesse, en demi-teinte. *« On croit savoir que le Palais souhaiterait »*... La formule suffit. Ou encore que *« Le Palais ne verrait pas d'un très bon œil... »* Par exemple, en 1988 lorsque il fut question que l'ancien premier ministre Paul Vanden Boeynants, condamné deux années auparavant pour fraude fiscale, puisse devenir bourgmestre (maire) de Bruxelles, beaucoup ont cru déceler l'intervention du roi dans le renoncement de « VDB ».

Outre le prestige de sa fonction, Baudouin utilisa aussi au mieux son expérience. Car progressivement, le temps aidant, le souverain fragile et inexpérimenté se transforma en un remarquable analyste de la vie publique de son pays. *« C'est le plus ancien d'entre nous, il nous a tous confessés »*, confiait ainsi un homme politique, pourtant déjà blanchi sous le harnais. C'est en période de crise – et elles sont nombreuses dans un pays aussi complexe – que l'action du roi a été la plus déterminante. Consultant les uns, conseillant les autres, nommant « formateurs » puis « informateurs », refusant, cela s'est vu, la démission d'un premier ministre, Baudouin fut dans ces périodes le point de convergence obligé de toute la classe politique du pays.

Le souvenir des émeutes de Wallonie

La confiance qu'il a toujours manifestée à l'égard de Wilfried Martens fournit peut-être ainsi une des explications de la particulière longévité de ce dernier. Et pourtant, que de différences entre le descendant des Saxe-Cobourg Gotha et le fils d'un petit paysan flamand qui a mis la Belgique sur les rails du fédéralisme.

Ce fédéralisme que Baudouin accepta – faute de mieux sans doute, – jusqu'à en prononcer le nom dans son allocution du 1er janvier 1988. Mais en insistant fortement sur la nécessité de ne pas se laisser entraîner dans une dérive « séparatiste », dérive qui a toujours été la hantise du souverain. *« Il a toujours eu ancré au plus profond de sa mémoire le souvenir des émeutes de Wallonie, à un moment où la Belgique était peut-être au bord de la guerre civile »*, estime un homme politique bruxellois. Que va-t-il advenir de l'institution royale ? La question se pose aujourd'hui. Car le drame qui avait marqué l'enfance, l'adolescence et les premières années de son règne n'a pas voulu oublier Baudouin. La stérilité – terrible pour toutes les femmes, pathétique pour une reine – de Fabiola a en effet empêché le couple royal d'avoir des descendants.

Ce drame qui explique peut-être l'étrange décision prise par le souverain au début avril 1990. Refusant de signer le projet de loi dépénalisant l'avortement, Baudouin décida alors, pour trente-six heures, de se mettre « en congé de royauté », le temps que le gouvernement et le Parlement adoptent cette loi. Les Belges se retrouvèrent une fois de plus divisés entre partisans et adversaires de la monarchie. Comme si le destin s'était attaché à donner à un pays, qui n'a rien de tragique et qui vaut davantage pour sa truculence, sa bonhomie et son individualisme forcené, que pour son ambition, sa rigueur et son austérité, un roi qui aurait pu être le héros de drames antiques. Et c'est peut-être là qu'il faut trouver l'explication de la profonde affection, du réel respect que l'immense majorité des Belges éprouvaient pour un homme qui leur ressemblait si peu.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Quarante-deux ans de règne

– Juillet 1951 : après l'abdication de Léopold III le 16 juillet, Baudouin Ier, cinquième roi des Belges, prête serment devant les Chambres réunies au Palais des Nations à Bruxelles.

– 25 février 1953 : une déclaration du roi Baudouin au journal *France-Soir* s'insurgeant contre *« les attaques portées à l'unité de la famille royale »* provoque une crise politique en Belgique.

– 30 juin 1960 : proclamation, en présence du roi Baudouin, de l'indépendance du Congo Belge, qui deviendra le Zaïre après la prise de pouvoir, en 1965, du général Mobutu.

– 17 septembre 1960 : annonce des fiançailles du roi avec une princesse espagnole, dona Fabiola de Mora y Aragon, âgée de trente-deux ans. Le mariage est célébré le 15 décembre.

– 24-27 mai 1961 : première visite officielle du couple royal en France, où ils sont accueillis par le général de Gaulle.

– 10 juin 1961 : le pape Jean XXIII annonce qu'un *« heureux événement »* est attendu à la cour de Belgique. Le 26 juin, la cour fait savoir que *« contrairement à ce qui avait été permis d'espérer, un heureux événement ne doit plus être attendu au château royal de Laeken »*.

– 4 juillet 1963 : crise politique liée aux affrontements intercommunautaires sur les problèmes linguistiques. *« L'immense majorité des Belges veulent vivre ensemble »*, déclare le roi.

– Décembre 1971 : nouvelle crise politique après l'échec de Gaston Eyskens à former un gouvernement. Le roi plaide pour la mise en place de structures fédérales afin de préserver l'unité du pays.

– 20 décembre 1972 : le roi Baudouin et Georges Pompidou inaugurent l'autoroute Paris-Bruxelles.

– 10 mars 1974 : élections générales anticipées. Le roi charge Léo Tindemans de former le gouvernement.

– 29 juin 1976 : un accident de chemin de fer qui fait 11 morts et 29 blessés sur la ligne Amsterdam-Paris interrompt les festivités célébrant les vingt-cinq ans de règne.

– Avril 1979 : formation du premier gouvernement de Wilfrid Martens

– 8 juin 1980 : fédéralistes flamands et francophones refusent d'assister aux cérémonies du 150e anniversaire du royaume.

– 26 janvier 1982 : dans son discours de nouvel an, le roi lance un grave avertissement aux milieux politiques : *« Aucun Etat à structure de type fédéral ne peut fonctionner sans une conscience aiguë des enjeux nationaux communs. »*

– 27 septembre 1983 : mort de Léopold III, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

– 12 octobre 1983 : visite d'Etat de François Mitterrand en Belgique.

– 5 avril 1990 : crise constitutionnelle après le refus du roi de signer le décret dépénalisant partiellement l'avortement. Baudouin est déclaré *« dans l'incapacité de régner »* pour la journée du 5 avril, pour que le décret puisse être promulgué.

– 30 novembre 1992 : contrairement aux usages de la monarchie, le roi Baudouin et la reine Fabiola effectuent une deuxième visite d'Etat en France.

– 20 mars 1992 : le souverain est opéré du cœur à l'hôpital Broussais à Paris.

– 14 juillet 1993 : le Parlement adopte la loi faisant de la Belgique un Etat fédéral.

Des avions russes bombardent des positions tadjikes en Afghanistan

Radio Kaboul a fait état de bombardements aériens menés, samedi 31 juillet, par huit appareils russes sur la région de Shar-e-bozorg, dans le nord de la province afghane du Badakhshan, ayant fait 20 morts et 50 blessés. Auparavant, Kaboul dénoncait seulement les tirs d'artillerie des troupes russes par dessus la frontière tadjiko-afghane, visant les concentrations d'opposants tadjiks réfugiés en Afghanistan.

Une autre offensive a été lancée dimanche 1er juillet sur la route de Tavil-Dara, verrou du Badakhshan tadjik, ont annoncé les dirigeants de cette province montagneuse de l'est du Tadjikistan, restée aux mains de l'opposition après sa défaite dans la guerre civile ayant déchiré le pays l'an dernier. Les forces du pouvoir communiste de Douchanbe, encadrées par des officiers russes et ouzbeks, étaient bloquées depuis cinq mois sur cette route par des opposants tadjiks armés.

A Moscou, le gouvernement russe a diffusé, dimanche, une « déclaration », réaffirmant son *« droit à mener des attaques préventives »* contre les *« importantes forces de l'opposition armée tadjike et de moudjahidines afghans »* concentrées à la frontière et qui se *« préparent à une nouvelle offensive, dans les jours, voire dans les heures qui viennent »*

Le chef des services de renseignements extérieurs de la Russie, Evgueni Primakov, s'est par ailleurs rendu, samedi à Kaboul et dimanche à Téhéran – dont les dirigeants sont accusés par Moscou de soutenir les rebelles tadjiks, – alors le premier vice-ministre russe des affaires étrangères, Anatoli Adamichine, se rendait auprès des présidents de l'Ouzbékistan et du Kazakhstan. Ces derniers auraient accepté la tenue d'un sommet des chefs d'Etats d'Asie centrale, vendredi à Moscou, pour discuter du conflit tadjik.

S. Sh.

□ **ALLEMAGNE : libération de l'ancien commandant du camp de Treblinka.** – L'ancien commandant du camp d'extermination nazi de Treblinka (Pologne), Kurt Hubert Franz, condamné à la réclusion à perpétuité, a été libéré récemment après avoir passé vingt-huit ans en prison. Agé de soixante-dix-huit ans, Kurt Franz a été remis en liberté à la mi-mai en raison de son âge avancé, de son mauvais état de santé et de la durée de la peine qu'il a purgée, a indiqué, dimanche 1er août, le directeur de la prison de Remscheid (ouest), Wolfgang Wermke. L'ancien sous-lieutenant nazi avait été condamné en 1965 à Düsseldorf (ouest) à la réclusion à perpétuité pour participation au meurtre de 300 000 prisonniers juifs et de 139 occupants du camp de Treblinka. Kurt Franz avait nié sa culpabilité, affirmant avoir été l'objet d'une erreur de personne. Il avait déclaré devant la cour d'assises que le « bourreau de Treblinka », surnommé « Lalka » (poupée), était en fait l'ancien commandant du camp, Imfried Ebel, qui s'était suicidé en 1948. – *(AFP.)*

RUSSIE : la crise politique

Le Parlement prolonge sa session extraordinaire

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Même les traditionnels manifestants « rouge-noir » (communistes et nationalistes purs et durs) étaient moins nombreux que d'habitude : une dizaine seulement manifestaient, samedi 31 juillet, devant le Parlement de Russie qui devait tenir une session extraordinaire d'un jour. Tancés pour leur *« manque de sérieux »* par leur président Rouslan Khasboulatov, les députés, qui n'étaient qu'une petite centaine dans l'hémicycle, ont rapidement réglé les deux points inscrits à l'ordre du jour : ils ont approuvé la prolongation de l'état d'urgence en Ossétie du Nord et en Ingouchie (*voir ci-dessous*) et ratifié le pacte de sécurité collective de la CEI.

Sur les affaires politiques en suspens – le limogeage, la semaine dernière, par Boris Eltsine du ministre de la sécurité Viktor Barannikov, et le retrait chaotique des roubles émis avant 1993, – les députés se sont contentés d'annoncer qu'ils demanderaient des *« éclaircissements »* au président de la banque centrale et qu'ils réviseraient la loi pour avoir le droit de se prononcer sur la mise à l'écart de certains ministres.

Ces projets qui devraient être étudiés à partir de jeudi, les députés ayant décidé de prolonger leur session extraordinaire pour une durée indéterminée. Une manière d'être présents et de pouvoir réagir immédiatement à une éventuelle initiative de Boris Eltsine. Le silence du président de la République se prolonge en effet toujours depuis son retour inopiné de vacances il y a une semaine et cela, en dépit des attaques, de plus en plus virulentes, portées par ses adversaires, mais surtout des dissensions, de plus en plus marquées, à l'intérieur du gouvernement.

J.-A. F.

Un représentant de Boris Eltsine tué dans le Caucase du Nord

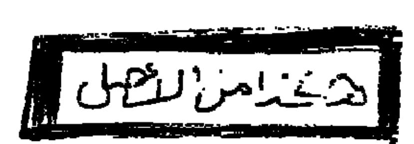
M. Viktor Polianitchko, administrateur de l'état d'urgence imposé par Moscou en Ingouchie et en Ossétie du nord, a été tué, dimanche 1er août dans une embuscade, de même qu'un général ossète qui l'accompagnait.

Les affrontements s'étaient multipliés ces derniers jours dans cette région où la tension n'est jamais retombée depuis novembre dernier, quand des affrontements entre Ossètes (soutenus par l'armée russe) et Ingouches, réclamant la restitution de leurs terres, avaient fait des centaines de morts.

Soixante mille Ingouches avaient alors été chassés vers leur République-croupion, accolée à celle des Tchétchènes qui ont proclamé leur indépendance.

Mercredi, M. Eltsine avait prolongé l'état d'urgence et le maintien sur place de 5 000 soldats des troupes de l'intérieur. Les Ingouches, réunis samedi en Congrès, ont menacé de quitter la Fédération de Russie si le problème du retour de leurs réfugiés en Ossétie du nord n'était pas réglé avant le 1er septembre.

Viktor Polianitchko, cinquante-quatre ans, qui fut conseiller du président afghan Najibullah puis deuxième secrétaire du PC d'Azerbaïdjan, était tenu pour responsable d'assassinats, en Ossétie du nord, de réfugiés ingouches qui se risquaient à retourner sur leurs terres pour tenter de reconstruire leurs anciens villages.



EUROPE

BELGIQUE : la succession de Baudouin Ier

Un roi pour tous les Belges

Suite de la première page

Le nom du roi avait été follement acclamé le 25 avril dernier lors de la grande manifestation contre le séparatisme à Bruxelles. A l'occasion de la Fête nationale, le 21 juillet, il avait ensuite invité les Belges à faire preuve de *« loyauté fédérale »*, mais on se doutait bien qu'il éprouvait un peu de chagrin devant une évolution des institutions qui vient d'aboutir au renforcement des pouvoirs d'une Flandre et d'une Wallonie se regardant de plus en plus en chiens de faïence.

Le 8 mai, le *Moniteur belge* (Journal officiel du royaume) avait publié l'acte de promulgation de l'Article 1 de la nouvelle Constitution faisant de la Belgique *« un Etat fédéral qui se compose de communautés et de régions »*, avec, en préambule, la formule sacramentelle : *« Baudouin, roi des Belges, à tous, présents et à venir, salut. »* Ces communautés francophone et néerlandophone ayant leur propre système d'enseignement, leurs propres médias, leurs propres sources budgétaires, et ces régions séparées par une *« frontière linguistique »* invisible sur les cartes mais de plus en plus présente dans les esprits, Baudouin Ier savait à quelle dérive elle pouvait conduire le jour où un successeur moins tenace et moins averti que lui ne serait plus là pour calmer les esprits.

Contre le virus séparatiste

Cependant, il s'était incliné devant le désir des partis politiques et notamment celui du Parti social-chrétien flamand, auquel ont appartenu les premiers ministres belges des deux dernières décennies. Au cours du *« colloque singulier »* – comme on appelle en Belgique le dialogue toujours secret entre le roi et le chef du gouvernement – Wilfried Martens, puis Jean-Luc Dehaene avaient fait valoir que la *« réforme de l'Etat »* était l'ultime médecine possible contre *« le virus séparatiste »*.

Baudouin Ier parlait peu mais écoutait beaucoup. Tous les jours de la semaine, il avait déjà assisté à une messe matinale quand une Mercedès blindée venait le prendre au château de Laeken, dans la périphérie résidentielle de la capitale. Il fallait au chauffeur quelque vingt minutes pour gagner le Palais royal, au centre de Bruxelles, où le chef de l'Etat travaillait mais ne séjournait pas. Vers 10 heures, il avait un premier entretien avec le chef de cabinet et avec le grand maréchal. Traditionnellement l'un est plutôt francophone, et l'autre plutôt néerlandophone. Ils ont un statut de «détachés» au sein d'un personnel assez réduit. Le montant de la liste civile est fixé par la loi au début de chaque règne. Heureusement indexée, elle s'élevait à 36 millions de francs français au début de la décennie. C'est relativement peu par rapport aux 700 millions de la dotation du Parlement. Les trois quarts servaient à payer le personnel. La famille royale a sa fortune propre, qui n'est pas petite, même si elle n'atteint pas les milliards de Béatrix des Pays-Bas.

L'influence de l'Eglise

Ensuite, c'étaient les audiences. Dans sa chronique intitulée « La cour », *la Libre Belgique* en donnait fidèlement la liste, très variée. Cela allait du missionnaire de retour du Zaïre aux hommes politiques de toutes tendances. Les seuls que Baudouin Ier n'honorait pas de ses confidences étaient les chefs du Vlaams Blok, le parti qui revendique ouvertement l'indépendance de la Flandre. Cette formation d'extrême droite se déclare antiroyaliste non par affection pour la République, mais parce que la monarchie incarne un Etat dont elle regrette l'existence *« artificielle »*.

En 1950, une consultation populaire avait eu lieu sur l'opportunité de maintenir la monarchie après l'attitude contestée de Léopold III pendant la guerre. Une majorité de plus de 57 % avait répondu en faveur du trône, mais avec des résultats fort différents selon les régions : 72 % de «oui» en Flandre, 48 % à Bruxelles, seulement 42 % en Wallonie.

Les choses avaient évolué depuis. Certains socialistes francophones, certains francs-maçons d'étroite observance, étaient agacés par l'influence de l'Eglise sur le roi. On parlait de l'Opus Dei par l'intermédiaire de Fabiola. Un mensuel intitulé *République* (sous-titre : *« Amis Wallons et d'ailleurs, salut et fraternité »*) menait le combat contre la monarchie mais sans s'attaquer personnellement à un homme respecté pour son honnêteté et sa *« conscience professionnelle »*. En fait, la gauche wallonne se rendait compte qu'elle avait intérêt à ménager Baudouin, dernier rempart, peut-être, contre des Flamands désireux de se retrouver entre eux sans avoir à payer le prix d'une coûteuse solidarité avec la partie sud du pays, aujourd'hui en retard sur le plan économique.

Aussi longtemps que la Belgique existera, l'avènement de la République semble impossible, nous expliquait récemment un dirigeant socialiste wallon. En effet : *« Il n'y a pas d'accord possible sur un nom entre les Flamands et les francophones pour assumer la magistrature suprême. Les Flamands sont les plus nombreux. Le président de la République serait toujours considéré comme leur élu. »*

La grande émotion qui règne à Bruxelles depuis dimanche s'explique en partie par la crainte diffuse que Baudouin Ier ait été *« le dernier roi des Belges »* faute d'un successeur à la hauteur de la situation. L'hypothèse d'un divorce à l'amiable entre Flamands et Wallons au tournant du millénaire est fortement évoquée par certains hommes politiques. Leur espérance est que l'apparition d'un *« Etat européen »* s'inspirant des anciennes attributions nationales dans une *« Europe des Régions »* dilue le problème belge. C'était peut-être un espoir partagé par Baudouin Ier, attentif à choisir des premiers ministres aux convictions européennes très fortes. Son décès intervient alors que la Belgique assume la présidence tournante des Douze. Le gouvernement de Jean-Luc Dehaene aura beaucoup de travail pour concilier les obligations de cette présidence et sa nouvelle mission intérieure.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire page 19 l'article d'ALAIN ROLLAT

Le prince Albert, célèbre mais inconnu

Baudouin et Fabiola l'avaient dit en public avec beaucoup de dignité : leur plus grande peine était de n'avoir pas eu d'enfant. Depuis son opération à cœur ouvert et l'ablation d'une tumeur cancéreuse, le roi préparait sa succession en associant à ses activités son neveu, Philippe de Belgique, fils aîné du prince Albert et de la princesse Paola et considéré comme l'héritier le plus probable. Mais la mort a pris apparemment tout le monde de court. Célibataire, âgé seulement de trente-trois ans, le prince Philippe n'était pas mûr pour monter sur le trône à un moment où le royaume connaît une crise quasi-existentielle. Contrairement à ce qui était semble-t-il son intention initiale, le nouveau roi des Belges ne s'est donc pas effacé au profit de la génération suivante.



Né le 6 juin 1934 au château de Stuyvenberg, et donc âgé seulement de quatre ans de moins que son aîné, le futur Albert II ne paraît pas avoir été aussi marqué que Baudouin par l'histoire tragique de la famille régnante. Même s'il partagea la vie de la famille royale pendant la guerre et dans l'exil. Bien qu'empâté par la cinquantaine et peu habitué aux apparitions publiques, il affiche toujours un air épanoui qui tranchait avec l'apparence austère du « roi triste ».

Son mariage avec la belle Paola Ruffo di Calabria, avait été célébré dans la liesse populaire, le 2 juillet 1959. Pour la cérémonie, l'Italienne portait le voile de sa grand-mère belge, Isabelle Coghem, fille d'un ministre des finances de la Belgique des premiers jours. Après une période difficile, le ménage s'est stabilisé et, outre Philippe, le couple royal a eu deux autres enfants, Astrid, en 1962, et Laurent, en 1963. On dit même que la pétulante Paola donne dans le mysticisme comme Fabiola.

Les occupations du prince de Liège ne pesaient pas aussi lourd sur ses épaules que la charge de son aîné. Il a noué de bons rapports avec l'armée dans des missions de représentation accomplies au titre d'amiral, grade obtenu après une carrière d'officier de marine. Membre de droit du Sénat, président de la Croix-Rouge et de la Caisse générale d'épargne et de retraite, président d'honneur du comité olympique belge, il a néanmoins eu le temps de s'adonner à sa passion pour les voitures rapides.

Bon vivant et pragmatique

Ces dernières années, il s'était mué en une espèce de super-représentant de commerce de la Belgique grâce à ses belles manières et à sa maîtrise de plusieurs langues. Un jour il était à Manille pour vendre le métro belge aux Philippins. Le lendemain on le retrouvait au Venezuela pour présider une mission de métallurgistes. On l'a vu au Japon, en Yougoslavie ou en Arabie saoudite, où il conduisit la mission qui obtint en 1976 un contrat pour la construction de deux hôpitaux ; trois ans plus tard, la faillite de la société belge Eurosystem Hospitalier secoua les milieux économiques et politiques bruxellois. Les Belges l'apprécient. Bon vivant, pragmatique, il est un peu à leur image, ce qui ne signifie pas qu'il leur en impose.

Mais connaît-on vraiment le prince de Liège, qui, n'ayant pas voulu vivre dans l'ombre de son frère, fit le choix de mener sa propre existence ? Les deux hommes se rencontraient dans le domaine royal de Laeken, où le couple princier occupaient le belvédère, un bâtiment distinct de la résidence de Baudouin et de Fabiola. Il ne semble pas que le roi défunt ait beaucoup entretenu son cadet des affaires importantes du pays.

Peut-être les échanges les plus suivis entre Baudouin et celui que M. Dehaene a présenté comme *« le successeur constitutionnel »* avaient-ils trait à l'éducation du prince Philippe. Les sacro-saints équilibres belgo-belges, linguistiques, politiques et philosophiques ont été respectés pour la formation d'un jeune homme dont Baudouin savait qu'il devrait être accepté à la fois par les Wallons et par les Flamands.

Le fils du futur roi a fait ses débuts d'écolier au très chic collège francophone Saint-Michel de Bruxelles. Puis sa scolarité eut lieu chez les Bénédictins de Loppem, dans la Flandre brugeoise. Ses études universitaires furent à l'avenant. Ainsi un diplomate flamand et un officier francophone devinrent ses conseillers après que, à l'automne 1992, il fut décidé qu'il disposerait de sa propre maison au palais royal de Bruxelles, ce qui ne fut jamais le cas d'Albert pourtant chargé de poursuivre l'œuvre de Baudouin, *« dans un esprit de continuité »*, selon la déclaration faite dimanche par M. Dehaene.

Le nouveau souverain se contentera-t-il d'assurer un interrègne en attendant de passer le relais à son fils, voire à Astrid, qui peut aussi prétendre au trône depuis l'abrogation, en mars 1991, d'un article de la Constitution qui réservait celui-ci à la descendance mâle du roi Léopold Ier ? Ou bien Albert II se révélera-t-il tardivement et prendra-t-il goût à sa mission ? On raconte à Bruxelles que le prince Philippe, plutôt effacé jusqu'à présent, aime citer ce que Juan Carlos d'Espagne disait à propos de son apprentissage : *« Il n'est pas toujours facile de jouer les idiots. »* Rien ne dit que son père ne soit pas tenté de prendre le mot à son compte dans un contexte différent.

J.D.L.G.

En désaccord avec la France

Les Etats-Unis veulent lancer un avertissement militaire aux Serbes de Bosnie

Les dirigeants américains ont décidé de se montrer plus « offensifs » face au problème de la Bosnie-Herzégovine. C'est à leur demande que les représentants des pays membres de l'OTAN devaient examiner lundi 2 août à Bruxelles les mesures militaires susceptibles, en particulier, de faire céder le siège qu'imposent à Sarajevo les forces serbes de Bosnie.

Après les consultations qui ont eu lieu la semaine dernière avec les principaux alliés des Etats-Unis, notamment la France et la Grande-Bretagne, le président Clinton a estimé, samedi, à l'issue d'une réunion à la Maison Blanche de ses principaux collaborateurs diplomatiques et militaires, que le degré d'accord avec les Européens était suffisant pour aborder cette discussion. Pourtant, on faisait état à Paris, lundi matin, d'une *« forte divergence »* avec les Etats-Unis.

Lors de sa visite à Washington en fin de semaine dernière, le ministre français de la défense, François Léotard, s'était déjà clairement démarqué des déclarations d'un responsable du département d'Etat selon lequel Washington envisageait des frappes aériennes contre les positions serbes autour de Sarajevo (*Le Monde* daté 1er et 2 août). M. Léotard avait déclaré en substance, dans une allusion au fait que les Américains n'ont pas de soldats au sol en Bosnie, que nul ne pouvait prétendre tout résoudre par des moyens aériens ; il avait souligné que, du point de vue français, l'aviation de l'OTAN n'avait été requise que pour assurer la protection des « casques bleus » qui lui en feraient la demande, comme le prévoit la résolution 836 du Conseil de sécurité de l'ONU, pas pour faire la guerre aux Serbes, ni *« pour défendre Sarajevo »*. Il avait souligné enfin que l'OTAN n'était censée prendre aucune initiative : *« l'ONU décide, l'OTAN exécute »*, avait-il dit.

Stopper « l'étranglement » de Sarajevo

Or depuis quelques jours l'administration américaine laisse filtrer des informations selon lesquelles elle serait prête à aller au-delà de la résolution 836 et à frapper des positions serbes pas seulement pour protéger les « casques bleus », mais pour mettre un terme aux bombardements sur Sarajevo, rétablir l'approvisionnement et l'accès de l'aide humanitaire à la ville. Alors que la France s'en tient à une conception restrictive de la résolution 836 sur les zones de sécurité, les Américains rappellent l'existence de la résolution 770 par laquelle l'ONU s'est engagée à garantir l'accès des secours humanitaires à la Bosnie *« par tous les moyens nécessaires »*, y compris donc par la force.

« Nous ne pouvons pas permettre que l'étranglement de Sarajevo continue », a déclaré dimanche le porte-parole du département d'Etat, Michael Mc Curry. Il a confirmé que la nouvelle initiative américaine *« envisage un usage de la puissance aérienne pour un objectif plus vaste »* que la seule protection des troupes de l'ONU déployées en Bosnie. *« L'initiative des Etats-Unis est de soulager et de lever le siège de Sarajevo et d'être plus agressifs dans les choix militaires pour répondre aux besoins humanitaires et faire pression sur les Serbes pour qu'ils respectent leurs engagements politiques »*, a déclaré M. Mc Curry.

L'idée américaine est de soumettre aux Serbes certaines exigences sous forme d'ultimatum et de prévoir des ripostes militaires s'ils ne s'y conforment pas. *« La meilleure hypothèse serait d'avoir l'OTAN avec nous »* a encore déclaré Michael Mc Curry, laissant ainsi entendre qu'il existe une autre hypothèse, celle d'une intervention unilatérale des Etats-Unis. Cette dernière hypothèse a été écartée en revanche par un haut fonctionnaire américain, dimanche à Washington. M. Mc Curry a indiqué que le président Bill Clinton avait écrit aux principaux alliés européens des Etats-Unis ainsi qu'à la Russie pour leur faire part de la détermination américaine.

Des garanties pour M. Izetbegovic

Alors que redoublaient les bombardements serbes sur Sarajevo il y a une dizaine de jours, le président américain a été l'objet de fortes pressions de la part de membres du Congrès lui reprochant d'avoir baissé les bras. L'émissaire américain qui avait été désigné pour suivre le dossier de l'ex-Yougoslavie, Reginald Bartholomew, après un long silence, est réapparu la semaine dernière à Genève où, selon les médiateurs internationaux, les conversations qu'il a eues avec le président Izetbegovic, ont été déterminantes dans le début d'acceptation par ce dernier d'un plan de règlement divisant la Bosnie en trois « républiques » très succintement liées par un gouvernement d' « union ». Il est vraisemblable que si l'influence américaine a joué sur M. Izetbegovic, c'est moyennant un minimum de contreparties.

Le président bosniaque a d'ailleurs de nouveau menacé, dimanche soir, de se retirer des négociations de Genève si les offensives serbes ne cessaient pas à Sarajevo et dans la région de Brcko, au nord de la Bosnie. M. Izetbegovic avait aussi paru revenir, samedi soir, sur son accord de la veille concernant les grandes lignes d'un futur statut d' « union » pour la Bosnie-Herzégovine. Les discussions se sont cependant poursuivies dimanche à Genève et devaient reprendre ce lundi pour le septième jour consécutif.

Selon un diplomate proche des médiateurs, David Owen et Thorvald Stoltenberg seraient parvenus à assurer aux Musulmans 30 % du territoire actuel de la Bosnie-Herzégovine. Mais, selon d'autres sources, on rapportait dimanche que le degré de désaccord des trois délégations rend impossible la rédaction rapide d'un livre blanc sur la division de la Bosnie. On ignore aussi le sort réservé aux trois enclaves musulmanes de Bosnie orientale-Srebrenica, Gorazde et Zepa.

Sur le terrain, aucune des parties ne respecte l'ordre de cessez-le-feu lancé de Genève la semaine dernière. Les forces musulmanes, qui s'efforcent d'élargir les territoires sous leur contrôle avant la conclusion d'un accord, ont pressé dimanche les lignes de défense croates de Gornji Vakuf, en Bosnie centrale. La radio croate a également fait état de bombardements bosniaques sur des positions croates près de Novi Travnik, et d'affrontements près de la ville de Prozor. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Chantal Godinot nommée chevalier de la Légion d'honneur.** – Tuée le 4 mars par un tireur embusqué non loin de l'aéroport de Sajarevo (*le Monde* du 6 mars), Chantal Godinot, une aide soignante de l'association Equilibre, a été nommée au grade de chevalier de la Légion d'honneur par décret paru au *Journal officiel* du 31 juillet.

CROATIE

Le pont de Maslenica à nouveau fermé

ZAGREB

de notre correspondant

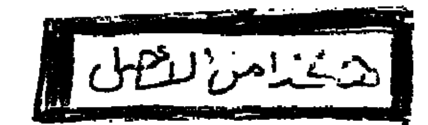
Rouvert, jeudi dernier, à la circulation, le pont de Maslenica, reliant le nord au sud de la Croatie, a dû être fermé, dimanche 1er août, en raison de bombardements des forces serbes qui tiennent les hauteurs alentours. Ces tirs d'artillerie, qui, selon des observateurs occidentaux, ne visent pas directement le pont, semblent destinés à rappeler aux Croates qu'ils devaient retirer leurs troupes de la région et remettre la zone aux mains de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU).

Selon un accord signé les 15 et 16 juillet entre les représentants de Zagreb et ceux de la République serbe de Krajina (RSK, autoproclamée en Croatie), les forces croates devaient, en échange de l'ouverture de ce pont, laisser le contrôle de cette zone et celle de l'aéroport de Zadar-Zemunik (dont les environs ont aussi été bombardés dimanche) aux « casques bleus », avant le 31 juillet à minuit. Cet accord a été remis plusieurs fois en question par les deux camps.

Les Serbes ont d'abord refusé de signer à Vienne un cessez-le feu (*le Monde* daté 25-26 juillet). Puis les Croates ont exigé que les « séparatistes » serbes remettent leurs armes lourdes à l'ONU, ce qui n'était pas prévu dans le compromis. Malgré l'absence d'accord pratique, et ignorant les conseils de la FORPRONU, Zagreb a rouvert le pont, jeudi, à la circulation, tout en refusant, comme convenu, de retirer ses troupes. Le Conseil de sécurité a averti la Croatie que cela pourrait entraîner pour elle de « sévères conséquences ». Les Serbes ont, eux, menacé de *« fermer solennellement le pont »* inauguré par le président croate Franjo Tudjman le 18 juillet.

Les forces croates, qui auraient dû finalement se retirer dimanche à midi, ne semblaient toujours pas se mettre en mouvement, dimanche soir. Entretemps, après un second avertissement, l'artillerie serbe, théoriquement mise sous observation de la FORPRONU, a donné des signes d'impatience, sans toutefois frapper directement l'aéroport ou le pont flottant provisoire et le commandant de la FORPRONU, le général Jean Cot, a effectué des navettes entre les deux camps pour tenter d'obtenir l'application de cet accord qui a évité la reprise d'un conflit ouvert entre Serbes et Croates.

J.-B. N.



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : attribué à des travailleurs migrants zoulous

Un nouveau massacre a fait au moins trente-cinq morts dans une cité noire

Au moins trente-cinq Noirs ont été tués dans la nuit du samedi 31 juillet au dimanche 1er août, dans une cité proche de Johannesburg, au cours d'affrontements entre des travailleurs migrants zoulous et des sympathisants du Congrès national africain. Ce nouveau massacre porte à 535 le nombre de personnes tuées au mois de juillet dans des violences politiques.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

C'est aux environs de 19 heures, samedi 31 juillet, que les habitants de la cité noire de Tembisa, près de Johannesburg, ont commencé à entendre des coups de feu. Les affrontements devaient duré plusieurs heures. Après une nuit de combats entre des travailleurs migrants zoulous – proches de l'Inkatha – et des habitants sympathisants du Congrès national africain (ANC), Tembisa ressemblait, dimanche matin, à une zone sinistrée. Bilan : au moins trente-cinq morts, dont un bébé de cinq mois, et de nombreuses maisons incendiées.

Des policiers fortement armés, intervenus à l'aube dans le foyer de travailleurs migrants de la cité, y ont arrêtés trois hommes et saisi deux fusils d'assaut et une arme de poing. Selon la police et le Congrès national africain (ANC), les violences ont été provoquées par un gang armé, appelé *«Toaster»*, qui utilise le foyer comme base. Ce gang aurait provoqué les habitants du quartier – principalement des sympathisants de l'ANC. – qui ont réagi et lynché un des agresseurs. Un groupe d'environ deux cents zoulous du foyer a alors lancé une opération de représailles qui a duré jusqu'à l'aube, ouvrant le feu au hasard et incendiant voitures et habitations.

L'ANC met la police en cause

Le président De Klerk, de retour d'un voyage officiel en Zambie, s'est déclaré *«indigné»* par ce massacre. *«Les mots et les condamnations de la violence ne suffisent plus»*, a-t-il ajouté, estimant que la question n'était plus uniquement du ressort de la police, qui *«fait tout ce qu'elle peut pour protéger la population»*. *«Les leaders politiques ont également un rôle-clé à jouer*, a ajouté M. De Klerk, *ils ne peuvent pas rester oisifs alors que des personnes se réclamant de leur formation commettent des atrocités.»* L'ANC a demandé l'ouverture immédiate d'une enquête, ainsi que des explications du ministre de la loi et de l'ordre, Hernus Kriel, et du chef de la police, Johan Van der Merwe, *«sur le fait que les attaques se sont poursuivies pendant plus de quatre heures sans aucune action adéquate de la police»*.

Selon le mouvement, plusieurs témoins ont affirmé que les assaillants ont été transportés, alors qu'ils quittaient les lieux, dans des véhicules blindés de la police. Un porte-parole de la police avait démenti, samedi soir, des accusations identiques lancées par un porte-parole de l'ANC, Ronnie Mamoepa.

Les violences politiques avaient déjà fait cinq cents morts au cours du mois de juillet. Une aggravation jamais vue depuis 1990, qui s'est fait sentir dès l'annonce de la date des futures élections démocratiques, prévues pour le 27 avril 1994.

La journée de dimanche a également vu une reprise des troubles dans la cité noire de Tokoza, à l'est de Johannesburg. Au moins quatorze personnes, dont deux policiers, ont été tuées au cours de fusillades entre travailleurs migrants zoulous et forces de sécurité. – *(Intérim.)*

TUNISIE : la fin du congrès du RCD

Le président Ben Ali réaffirme son souci de « concrétiser le pluralisme »

TUNIS

de notre correspondant

Le président Ben Ali a réaffirmé officiellement, dimanche 1er août, sa volonté de *«concrétiser le pluralisme»* à la Chambre des députés, qui sera renouvelée à la fin du mois de mars prochain. Le chef de l'Etat, qui clôturait le congrès du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir, a ajouté qu'il entendait ainsi parachever *«le processus démocratique»* amorcé lors de son acccession au pouvoir au mois de novembre 1987 (*le Monde* du 31 juillet).

Mais il faut encore amender le code électoral pour que soit gommée l'image monocolore présentée par le Parlement depuis l'indépendance et pour que l'opposition, bien que soit sans grande assise populaire, puisse y être vraiment représentée. Le scrutin de liste majoritaire actuellement en vigueur sera donc en principe mâtiné de proportionnelle.

Comme s'il voulait d'ores et déjà donner des assurances sur le bon déroulement – si souvent mis en cause par le passé – des élections législatives, M. Ben Ali a beaucoup insisté sur *«la liberté, la transparence, la régularité, la procédure claire et saine»* qui ont présidé à la préparation et au déroulement du congrès. C'est, a-t-il déclaré, *«l'exemple, donné par le RCD à tous les Tunisiens et Tunisiennes, d'un comportement civilisé.»*

« Libéralisme économique »

Les différents documents adoptés par le congrès confirment les grandes options du pays. Allusion aux islamistes : il est rappelé la nécessité de *«barrer la route»* à *«quiconque tenterait de ramener la société tunisienne en arrière, de violer les droits de l'homme par la violence et le terrorisme et de pousser à l'extrémisme et à la haine»*. Un autre texte est consacré au *«libéralisme économique»* qui, souligne M. Ben Ali, *«est un choix irrévocable pour lequel nous avons opté de notre plein gré en dehors de toute pression et recommandation»*.

La constitution du nouveau comité central, renouvelé à 60 %, a été marquée par une augmentation du nombre des femmes qui sont désormais vingt-deux à y siéger. On retrouve, dans cette instance forte de deux cents membres, dont quatre-vingt-un désignés et cent dix-neuf élus, la plupart des ministres, des conseillers du président, les personnalités les plus en vue du parti et de vieux militants.

MICHEL DEURÉ

ALGÉRIE : membre du Conseil consultatif national

Un journaliste blessé dans un attentat

Merzak Baghtache, journaliste et écrivain, a été blessé par balles, samedi 31 juillet, devant son domicile algérois, dans le quartier de Bab El Oued. Il est membre du Conseil consultatif national (CCN), créé après la dissolution du Parlement.

M. Baghtache est le cinquième membre de cette institution à être la cible d'un attentat, en l'espace de quatre mois. Début juillet, à Oran, M'Hamed Ferhat, un avocat, avait été grièvement blessé par balles sans que l'on ait réussi, là encore, à arrêter les agresseurs. Auparavant, trois autres membres du CCN, Hafid Senhadri, Laadi Flici et M'Hamed Boukhobza, avaient été assassinés.

Autodidacte bilingue, M. Baghtache, quarante-neuf ans, est l'auteur de plusieurs nouvelles et poèmes en langue arabe. Après plusieurs années passées à l'agence de presse officielle APS, il a collaboré à *El Moudjahid* et à divers autres journaux et revues arabophones.

D'autre part, un officier de police a été assassiné par balles, samedi, à Oran, par des *«terroristes»* qui ont réussi à prendre la fuite. Le ministère de la communication et de la culture a annoncé, dimanche, dans un communiqué, la suspension de publication du quotidien *El-Djazaïr el-Youm* pour atteinte *«à l'ordre public et aux intérêts supérieurs du pays»*.

Ce quotidien en langue arabe, proche du Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique, avait publié un article faisant état de contacts présumés entre Hocine Aït Ahmed, secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS) et des chefs militaires. – *(AFP.)*

□ **ETHIOPIE : appel en faveur des réfugiés djiboutiens.** – Le gouvernement d'Addis Abeba a lancé, dimanche 1er août, un appel à l'aide internationale, en faveur de quelque 15 000 Djiboutiens réfugiés sur le territoire éthiopien. *«Les réfugiés ont besoin de toute urgence de vivres, d'eau et d'abris»*, a déclaré le gouvernement dans un communiqué. L'offensive lancée début juillet par l'armée djiboutienne contre les rebelles afars (*le Monde* du 13 juillet) a entraîné le déplacement de milliers de personnes. – *(Reuter.)*

□ **LIBÉRIA : les factions armées ont officiellement ordonné le cessez-le-feu.** – Toutes les factions armées ont officiellement ordonné à leurs troupes de respecter l'accord de cessez-le-feu signé le 25 juillet à Cotonou (Bénin), qui est entré en vigueur, comme prévu, samedi 31 juillet à minuit. Selon la force ouest-africaine déployée au Libéria (ECOMOG), aucun combat n'a été signalé depuis le 10 juillet dernier, date de l'ouverture de la conférence de Genève, qui a permis de jeter les bases de l'accord de Cotonou. – *(AFP, Reuter.*

ASIE

CHINE : à l'occasion du 66e anniversaire de l'armée populaire

Les militaires sont appelés à lutter contre « la corruption, l'hédonisme, le culte de l'argent et l'individualisme »

L'armée populaire de libération chinoise a célébré, dimanche 1er août, son soixante-sixième anniversaire par un spectaculaire appel de ses chefs à lutter contre la corruption dans ses rangs et à refréner l'appétit de profit qui la ronge.

PÉKIN

de notre correspondant

Qui aurait imaginé qu'en cette année du centenaire de la naissance de Mao Zedong, *le Quotidien de l'armée de libération*, organe de ce pouvoir militaire qui soude encore le régime, accueillerait le 1er août, date symbolique de la formation de l'armée communiste en 1927, par ces mots : *«Les officiers et les hommes de l'armée tout entière doivent mettre en pratique leur glorieuse tradition révolutionnaire, livrer combat à la corruption, à l'hédonisme, au culte de l'argent et à l'individualisme»* ?

En l'absence d'un ennemi extérieur clairement identifié désormais, ce sont bien le relâchement et le goût du bien-vivre qui paraissent aujourd'hui menacer la cohésion de la grande muette chinoise, au point de préoccuper sérieusement la tête du régime. Deux de ses chefs, dont l'amiral Liu Huaqing, le plus haut militaire à la direction politique, l'ont dit quelques jours auparavant dans un article remarqué, paru dans le plus officiel des journaux, *le Quotidien du peuple* : *«De nombreuses tendances malsaines ont infiltré l'armée et posent une menace au bon fonctionnement du corps militaire»*, ont-ils dit, se faisant à leur tour l'écho d'un avertissement identique proféré par le ministre de la sécurité publique, Tao Siju, à l'intention des polices.

Les observateurs militaires occidentaux doutent toutefois que l'accent mis sur la lutte anticorruption n'aille plus loin que le vœu pieux. L'armée et la police sont à tel point engagées dans le commerce – quelque 15 % des exportations civiles chinoises sont assurées par des firmes appartenant à l'armée – qu'une campagne de rectification ne peut produire, en l'état actuel des choses, qu'une modeste remise au pas dans les secteurs les plus visibles.

Au reste, l'appétit d'argent qui s'est emparé de l'armée et des polices est, pour le PCC, une garantie de loyauté qu'il ne saurait sous-estimer dans l'hypothèse de troubles sociaux.

A cela s'ajoutent la démobilisation causée par la fin de la guerre froide et une prise de conscience dans les rangs de l'armée de l'inadéquation de la défense chinoise à la guerre moderne. Cette prise de conscience a été particulièrement accélérée par les prouesses techniques de la guerre du Golfe. Alors même que les armes guidées démontraient leur supériorité face à l'Irak, les militaires chinois en étaient encore à s'entraîner à la résistance physique en se cassant des cailloux sur la tête.

Achat d'armes russes

Dans bien des unités, l'essentiel des activités auxquelles sont occupés les soldats relèvent, au mieux, du génie civil, au pire de l'esprit du célèbre soldat myhique Lei Feng, au service de la population pour les tâches ménagères. Dans les régions reculées, l'armée est souvent le seul corps constitué susceptible de fournir des services civils d'une manière relativement efficace. Cependant, *le Quotidien de l'armée de libération*, tout en insistant sur le rôle dirigeant du PCC, s'est abstenu, cette année, de faire référence au modèle maoïste qui équivaut pour bien des Chinois à un symbole d'abrutissement idéologique.

L'armée a commencé à remédier à son arriération en procédant à l'achat d'équipements plus sophistiqués que son matériel actuel, notamment en Russie. Le directeur des analyses pour l'Asie orientale de la CIA, Martin Petersen, témoignant la semaine dernière devant une commission du Congrès américain, estimait que l'accroissement des dépenses militaires de Pékin – qui auraient, selon lui, atteint quelque 17 milliards de dollars en 1992, en hausse de 60 % en termes réels depuis 1988, – s'expliquait en partie par ces achats, provoqués par la crainte combinée d'une instabilité persistante en Asie centrale et d'un retrait américain du Pacifique occidental. Ces achats demeurent cependant encore faibles par rapport à la taille du pays, selon certains spécialistes occidentaux.

Ces mêmes spécialistes doutent que l'armée chinoise soit en mesure de livrer les combats de grande ampleur qu'impliquerait un conflit prolongé. Elle a cependant commencé à réorganiser sa stratégie autour d'unités d'élite destinées à l'intervention rapide et à distance, une conception nouvelle pour la Chine qui inquiète ses voisins, notamment dans le Sud-Est asiatique.

Par ailleurs, si, dans l'ensemble, le sentiment légaliste ne paraît pas devoir être remis en cause à l'heure actuelle dans les rangs de l'armée, la question de son comportement en cas de crise politique à la disparition de Deng Xiaoping est ouverte à toutes les conjectures.

FRANCIS DERON

BIBLIOGRAPHIE

Le Pays des neiges dans le broyeur chinois

TIBET, LES CHEVAUX DU VENT

de Jérôme Edou et René Vernadet
L'Asiathèque 360 p., 188 F.

Interrogé par Jérôme Edou et René Vernadet sur la question de savoir s'il était décent de se rendre en touriste au Pays des neiges, accablé depuis plus de quatre décennies par le *«chauvinisme des Hans»* (Chinois), le dalaï-lama, chef spirituel du pays, répondit en substance qu'il fallait bien entendu y aller et, au retour, témoigner.

«Sur place, notent les auteurs, qui ont suivi ce conseil, *les Tibétains ont la même réaction, nous disant que les touristes sont pour eux signes d'espoir, qui leur permettent de penser que le monde ne les oublie pas.»*

Ecrit à la diable, avec des pages à peine relues, ce gros ouvrage apporte pourtant quelque chose à la connaissance du Tibet : à deux chapitres de compilations, au demeurant bien venues, relatives à l'histoire du pays ainsi qu'à sa religion, le bouddhisme, deux autres parties s'ajoutent, qui font état d'une expérience plus personnelle des auteurs : elles portent sur la vie quotidienne et les principaux sites touristiques du Tibet.

Sans complaisance envers le système sociopolitique qui prévalait avant l'invasion chinoise, ni même envers l'actuel gouvernement en exil de Dharmsala (en Inde sub-himalayenne), dominé par les éléments les plus conservateurs de la diaspora tibétaine, les auteurs manifestent, en revanche, une vraie estime pour le dalaï-lama, homme que les épreuves ont mûri et enrichi, et que son prix Nobel de la paix (1989) a transformé en une personnalité de renom mondial, que les grands de la planète ne répugnent plus à recevoir, même si aucun d'eux ne l'a encore reconnu comme gouvernant légitime du pays.

J. Edou et R. Vernadet – l'un est ethnologue et l'autre cinéaste – ont visiblement eu la chance, rare, de se rendre dans des zones du Tibet fermées aux voyageurs ordinaires.

De leurs visites des *«principaux centres d'intérêt culturels et religieux»* du pays, ils ont rapporté, selon leur formule, *«non pas un guide de voyage systématique»*, mais *«des impressions, des anecdotes, ou des histoires qui nous ont frappés»*. Le résultat se lit avec intérêt et certainement avec profit.

JEAN-PIERRE CLERC

□ **CAMBODGE : des Khmers Rouges ont occupé un poste de l'ONU.** – Une unité khmère rouge a occupé un poste de contrôle des Nations unies à la frontière thaïlandaise, dans la province de Preah-Vihear (nord), et gardé prisonniers durant onze heures les «bérets bleus» qui s'y trouvaient, a-t-on appris, lundi 2 août, à Phnom-Penh. *«Nous considérons cet incident comme très grave»*, a déclaré à ce propos un porte-parole de l'ONU. De source gouvernementale khmère, on indique que les «bérets bleus» ont été détenus en territoire thaïlandais. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **INDE : grève nationale des routiers.** – Une grève nationale des routiers a paralysé, dimanche 1er août, une bonne partie des transports de marchandises à travers l'Inde. La peur de pénuries a provoqué dans plusieurs régions des ruées sur les magasins. Près de deux millions de camions se sont arrêtés samedi à minuit, après l'échec de tractations entre le ministère des transports et le syndicat des routiers, l'All India Motor Transport Congress (AIMTC). Ce dernier réclame l'abolition des taxes prélevées au passage des frontières entre les vingt-cinq Etats de l'Union, qui rapportent quelque 22 milliards de roupies (726 millions de dollars) aux gouvernements locaux. – *(AFP.)*

□ **CONGO : l'état d'urgence prorogé dans les deux principales villes.** – L'état d'urgence, instauré le 16 juillet pour quinze jours, a été prorogé de deux semaines, samedi 31 juillet, à Brazzaville et à Point-Noire ; il a été levé dans le reste du pays. Les autorités de Pointe-Noire ont reçu des *«instructions spécifiques»* pour maintenir l'ordre après des actes de pillage. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ZAÏRE : l'envoyé spécial de l'ONU a réuni des partisans du président et de l'opposition.** – Avant de quitter le pays, l'envoyé spécial de l'ONU au Zaïre, Lakhdar Ibrahimi, ancien ministre algérien des affaires étrangères, a réuni autour de lui, samedi 31 juillet, des partisans du président Mobutu et des représentants de l'Union sacrée (opposition). La délégation de la mouvance présidentielle était conduite par un ancien premier ministre, Nguz Karl-I-Bond, ministre de la défense dans le gouvernement de Faustin Birindwa ; celle de l'Union sacrée l'était par Roger Gisanga, ministre de la justice dans le gouvernement concurrent d'Etienne Tshisekedi. – *(Reuter.)*

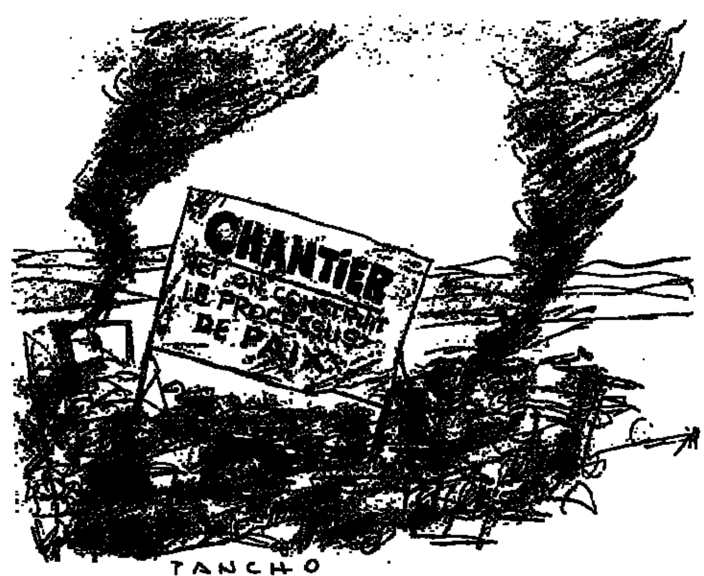
□ **CUBA : aide religieuse américaine.** – Recueillie par l'organisation religieuse américaine «Pasteurs pour la paix», une centaine de tonnes d'aide, comprenant des vivres, des médicaments, des bicyclettes et des bibles, a été acheminée à Cuba au cours du week-end dernier, par des bateaux partis du port mexicain de Tampico. Le président Fidel Castro a accueilli, dimanche 1er août, à l'aéroport de La Havane, 270 personnes qui ont participé à cette collecte, organisée dans une centaine de villes américaines en dépit de l'embargo imposé depuis 1961 par les Etats-Unis à Cuba. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN : après l'instauration d'un cessez-le-feu

La « guerre des sept jours » risque de durcir les positions arabes dans les négociations de paix

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, est arrivé lundi 2 août en Egypte, première étape d'une tournée qui doit également le conduire en Israël, en Syrie et en Jordanie et dont l'objectif est de tenter de relancer le processus de paix israélo-arabe. Son arrivée au Proche-Orient intervient quarante-huit heures après la conclusion d'un cessez-le-feu au Liban, qui a mis fin à une semaine de bombardements israéliens et de tirs de roquettes katiouchas par le Hezbollah contre les localités israéliennes de Haute-Galilée. Au moment où des centaines de milliers de Libanais déplacés commençaient à regagner leurs habitations, Washington a *« instamment demandé à toutes les parties de travailler pour que le calme prévale ». « Les récents combats et la violence au Liban et dans le nord d'Israël ne font que souligner la nécessité pour toutes les parties (...) de faire des efforts pour s'engager dans de sérieuses négociations afin de réduire leurs différences »*, a déclaré un porte-parole du département d'Etat.



TANCHO

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Les armes se sont tues au Liban et à l'heure des bilans, à Beyrouth, le premier ministre, Rafic Hariri, s'est montré sévère : *« Si le but d'Israël était de détruire le Liban sud, il a réussi. Si son objectif était d'anéantir la résistance et son infrastructure, c'est un échec. Pendant sept jours et sept nuits, la plus puissante armée du Moyen-Orient nous a bombardés, et le résultat est un grand zéro. »* Comme pour le confirmer, ladite résistance a, dès dimanche 1er août, mené deux attaques dans la zone d'occupation israélienne au sud du Liban, auxquelles les Israéliens et leur milice auxiliaire de l'Armée du Liban sud (ALS) ont répondu comme « avant », par des bombardements d'artillerie.

Négocié par les Etats-Unis et décrété samedi par Israël, ce cessez-le-feu, que chaque partie se refuse à qualifier d' « accord », a été obtenu sur la simple garantie que le Hezbollah ne tire plus de roquettes de katiouchas sur le nord d'Israël, ce que ce mouvement avait lui-même proposé publiquement dès vendredi, à la condition qu'Israël cesse ses bombardements sur les civils (*le Monde* daté 1er-2 août). Depuis un accord négocié avec le gouvernement libanais en février 1992, le Hezbollah ne bombardait d'ailleurs pratiquement plus le nord d'Israël. Ce n'est, comme l'a souligné le premier ministre libanais, qu'en riposte aux bombardements massifs d'Israël, consécutifs à la mort de sept de ses soldats dans la zone qu'il occupe au Liban, que le Hezbollah a repris ses tirs. Bien qu'opposée au processus de paix, la formation intégriste, qui, depuis la mort de l'imam Khomeiny, s'est intégrée à la scène politique libanaise (elle a huit députés au Parlement), ne revendique plus comme but la libération de Jérusalem, qui relève de la *« responsabilité de tous les Arabes »*, mais seulement celle du sud du Liban.

Or sur ce point, comme l'a souligné, dimanche, lors d'une conférence de presse Cheikh Nasrallah, la « résistance » est sortie politiquement *« renforcée »*, obtenant non seulement un soutien clair et massif de l'Etat libanais, mais aussi, d'une certaine façon, celui des Arabes qui, à l'issue d'une réunion extraordinaire à Damas, ont décidé *« d'intensifier les contacts avec les différentes parties internationales, afin d'expliquer les fausses allégations israéliennes au sujet de la résistance contre l'occupant »*.

Le problème du Hezbollah demeure entier

Serein et sûr de lui, Cheikh Nasrallah a affirmé que *« la résistance poursuivra sa politique d'affrontement par tous les moyens disponibles ». « Il existe désormais une nouvelle équation : si nous sommes contraints à l'exode, nous contraindrons les Israéliens à l'exode, en bombardant les colonies de peuplement* (villes israéliennes) », a-t-il dit.

Depuis le début de la crise, le gouvernement libanais, soutenu par la Syrie et aussi l'Iran, a souligné, à de multiples reprises, la *« légitimité »* de la résistance, *« conséquence de l'occupation ». « Terroristes pour Israël, résistants pour le Liban, si les militants anti-israéliens, au-delà des principes, constituent un problème,* affirme aujourd'hui M. Hariri, *la question est de savoir comment le résoudre. » « Or,* dit-il, *les Israéliens nous donnent deux options : soit nous désarmons le Hezbollah, et ce sera la guerre civile, parce qu'Israël occupe le pays et de surcroît je passerai pour un traître, soit ils nous détruisent. Mais il y a une troisième solution qu'ils refusent, c'est qu'ils s'engagent à se retirer. A ce moment-là, il n'y aura plus de problème de résistance. Le gouvernement pourra demander à tout le monde de remettre ses armes et la résistance n'aura plus de couverture politique. Négocions le retrait d'Israël. Qu'il s'y engage, et après on pourra discuter d'un comité militaire libano-israélien. » « La sécurité,* affirme encore M. Hariri, *est dans notre région une question politique et non militaire. Avec les armes que nous possédons maintenant, tout le monde peut bombarder, la seule solution est la solution politique. »*

Loin d'être résolue, la question du Hezbollah demeure donc entière, même si la décision prise dimanche par le gouvernement libanais d'envisager un déploiement de l'armée dans les zones contrôlées par la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), au nord de la zone d'occupation israélienne, signifie à terme un plus grand contrôle des actes de résistance.

C'est avec insistance que M. Hariri, qui a sur ce point le soutien de la Syrie, a réclamé aux Arabes réunis à Damas une aide pour l'armée. Celle-ci a déjà renforcé les fouilles aux barrages et a même intercepté un camion chargé de katiouchas. Le bilan des bombardements est lourd pour le Liban, en hommes – 127 morts, dont seulement 9 combattants, affirme le premier ministre, et 448 blessés, – mais aussi en dégâts matériels. Selon M. Hariri, 10 000 maisons sont totalement détruites, 20 000 partiellement, sans compter les routes, les réseaux électriques, les canalisations d'eau, qui sont à refaire.

Lors de la réunion de Damas, les Arabes ont décidé une aide de 500 millions de dollars au Liban, à la fois pour *« assurer le retour des réfugiés »*, et *« rééquiper l'armée pour qu'elle puisse étendre l'autorité de l'Etat sur tout le territoire »*. Aucun des participants n'a toutefois annoncé de montant précis, le secrétaire général de la Ligue arabe, Esmat Abdel Méguid, devant pour cela faire le tour des capitales. On espère, à Beyrouth, que ces 500 millions ne connaîtront pas le même sort que le Fonds d'aide internationale et arabe, annoncé en 1990 mais qui n'a jamais vu le jour. D'ores et déjà cependant, l'Arabie saoudite a dépêché dix avions-cargos pour une aide d'urgence.

La solidarité des chrétiens

La seule consolation pour le Liban lors de cette crise tient sans doute sur la manifestation d'unité affichée dans tout le pays, y compris dans le camp chrétien. Le fait que le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, ait reçu longuement, durant les bombardements israéliens, une délégation du Hezbollah, n'en est qu'une illustration parmi d'autres. Mgr Sfeir l'a d'ailleurs confirmé lors de son sermon dominical. *« Les bombardements israéliens,* a-t-il dit, *ont prouvé la solidarité entre l'Etat, l'armée et la population ». « Nous avons montré que notre unité n'était pas fragile »,* renchérit le premier ministre.

Plus largement, cette « guerre de sept jours » risque aussi de rendre beaucoup plus difficiles les négociations de paix. Tous les diplomates arabes présents à Damas l'assuraient : elle n'a pu que renforcer les doutes des Arabes sur la volonté de paix d'Israël et donc donner des arguments aux opposants de plus en plus nombreux aux négociations. *« Comment voulez-vous que les gens croient au désir de paix d'Israël quand ils voient cela,* nous disait l'un d'eux. *En vingt mois, le processus de paix n'a rien donné, Israël n'offre rien et en plus, aujourd'hui, il détruit un pays avec lequel il prétend négocier la paix. Comment convaincre nos opinions publiques du bien-fondé de ces négociations ? »*

L'appui des Etats-Unis à Israël lors de cette crise a aussi accru d'autres doutes, déjà très grands, sur « l'honnêteté » du partenaire américain, et M. Christopher devra déployer davantage d'efforts pour relancer le processus de paix. Même si aucun partenaire n'a remis en question sa participation aux négociations, il est certain que cette affaire risque de durcir les positions arabes, d'autant qu'on est persuadé à Damas comme à Beyrouth que le Hezbollah n'était qu'un prétexte dans toute cette affaire.

Malgré les *« félicitations »* de Washington, la Syrie a d'ailleurs tenu à montrer, en associant publiquement le ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, aux négociations, que si elle était toujours désireuse de paix, elle gardait plus que jamais son alliance avec l'Iran, opposé au processus de paix. Comme l'a encore réafffirmé dimanche le président syrien Hafez El Assad : *« Notre soutien à la paix ne signifie pas l'acceptation de la paix telle qu'Israël veut l'imposer aux parties arabes. Nous ne céderons pas nos terres occupées. La résistance à l'occupation est un droit légitime, et pour y mettre un terme, il faudrait mettre fin à l'occupation. »*

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **ARABIE SAOUDITE : libération de prisonniers politiques.** – Les autorités saoudiennes ont libéré récemment une quarantaine de *« prisonniers politiques chiites détenus depuis cinq ans et plus »*, a indiqué, samedi 31 juillet, le Comité international des droits de l'Homme dans le Golfe et la péninsule arabique, basé à Washington. Il précise, dans un communiqué, que ces personnes, accusées *« de se livrer à des activités politiques, dont l'appartenance à des groupes d'opposition »*, étaient détenues dans des prisons de haute sécurité à Ryad et àDammam. – *(AFP.)*

Symbole de la renaissance de l'Etat

Le palais présidentiel de Baabda relevé de ses ruines

BEYROUTH

de notre correspondant

Dans la discrétion, en raison de l'offensive israélienne dans le Sud, le président de la république libanaise, Elias Hraoui, s'est installé, la semaine dernière, au palais présidentiel de Baabda, enfin relevé de ses ruines.

Après avoir été rebaptisé « Palais du peuple », de 1988 à 1990, par son pensionnaire d'alors, le général Michel Aoun – à la tête du « réduit chrétien » et rebelle à la tutelle syrienne –, le siège de la présidence, en grande partie détruit, était inoccupé. Le général Aoun en avait été délogé, le 13 octobre 1990, par un assaut syrien. Le bâtiment en ruines revenait ainsi à un Etat libanais balbutiant, qui n'avait les moyens ni matériels, ni politiques de le rendre à sa destination.

Six riches donateurs, tous chrétiens – et tous, sauf un, maronites comme le président –, les ministres Georges Frem et Samir Mokbel, des hommes d'affaires, Fouad Rizk, Nehmé Tohmé et Rizk Rizk, ainsi qu'un bijoutier, Robert Moawad, ont réglé l'essentiel de la facture. Puis, Cheikh Zayed ben Sultan al-Nahyane, chef de l'Etat des Émirats arabes unis, a apporté une contribution de cinq millions de dollars. Le premier ministre, le milliardaire Rafic Hariri, a fait déblayer à ses frais le gigantesque mur de terre défensif, haut de dix mètres, qui ceinturait le bâtiment. Et d'autres donateurs se sont ensuite joints à l'opération de restauration.

Politiquement, les temps sont mûrs pour que le retour, hautement symbolique, du chef de l'Etat au siège de la présidence, en « pays chrétien », ne pose plus de problème . L'islam libanais ne peut plus être soupçonné – à tort ou à raison –, de vouloir garder le président chrétien en position d'infériorité, dans un siège provisoire en plein fief musulman. De leur côté, les Syriens contrôlent suffisamment le pays pour ne plus considérer que la reconstitution d'un bloc politique chrétien les menace. Le président Hafez el Assad a d'ailleurs promis d'effectuer une visite au Liban, après la réinstallation de M. Hraoui au palais de Baabda. Si une telle visite, annoncée pour septembre, avait effectivement lieu, elle serait le geste le plus significatif à ce jour de la reconnaissance par Damas de la souveraineté du Liban. Ni le président el. Assad, ni aucun de ses prédécesseurs ne sont jamais venus à Beyrouth. Refait à neuf, le palais de Baabda n'est plus le monument de laideur qu'il fut, conçu dans les années 50 par des architectes suisses. Arcades, voûtes, une nouvelle façade et un grand bassin à l'entrée, ainsi que des statues et chapiteaux provenant de la réserve du musée de Beyrouth, ont en quelque sorte humanisé cette bâtisse qui ressemblait à un hall de gare démesuré. L'opération a coûté, au total, plus de dix millions de dollars et Walid Joumblatt, membre du gouvernement, a critiqué la dépense, même s'il ne s'agit pas de crédits de l'Etat.

Il aura fallu d'abord détruire une gigantesque dalle de béton armé, épaisse d'un mètre et demi sur une surface de sept cent cinquante mètres carrés, vestige du blockhaus que s'était fait aménager le général Aoun pour s'abriter des obus. La reconstruction proprement dite et l'aménagement intérieur ont été réalisés en à peine plus de cent jours et terminés le 22 juillet. Mais une deuxième tranche de travaux, pour la rénovation de l'aile des hôtes de la présidence et des bureaux annexes, reste à entreprendre.

LUCIEN GEORGE

Israël espère faciliter le « dialogue » avec Damas et Beyrouth

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les Israéliens sont satisfaits. *« La guerre des sept jours »*, a été un succès, bien que, sur le plan militaire, la *« victoire »* est loin d'être totale. Tous les experts s'accordent à penser que les pertes en hommes et en armement lourd subies par le Hezbollah, ont été mineures. Mais peu importe. Le sentiment général, exprimé en Israël par un député travailliste, est que les intégristes *« sauront à l'avenir se tenir à carreau et réfléchir à deux fois avant de tirer des roquettes contre la Galilée »*. Le message est clair : Israël conservera sa liberté de manœuvre dans la *« zone de sécurité »* et se réserve le droit de frapper le Hezbollah ou les organisations extrémistes palestiniennes s'il le juge nécessaire.

L'acquis le plus important du gouvernement Rabin serait donc diplomatique. Les dix-huit ministres du gouvernement sont unanimes pour considérer aujourd'hui que l'entente scellée verbalement entre Jérusalem, Damas et Beyrouth, avec les bons offices des Etats-Unis, peut servir de *« tremplin »* pour débloquer les négociations bilatérales de paix. Avec une satisfaction non dissimulée, le premier ministre, Itzhak Rabin, a assisté à ce qu'il considère comme la *« déconfiture »* de Téhéran et au départ de Damas, les mains vides, du ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, qui, d'après Israël, était venu demander – sans succès – à la Syrie de laisser transiter par son territoire des armes destinées au Hezbollah.

M. Rabin est d'autant plus soulagé qu'il était convaincu que l'Iran souhaitait embraser le Liban du sud, en poussant les intégristes à poursuivre les tirs de roquettes. Et pour la première fois, la Syrie, toujours selon Israël, a dit *« non »* à Téhéran, en mettant en avant ses intérêts propres. Pour le chef du gouvernement, ce refus est de bon augure. S'exprimant devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, il a affirmé, dimanche 1er août, que *« l'entente qui a permis d'aboutir au cessez-le-feu a créé les bases d'un dialogue avec la Syrie et le Liban »*. Et comme par enchantement, le ton, jusque là très dur à l'égard du régime de Damas, s'est adouci.

« Une énorme mine a été otée sur la voie menant à la paix avec la Syrie et un nouveau chapitre peut commencer dans nos relations avec Damas », affirme le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès. Il se déclare confiant dans l'attitude du président Assad, jusque là considéré comme le pire ennemi de l'Etat juif : *« Je ne peux me rappeler un seul cas où les Syriens n'ont pas respecté un de leurs engagements, qu'ils soient écrits ou verbaux, qu'ils soient donnés directement ou non »*, a-t-il dit.

Le chef d'état-major, le général Ehud Barak va même juqu'à rendre un véritable hommage au président Assad, un homme *« très sérieux, très doué, très responsable, et doté d'une grande expérience ». « Bien sûr,* ajoute-t-il, *il reste un ennemi difficile dans la bataille pour la paix, mais nos intérêts ne sont pas totalement opposés »*. Déjà, les colons du plateau du Golan, conquis par Israël en 1967 et annexé en 1981, expriment une certaine inquiétude. *« Que va recevoir Assad pour son geste de bonne volonté ? »* s'interrogeait lundi l'un d'eux.

Pour l'heure, les Israéliens essaient d'effacer de leur mémoire les images inconfortables de l'exode des civils libanais provoqué par les bombardements incessants. *« Nous avons été contraints de provoquer le départ de ces gens »*, a tranché M. Rabin. – *(Intérim.)*

ISRAËL

Une nouvelle plainte retarde l'expulsion de John Demjanjuk

La Cour suprême d'Israël a retardé, dimanche 1er août, l'expulsion de John Demjanjuk, afin d'examiner une plainte concernant son rôle éventuel dans l'extermination de juifs dans le camp nazi de Sobibor. Cet apatride de soixante-treize ans, originaire d'Ukraine, devait initialement être expulsé, dimanche, vers ce pays, après avoir été, jeudi dernier, acquitté – au bénéfice du doute – des accusations portant sur ses fonctions présumées dans un autre camp de la mort situé en Pologne, celui Treblinka, où périrent plus de huit cent mille juifs pendant la seconde guerre mondiale.

Les cinq juges examineront, dans dix jours, la requête déposée devant la plus haute instance judiciaire d'Israël par un militant du mouvement anti-arabe Kach et par six survivants de l'Holocauste. Pendant ce temps, le conseiller juridique du gouvernement, Yossef Harish, présentera un rapport sur l'éventuelle ouverture d'une procédure contre John Demjanjuk, au sujet de sa responsabilité supposée dans l'assassinat de juifs à Sobibor. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

Le voyage de deux ministres en Côte-d'Ivoire

La France va augmenter sa participation financière à la lutte contre le sida en Afrique

Michel Roussin, ministre de la coopération, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, ont annoncé, samedi 31 juillet à Abidjan (Côte-d'Ivoire), que la France allait augmenter de manière notoire sa participation financière à la lutte contre le sida en Afrique. Dans le cadre d'accords bilatéraux avec les pays africains francophones, cette participation devrait, dès cette année, être portée à 300 millions de francs.

ABIDJAN

de notre envoyé spécial

« Conjoints et solidaires », MM. Roussin et Douste-Blazy souhaitaient que leur bref déplacement en Côte-d'Ivoire marque clairement la nouvelle détermination du gouvernement français à lutter efficacement contre l'épidémie de sida en Afrique. Dans ce pays, parmi les plus touchés de la planète, (on compte plus de 10 % de sujets infectés dans la population adulte ivoirienne), les deux ministres français ont – après avoir donné leur sang au Centre national ivoirien de transfusion sanguine – annoncé que l'effort français serait, dès cette année, porté à 300 millions de francs. Cette somme sera consacrée au financement de diverses actions préventives en Côte-d'Ivoire et dans différents pays d'Afrique francophone (République centrafricaine, Sénégal, Cameroun, Burundi) ainsi qu'en Haïti et dans les Caraïbes. M. Roussin a précisé que cet effort correspondait au triplement des ressources que son ministère consacre à la santé et que cette décision, *« qui le conduira à redéfinir l'ordre de ses priorités »*, avait été encouragée par Edouard Balladur.

« Le salut ou la mort pour tous »

« Cette décision n'est nullement un « coup politique » », a déclaré M. Roussin à Abidjan. *Cela va bien au-delà des péripéties politiques que nous serons amenés, les uns et les autres, à vivre. Il y a une véritable prise de conscience, une véritable mobilisation du gouvernement français pour se lancer dans le combat contre l'épidémie.» « Il s'agit ici de solidarité partagée*, a ajouté Philippe Douste-Blazy. *Le virus du sida ne connaît pas de frontières. Ce sera le salut pour tous ou la mort pour tous.»*

Le gouvernement français entend notamment aider à la coordination sur le terrain des actions menées par les organisations non gouvernementales (Croix-Rouge, Unicef, PNUD) et financer le développement des entreprises de médecine ambulatoire (hôpital de jour) qui permettront de désengager certains services d'hôpitaux africains qui ne peuvent plus aujourd'hui faire face à l'augmentation du nombre des malades atteints du sida. Ainsi, le ministre français de la coopération a-t-il décidé d'investir 12 millions de francs pour la création d'un service de ce type au CHU de Treichville (Abidjan), où la quasi totalité des 120 lits de la clinique des maladies infectieuses du professeur Auguste Kadio est occupée par des sidéens ou des tuberculeux (1). M. Roussin a, d'autre part, critiqué publiquement l'attitude de la Banque mondiale et d'autres *« institutions internationales »* qui, selon lui, ne prennent pas suffisamment en compte les efforts accomplis par la Côte-d'Ivoire et d'autres pays africains «amis» de la France.

« Soit la fidélité soit le préservatif »

La visite des deux ministres français a également permis d'aborder de manière concrète plusieurs des problèmes éthiques que soulèvent la prévention de l'épidémie de sida et la prise en charge thérapeutique des malades. *« La prévention est le seul vaccin dont nous disposions face à cette épidémie mortelle sexuellement transmissible*, a déclaré M. Douste-Blazy. *Et la prévention, c'est soit la fidélité, soit le préservatif. Opposer les deux est une véritable folie. Faut-il rappeler qu'il s'agit d'une question de vie ou de mort ? Il faut respecter les valeurs et les convictions religieuses. Pour ma part, je suis médecin et je réagis en médecin contre la maladie, pour la vie.»*

Interrogé sur les récentes déclarations de responsables catholiques ivoiriens, mettant en cause la « fiabilité » des préservatifs, Frédéric Ekra, ministre ivoirien de la santé, a pris une position sans ambiguïté. *« Une chose est certaine : les autorités ecclésiastiques sont contre l'usage du préservatif. Mais comment ces autorités se sont-elles rendu compte que les préservatifs n'étaient pas fiables ?* s'est-il interrogé. *En vérité, ces responsables religieux reconnaissent que l'utilisation du préservatif peut constituer une solution dans la prévention du sida. Ils veulent bien que nous le disions. Mais tout bas. »*

MM. Roussin et Douste-Blazy ont annoncé leur volonté que les pays du tiers-monde puissent acquérir des médicaments indispensables à la prise en charge des malades. Une mission sur ce thème va être confiée au professeur Claude Griscelli (Hôpital Necker-Enfants malades, Paris), membre du cabinet de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. *« Je trouve profondément choquant que les industriels concernés ne fassent pas d'efforts pour aider les pays en voie de développement à lutter contre cette épidémie »*, a déclaré M. Douste-Blazy. L'urgence, pour le ministre délégué à la santé, est de parvenir à la distribution de médicaments génériques concernant notamment le traitement des multiples infections opportunistes dont souffrent les malades du sida.

« Les industriels doivent impérativement faire des efforts et contribuer à la prévention des maladies opportunistes dans les pays en voie de développement » nous a déclaré le professeur Griscelli. On espère fermement, côté gouvernemental, parvenir à convaincre les fabricants de médicaments anti-viraux (et tout particulièrement le géant pharmaceutique Welcome, producteur de l'AZT), de mettre rapidement un terme à une politique de prix qui prive des millions de sidéens du tiers-monde du bénéfice de ses molécules.

JEAN-YVES NAU

(1) La progression de l'épidémie de sida se double aujourd'hui dans différents pays, industrialisés ou non, d'une résurgence de l'épidémie tuberculeuse. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'on observe l'émergence de bacilles d'envergure résistant aux antibiotiques habituellement efficaces.

Connue sous les noms de maladie de Hirschsprung et de mégacôlon

Une grave affection digestive est identifiée génétiquement par une équipe française

Un groupe de chercheurs dirigé par le professeur Arnold Munnich et le docteur Stanislas Lyonnet (Hôpital Necker-Enfants malades, Paris) annonce, dans le prochain numéro d'août du mensuel *Nature and Genetics*, avoir identifié l'origine d'une fréquente et grave affection digestive connue sous le nom de maladie de Hirschsprung (1). Cette découverte permettra une classification beaucoup plus précise de cette affection, ainsi qu'une information génétique des familles concernées, et peut-être un diagnostic prénatal.

La maladie de Hirschsprung a été décrite en 1888 par un clinicien danois qui lui a laissé son nom. Elle frappe environ un nouveau-né sur cinq mille. Cette affection – également connue sous le terme de mégacôlon – se caractérise par une dilatation d'une partie plus ou moins étendue du gros intestin, accompagnée d'anomalies structurelles du tube digestif et de troubles très importants de la fonction digestive. Elle est due à une paralysie intestinale, conséquence de l'absence de certaines cellules responsables de la motricité digestive. Les nouveau-nés atteints souffrent d'une occlusion intestinale massive, accompagnée d'une distension considérable de l'abdomen.

Diagnostic prénatal

Hier mortelle, cette maladie peut aujourd'hui, grâce aux progrès de la chirurgie et de la réanimation pédiatrique, être parfois prise en charge, le traitement consistant à pratiquer l'ablation d'une section plus ou moins longue du gros intestin, ce qui ne va pas sans séquelles digestives et nutritionnelles.

« Depuis trois ans, plusieurs groupes de chercheurs tentaient de mettre en évidence les facteurs génétiques, depuis longtemps soupçonnés dans la survenue de cette maladie », explique-t-on à l'Association française contre les myopathies, qui a participé au financement de la recherche. *« Prouver l'origine génétique de cette affection était fastidieux, compte tenu du caractère sporadique de cette maladie (la majorité des cas sont dispersés et isolés) et de sa grande variabilité d'expression. D'où la difficulté de constituer un groupe homogène de familles comportant chacune au moins deux individus atteints, une donnée indispensable pour démarrer cette étude. »*

Les chercheurs du Centre de génétique médicale de l'hôpital Necker de Paris ont, grâce à de nombreuses collaborations françaises et étrangères, réussi à constituer un groupe de quinze familles directement concernées par la maladie de Hirschsprung. Ce travail a été facilité par l'utilisation de la carte génétique du laboratoire Genethon, produite en octobre par le docteur Jean Weissenbach (CNRS, Institut Pasteur).

Les résultats publiés dans la revue *Nature and Genetics* concluent à la localisation sur le bras long du chromosome 10 d'un gène directement impliqué dans les formes familiales de cette maladie. Ces résultats devraient contribuer à l'établissement d'une nosographie beaucoup plus claire, la génétique venant ici éclairer une clinique quelque peu imprécise. Ils permettent également d'envisager la mise au point d'un conseil génétique et d'un diagnostic prénatal pour les formes familiales.

Il reste toutefois à déterminer si la grande variabilité observée dans la gravité de cette maladie est le fait de plusieurs gènes ou au contraire, de mutations variées d'un même gène.

J.-Y. N.

(1) «A Gene for Hirschsprung Disease Maps to the Proximal Long Arm of Chromosome 10». Ce travail réunit des chercheurs des unités Inserm n°12 et 194, ainsi que des chercheurs italiens canadiens et finlandais.

Placés depuis le 9 juin

Trente enfants de la communauté des Enfants de Dieu rendus à leurs parents

Un juge des enfants du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, Jean-Michel Permingeat, a ordonné la restitution à leurs familles de trente mineurs, séparés le 9 juin de leurs parents (*le Monde* du 11 juin), des membres de la communauté des Enfants de Dieu d'Eguilles (Bouches-du-Rhône) mis en examen pour excitation de mineurs à la débauche. Treize enfants sont rentrés chez eux vendredi 30 juillet, après avoir été placés en foyers ou dans des familles d'accueil. Les autres devaient retrouver leurs familles dans les jours suivants. Le juge a pris cette décision jeudi 29 juillet à la suite d'expertises pédopsychiatriques et psychologiques, tout en prononçant une mesure d'assistance éducative en milieu ouvert en raison d'un défaut de scolarisation des enfants concernés. L'instruction reste toutefois en cours.

Au régiment d'infanterie de marine de Fréjus

Dix-huit jeunes recrues auraient été maltraitées par quatre sous-officiers

Dix-huit jeunes volontaires, qui avaient effectué un stage au vingt et unième régiment d'infanterie de marine (RIMA) de Fréjus (Var), avant de partir outre-mer, ont porté plainte, mardi 29 juin, auprès de la gendarmerie de Fréjus, pour *« mauvais traitements »*. *« Les jeunes militaires,* explique l'adjudant chargé de l'enquête, *auraient subi de la part de quatre supérieurs, un sergent, un caporal-chef et deux caporaux, des coups et blessures sans gravité, des violences légères mais répétées qui ne leur ont pas laissé de traces. »* Les sous-officiers auraient fait preuve d'*« abus d'autorité »* durant les exercices physiques. Ils ont été mis aux arrêts. Le dossier a été transmis au parquet pénal militaire de Marseille.

Ancien directeur central de la PJ

Jacques Genthial nommé inspecteur général des services actifs de la police nationale

L'ancien directeur central de la police judiciaire, Jacques Genthial, qui avait été relevé de ses fonctions le 6 juillet en conseil des ministres, a été nommé inspecteur général des services actifs de la police nationale mais sans affectation, par décret du président de la République daté du vendredi 30 juillet et publié au *Journal officiel* du samedi 31 juillet.

De source bien informée, on indique que M. Genthial pourrait être prochainement affecté à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). Le départ de M. Genthial de la PJ avait provoqué quelques remous dans les rangs policiers (*le Monde* du 16 juin) où il était considéré comme *« un grand patron »*. Le syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN-majoritaire) s'était *« étonné »* de cette mesure concernant un poste traditionnellement considéré comme « intouchable ».

M. Genthial a été remplacé par Jacques Franquet (*le Monde* du 9 juillet). Le *Journal officiel* du 31 juillet annonce par ailleurs la nomination de Jean-Pierre Musso, sous-préfet de Meaux (Seine-et-Marne) au poste de directeur de la circulation, des transports et du commerce à la préfecture de police.

□ **Un ancien patron de discothèque mis en examen après le suicide d'un commissaire de police.** – A la suite du suicide du commissaire de police Mathieu Moracchini (*le Monde* daté 1er-2 août), un homme de nationalité tunisienne, âgé de quarante-trois ans, Mohamed Karaoui, a été mis en examen, samedi 31 juillet, par Janine Drai, juge d'instruction au tribunal de Paris, pour « arrestation illégale, extorsion de fonds et coups et blessures volontaires ». Les enquêteurs pensent que cet ancien patron de discothèque a pu participer à l'agression dont un chroniqueur hippique, Thierry Léger, dit avoir été victime le 21 juillet. Le suicide du commissaire Moracchini, qui s'est tiré une balle dans la tête dans la nuit du 25 au 26 juillet devant le commissariat du 12e arrondissement de Paris, pourrait être lié à cette agression.

□ **Une huitième mise en examen dans l'affaire de Toulouse.** – Le huitième garçon accusé de viol par une adolescente, ancienne élève du lycée du Caousou à Toulouse (*le Monde* du 29 juillet), a été mis à son tour en examen pour attentat à la pudeur avec violence. Des huit jeunes gens mis en examen, cinq sont poursuivis pour attentat à la pudeur et trois pour viol ou complicité de viol. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse se prononcera le 10 août sur la demande de mandat de dépôt de ces derniers, rejetée par le juge délégué, mais requise par le parquet.

CORRESPONDANCE

La guerre des Vasarely

Une lettre de Charles Debbasch

Charles Debbasch nous a adressé, après la publication dans le Monde *daté 27-28 juin, d'un article intitulé « La guerre des Vasarely », la lettre suivante :*

Votre article comportant un certain nombre d'inexactitudes, d'informations incomplètes et d'interprétations conduisant à présenter de manière déformée et négative le sens et les résultats de ma gestion à la tête de la Fondation Vasarely, je tiens à porter à votre connaissance les observations suivantes :

1. – Il est faux d'affirmer qu'en 1981 j'aurais profité de la *« situation favorable »* constituée par la paralysie de Vasarely pour lui proposer *« les services de l'université »* et l'amener à conclure une convention.

C'est à l'initiative du peintre que des négociations ont été entreprises avec l'université d'Aix-Marseille III, qu'elles ont été menées pendant plusieurs mois avec les avocats de Vasarely et conclues par le président de l'université de l'époque, et non par moi-même, à une date où le peintre n'était pas paralysé.

2. – La thèse exprimée par la famille de Vasarely de ma *« mainmise progressive »* sur la Fondation, caractérisée par *« dès le départ... une première tentative de modification des statuts »* et *« la mise à l'écart de Claude Pradel-Lebar »* est totalement erronée :

– D'une part la convention signée en 1981 avec Vasarely prévoyait une modification des statuts pour permettre aux universitaires d'assumer la gestion et d'obtenir au conseil d'administration neuf sièges sur dix-huit. En outre, c'est à l'initiative de l'artiste que cette modification a été demandée à l'assemblée du 15 mars 1981. Elle n'a pu alors être réalisée en raison de l'opposition du ministre de l'intérieur de l'époque ;

– D'autre part, c'est Vasarely et son épouse qui ont décidé, avant de confier la gestion à l'université, de mettre fin aux fonctions de Claude Pradel-Lebar, ainsi qu'en atteste un document du 10 février 1981 signé par eux : *« Antérieurement à l'assemblée générale (de 1981) il sera mis fin aux fonctions du directeur de l'unité de la Fondation d'Aix-en-Provence »*. L'engagement n'ayant pas été tenu, il incombait aux nouveaux responsables de mettre en œuvre cette décision, justifiée par les graves déficits de la Fondation. Ce licenciement a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration, composé notamment de Vasarely, de son épouse et de ses deux fils...

3. – La citation tronquée de ma lettre du 23 octobre 1986 à Vasarely accrédit la thèse erronée d'une *« mainmise »* de ma part sur ses *« affaires privées »*. Il suffit d'en lire l'intégralité pour constater que ma seule préoccupation était l'avenir de la Fondation.

Le paragraphe précédant celui que vous avez cité en atteste : *« ...Je voudrais vous dire aujourd'hui mon inquiétude pour l'avenir de la Fondation. Comme vous le savez, j'ai essayé dans ces dernières années d'assumer la pérénité de l'institution qui vous doit tout en assainissant ses finances. Je crains que ces efforts soient un peu compromis par une certaine « dérégulation du marché Vasarely... »* Il est donc clair que j'ai agi en tant que président de la Fondation, dans son intérêt, et non pour faire *« main basse »* sur les affaires du peintre.

4. – Il est abusif de prétendre que la Fondation *« n'a rien fait qui soit à la mesure du renom de l'artiste »*. En douze ans, de nombreuses expositions ont été organisées en France et à l'étranger ; et si aucune rétrospective n'a eu lieu c'est tout simplemet parce que seul Vasarely détenait ses toiles historiques et les plus représentatives.

5. – Il est faux de prétendre que j'aurais *« privilégié les relations avec les galeries marchandes »* au détriment d'objectifs culturels. C'est donner de la Fondation une image mercantile qu'elle n'a pas, et ternir le dessein réaliste de Vasarely, qui a voulu doter sa Fondation d'œuvres aliénables dont la vente est destinée à couvrir les frais de fonctionnement des musées d'Aix et de Gordes.

6. – Je démens catégoriquement toutes les allégations relatives à de prétendus détournements d'œuvres appartenant à Vasarely ou de sommes qui lui étaient destinées, De même il n'y a jamais eu tentative de vente d'un tableau dénommé *Sophi*.

7. – Je réfute enfin les accusations portées à mon encontre par la famille Vasarely d'avoir *« oublié dans bien des cas »* de payer à l'artiste les sommes qui lui étaient dues sur certaines ventes. La Fondation lui a toujours scrupuleusement reversé les sommes lui revenant, jusqu'à l'ouverture du conflit avec ses héritiers.

8. – La *« situation financière de la Fondation »* n'a pas davantage été *« dramatisée »*. De 1973 à 1981, Vasarely réglait sur ses deniers personnels les déficits annuels de la Fondation. Depuis l'arrivée de l'université, la Fondation assume seule ses proches charges ; elle est même devenue pour l'artiste une source de revenus (vente d'œuvres et intégrations architecturales).

9. – Quant aux prix de vente des tableaux, les *« rabais »* consentis à certaines galeries s'expliquent parfaitement. La valeur d'un tableau est déterminée par le marché, non par la « cote internationale » que Vasarely établit librement. Sur cette base, la Fondation a dû fixer des prix d'achat (à l'artiste) et de vente (à des clients) plus réalistes. Ainsi, à l'occasion d'une exposition à Séoul une œuvre évaluée à 340 000 F par l'artiste l'était à 50 000 F par un expert officiel, soit près de sept fois moins ! De telles disparités s'expliquent donc aisément. On pourrait d'ailleurs comparer utilement ces prix avec ceux pratiqués par l'artiste, ses marchands et ses proches.

10. – Il est faux de laisser croire qu'à la mort de son épouse, en 1990, *« Vasarely était pratiquement ruiné, tout comme ses héritiers »*. Peu de temps avant ce décès, le peintre envisageait de donner à une future fondation à Paris, près de quatre cents œuvres, d'une valeur d'environ 70 millions de francs. En outre, il écrivait le 8 février 1989 : « Il restera beaucoup de tableaux, de planches et de multiples après enlèvement de la partie importante de la donation au profit du musée en projet », ce qui confirme une lettre antérieure du 14 juin 1988, dans laquelle il déclare posséder « cinquante mille petites œuvres ». Or une grande partie de ces œuvres ne figure pas dans l'inventaire successoral. Que sont-elles devenues ?

La justice a dû être saisie, et je lui fais confiance pour rétablir la vérité sur une gestion guidée par le seul intérêt du public.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

SOCIÉTÉ

Face aux effets de la crise et de la décentralisation

Des experts du Commissariat général du Plan proposent une réorganisation de l'action sociale

Le groupe de travail du Commissariat général du Plan, sur l'évolution du travail social, mis en place à la demande de Jean-Louis Bianco, alors ministre des affaires sociales et de l'intégration, a rendu publiques, mardi 20 juillet, ses propositions sur la réorganisation des services d'action sociale ainsi que sur une redéfinition des professions sociales (missions, statuts et formations).

Subissant en même temps les effets de la décentralisation et de la crise économique, le travail social a connu de profonds bouleversements ces dix dernières années. Les missions, hier centrées sur la réduction des inégalités et l'intégration de populations relativement homogènes, se sont transformées et alourdies. A la lutte contre la pauvreté s'est ajoutée celle contre l'exclusion et les cercles des populations concernées se sont multipliés, rendant l'action sociale plus complexe. Parallèlement, le malaise ressenti par les travailleurs sociaux s'est transformé en crise. Actuellement, le recrutement est problématique dans certaines fonctions. Ainsi, 15 % des postes sont vacants en polyvalence de secteur et 20 % dans les équipes de prévention.

Chargé d'une réflexion sur l'évolution du travail social, le groupe de travail du Commissariat général du Plan, présidé par Antoine Durrleman, délégué général aux affaires sanitaires et sociales de la ville de Paris, a volontairement limité ses travaux au secteur directement confronté à la lutte contre l'exclusion et à l'insertion, c'est-à-dire au travail social généraliste en milieu ouvert (hors établissements spécialisés et sans mesures administratives, judiciaires ou médicales). Ses propositions, publiées dans un ouvrage, *« Redéfinir le travail social, réorganiser l'action sociale »* (1), s'articulent autour de deux idées-force : la réorientation des services sociaux publics sur les personnes les plus en difficulté et la revalorisation du travail social.

Le groupe de travail souligne l'importance de l'approche généraliste dans l'action sociale, et insiste sur la nécessité de rendre les dispositifs *« plus lisibles et plus cohérents pour l'usager, de mieux articuler les différents territoires d'intervention et d'améliorer les conditions de partenariat entre services publics et privés »*.

Mettre fin à la crise du recrutement

Il propose trois schémas de réorganisation : le premier *« réaffirme la pertinence de l'organisation actuelle en cherchant à réduire les difficultés dues, pour l'essentiel, à un alourdissement des tâches, par un recentrage du service »* ; le deuxième s'appuie sur la mise en place d'équipes pluridisciplinaires dans le cadre des compétences départementales ; le troisième, qualifié de *« plus ambitieux et plus novateur »*, *« repose sur le regroupement local des compétences sociales de l'Etat, des départements, des communes et des autres intervenants sociaux, au sein de pôles locaux de compétences sociales. Il implique une valorisation et une reconnaissance du rôle des associations »*.

La réorganisation territoriale n'est pas une panacée. Elle doit, pour plus d'efficacité, s'accompagner d'une revalorisation et d'une requalification des professions sociales. Il faut mettre fin à la crise de recrutement. Le groupe de travail estime qu' *« un remaniement des formations de type bac + 3 reste à faire »* et propose trois solutions : le maintien du système existant en l'améliorant par, notamment, la création de passerelles avec les formations supérieures ; l'intégration des formations sociales à l'université ; enfin, la création d'un système mixte avec une formation universitaire générale et une formation professionnelle en écoles, offrant plusieurs filières spécialisées.

Le rapport souligne la nécessité d'obtenir des statuts ouverts (pour décloisonner le travail social), attractifs (pour le recrutement) et négociés (afin de clarifier les responsabilités). Plutôt que de prôner la dérégulation des statuts, ce qui accroîtrait l'émiettement de la profession, ou l'homogénéisation dans un statut unique, il se prononce pour *« une amélioration des cadres de négociation et de concertation entre employeurs »*.

Il propose de mieux intégrer les employeurs dans la négociation des statuts, de créer, éventuellement, une convention collective propre au secteur social en milieu ouvert et d'organiser une négociation entre tous les partenaires concernés. Il suggère également d'améliorer la promotion interne dans la fonction publique et de favoriser l'accès à des postes d'encadrement.

Dans ses conclusions, le groupe de travail formule deux recommandations : entreprendre un état des lieux précis sur le travail social par des enquêtes, et créer un observatoire des innovations et des expérimentations. Il déplore de s'être heurté à une insuffisance de données, car il n'existe pas de système d'information statistique national sur les travailleurs sociaux.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) *Redéfinir le travail social, réorganiser l'action sociale*, Commissariat général du Plan, la documentation française, 142 p., 80 F.

Dans le cadre de l'Année européenne des personnes âgées

La croisière des vieux amis

COLOGNE

de notre envoyée spéciale

L'*Olympia* glisse doucement sur le Rhin. Sur le pont, les petites silhouettes ramassées dans leurs fauteuils roulants, toutes coiffées de bobs blancs pour se protéger du soleil, contemplent les paysages de la Lorelei. La nuit a été calme. Pour la première fois depuis des années, la plupart des soixante-dix *« vieux amis »*, comme les appellent les Petits Frères des pauvres (1), se sont endormis sans somnifères ni tranquillisants.

L'*Olympia* n'a rien d'un navire-hôpital. Dans ses coursives, aucune blouse blanche ne circule, ses flancs n'accueillent pas de salle de garde ni de réfectoire. Les passagers ont délaissé leurs habituels pyjamas. Des vêtements neufs leur ont été distribués. Ils sont français, belges, allemands, espagnols ou hollandais, et cela fait des années qu'ils n'ont pas quitté leur chambre. Pour partir, ils ont versé l'équivalent d'une semaine de revenus, en général de 400 à 600 francs. Le reste a été payé par l'association. Profitant de l'Année européenne des personnes âgées, le ministère des affaires sociales a offert une subvention de 40 000 francs au projet, moins d'un dixième du coût global.

Trente-cinq médecins, infirmières et aides-soignantes sont répartis en équipes de quatre bénévoles pour dix voyageurs. Tous mangent ensemble. Dans le cadre de *« l'institution »*, la maison de retraite ou l'hôpital de long séjour, pudiquement rebaptisé « service de gérontologie clinique », les soins, disent-ils, sont *« expédiés en deux temps, trois mouvements »*. Le réveil collectif a lieu aux aurores. On meuble ensuite, comme on le peut, une journée blanche de douze heures. Ici, au contraire, chacun est invité à exécuter à son rythme les menues tâches quotidiennes, la toilette, l'habillement, afin *« de reconquérir le maximum d'autonomie et de retrouver une certaine dignité »*.

« Ce sont des moments d'échange privilégiés, explique Claude Marry, infirmière en gériatrie. *Les personnes âgées ont un énorme besoin d'écoute, que bien souvent on ne peut satisfaire. On passe trois minutes avec elles et on se sent frustré de cette carence relationnelle. »* Les passagers de l'*Olympia*, âgés en moyenne de quatre-vingt-trois ans, ont des handicaps lourds : hémiplégies, Parkinson, Alzheimer, maladies cardiaques entraînant des insuffisances graves. Plusieurs sont amputés. Pourtant, tous s'accordent à penser que c'est de leur isolement affectif et social, dont ils souffrent avant tout.

Redevenir une personne sociale

« On a tous besoin d'un témoin favorable, d'un regard positif porté sur soi », rappelle un bénévole de l'association. L'adage est valable pour les soignants. *« Le travail au service des personnes âgées,* explique Françoise Pollet, surveillante générale d'hôpital et instigatrice du projet, *est trop souvent perçu comme une tâche dévalorisante. Récemment encore, on y affectait le personnel par mesure disciplinaire. La gériatrie n'est d'ailleurs pas considérée comme une spécialité médicale à part entière. »* Il prend tout son sens chez ces personnes âgées, dites grabataires. Photographiées au polaroïd, entourées sans être maternées, maquillées par les aides-soignantes, les vieilles dames et leurs compagnons reprennent conscience de leur image et renouent avec les réflexes de sociabilisation.

Au long séjour de Pierrefitte, où ils sont tous deux pensionnaires, lui au premier, elle au second étage, Pierre Boucher et Alice Riverain, quatre-vingt-quinze ans, ne s'étaient jamais parlé. Dans l'élégante salle à manger du bateau, il l'aborde timidement. *« On est bien mieux que là-bas en prison,* lui répond-elle. *On n'a pas les yeux assez grands ! »*. Les deux amies d'Alice s'esclaffent. Quitte à bouleverser l'ordre des cabines, elles ont tenu à dormir ensemble, même sur un lit de camp, avant de retrouver leurs chambres séparées. Alfons, de Gand, reste un peu à l'écart des déambulateurs et des fauteuils roulants. Il a apparemment plus de chance, puisqu'il vit en foyer-logement et qu'il a conservé l'usage de ses jambes. Mais il n'a pas souvent l'occasion de causer, et son regard pétille quand il raconte sa rencontre avec Gandhi, en 1940. Même s'il conclut, à nouveau morose : *« J'ai eu une vie d'aventurier, et maintenant, je m'ennuie. »*

Le soir venu, quand tous les « vieux amis » sont couchés, le personnel soignant se prépare à une longue nuit de veille. Autour d'une tasse de café, ils commentent la thèse de Catherine Gestin qui a démontré l'existence d'un *« effet-croisière »*, depuis sa première édition en 1986 et qui a donné à l'Assistance publique de Paris l'idée de mener un projet similaire en septembre prochain.

Ils espèrent que ce voyage ne s'arrêtera pas, une fois la dernière chaise roulante débarquée à Würtzburg. Yvonne, son éternelle cigarette au bec, n'est pas dupe. A l'idée de retourner à la Maison de Nanterre, elle murmure : *« Ici, je n'ai plus le cafard. Mais, dès que je serai rentrée, la sale bête reviendra. »*

FLORENCE DUTHEIL

(1) La croisière est organisée par l'association Vieillir sans frontière, créée par des membres des Petits Frères des pauvres. Adresse : 33-64, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : (16-1) 43-38-10-10.

COMMUNICATION

Un « sommet » à Los Angeles

Les chaînes américaines promettent de déclarer la guerre à la violence

Comment contrer l'endémie de violence à la télévision américaine ? Les responsables des chaînes, sous le feu des critiques, devaient se réunir, lundi 2 août, à Los Angeles, en compagnie des producteurs, des législateurs, d'experts et des représentants des associations de téléspectateurs, pour déterminer les moyens d'apporter des réponses à cette question.

LOS ANGELES

correspondance

« C'est comme si une usine de produits chimiques se contentait de peindre sa cheminée en rouge pour indiquer d'où vient la pollution ! » ... Le sénateur démocrate Byron Dorgan ne croit pas à la « déclaration de guerre à la violence » des *networks* aux Etats-Unis !

A quelques mois du délai imposé par le Television Act Law du sénateur Paul Simon, les principales chaînes nationales, ABC, CBS, Fox et NBC, ont paré *in extremis* à une menace d'intervention du Congrès par un code commun de conduite. Un *« advance parental advisory »* (avertissement aux parents) signalera préalablement à l'antenne, dans un rectangle blanc, le caractère violent de certains programmes, afin qu'ils puissent choisir d'éloigner leurs enfants du poste (*le Monde* du 2 juillet).

Un seul problème : les présidents des *networks* ont eu beaucoup de mal à citer une émission méritant un tel avertissement ! Ils se sont simplement engagés – dans la mesure du possible – à ne pas donner dans la violence gratuite ni à la représenter sous des couleurs trop séduisantes.

La polémique sur les images de violence à la télévision est en tout cas intense et, au « sommet » de Los Angeles, producteurs, diffuseurs, législateurs, experts et associations sont tous déterminés à agir.

« Coupables de meurtre »

Pour le moment, les chaînes payantes du câble ne sont pas interpellées par le Congrès. Mais Ted Turner a souscrit au code des chaînes hertziennes : *« Les programmateurs de télévision sont coupables de meurtre, tous, moi y compris »*, a déclaré le créateur de CNN, TBS et TNT.

Des études récentes ont tenté de quantifier ce phénomène. *TV Guide*, leader des magazines de télévision, a chargé le Center for Media and Public Affairs de Washington d'éplucher dix-huit heures de programmes diffusés sur dix chaînes de la capitale américaine. Bilan : 1 846 actes de violence (une moyenne de dix par heure pour chaque chaîne, et dix fois plus pendant les séries dramatiques), dont 175 scènes de meurtres, 389 agressions, 362 apparitions d'une arme, 673 coups portés... Les dessins animés, très suivis par les enfants, comportaient un chiffre record d'agressions. Un enfant américain âgé de deux à onze ans passe vingt-deux heures par semaine devant la télévision qui sert ainsi de « baby-sitter ».

Hors écran, s'alignent les statistiques de la criminalité américaine, en hausse de façon critique chez les jeunes. Entre 1981 et 1990, le FBI dénombre une augmentation de 5 % des arrestations dans la population âgée de plus de dix-huit ans, tandis que pour la tranche d'âge en dessous de dix-huit ans, cette augmentation est de 60 % !

Peut-on établir un lien formel entre l'absorption de programmes au contenu violent et le passage à l'acte agressif ? Existe-il une corrélation entre le nombre de postes de télévision et les homicides ? Des chercheurs ayant suivi les mêmes sujets à l'âge de huit, dix-neuf et trente ans dans une communauté semi-rurale de l'Etat de New-York l'affirment haut et clair : plus les enfants de huit ans regardaient la télévision, plus les adultes de trente ans étaient enclins à des comportements criminels.

« Plus on regarde, plus on a peur »

Une autre étude établit une concordance entre l'apparition de la télévision dans un pays, et la progression du chiffre de ses homicides : il y eut presque 100 % d'augmentation des meurtres au Canada et aux Etats-Unis entre 1945 (date de l'arrivée de la télévision) et 1970. On observe un phénomène identique en Afrique du sud où la télévision ne fut autorisée qu'en 1975, et où les homicides avaient augmenté de 130 % douze ans après. Pour l'auteur de cette recherche comparative, le Dr Brandon Centerwall du département d'Epidémiologie de l'Université de Washington, la pratique de la télévision est *« un facteur déterminant dans environ la moitié des homicides commis aux Etats-Unis, soit dix mille par an »*. De même que fut établi un lien de cause à effet entre l'usage de la cigarette et le cancer du poumon, les images violentes de la télévision altéreraient de façon indélébile le développement cognitif d'un jeune sujet (particulièrement les préadolescents), les incitant sans discernement à l'imitation et à la reproduction de ce qu'ils voient.

George Gerbner, professeur en communication à la célèbre école Annenberg de Philadelphie affine l'analyse : *« Quelle leçon la violence à la télévision enseigne-t-elle à nos enfants ? Que c'est là un moyen efficace de résoudre un problème ! Encore plus débilitante est la désensibilisation, qui conduit à ne plus savoir dire non, à accepter des formes de violence, même officielles. Et cette violence frappe de façon intégrale, car plus on est sous-représenté socialement, plus on est « victimisé », comme c'est le cas des minorités, et des femmes... Et donc plus on regarde la télévision, plus on a peur ! Historiquement, la violence a toujours été utilisée pour générer la peur, la dépendance, pour contrôler les gens. »*

Les conclusions du Dr Edward Donnerstein, qui travaille au département de communication de l'université californienne de Santa Barbara, sont similaires : divisant un échantillon de population, il a soumis un des deux groupes à des visionnages de films très violents, puis leur a demandé de juger un procès pour viol. *« Le verdict est toujours plus tolérant dans le groupe des « spectateurs », apparemment désensibilisés par ce qu'ils ont vu. »* Les membres de Congrès se sont largement appuyés sur ces recherches pour établir leur conviction.

Faut-il, pour autant, réglementer le tube cathodique ? Alors que l'Amérique est malade de la dégradation des conditions de vie dans les grandes villes, du délabrement de ses écoles, des armes en vente libre, c'est la télévision, bouc émissaire moderne, qui se retrouve ainsi sur la sellette, et c'est au petit écran qu'un Congrès qui n'a pas su faire voter la loi Brady sur le contrôle des armes, demande des comptes. Les *networks* seraient-ils une cible plus facile, et plus visible, que le puissant lobby de la National Rifle Association ? Jeff Sagansky, président de CBS Entertainment a déclaré à un parterre de critiques de télévision : *« J'espère que cette expérience va donner au Congrès le courage de se pencher sur d'autres causes de violences dans ce pays, qui sont peut-être plus dures à attaquer, le contrôle des ventes d'armes, par exemple. »*

Les associations des téléspectateurs déterminées à éradiquer ce fléau entament une croisade qu'elles assimilent aux luttes contre l'abus de tabac ou d'alcool, et font du « nettoyage » de l'environnement télévisuel une question de santé publique. Comme toujours, les censeurs ne sont pas loin, cherchant à établir une équation entre sexe et violence, alors que la prohibition morale et la pudibonderie des Américains quant aux représentations de la sexualité ont sûrement contribué, par défoulement ou compensation, au déchaînement de la violence sur les écrans.

L'équivalent d'un système fédéral de visa de censure rencontrera peu de partisans, à cause de l'attachement aux valeurs du premier amendement de la Constitution qui établit la liberté de l'information (1). Les groupes tels que Americans for Responsible Television ou la National Coalition on Television Violence réclament un système d'indexation des émissions semblable à celui des films qu'établit la Motion Picture Association of America. Les diffuseurs pourraient alors se voir contraints d'encoder un indice de violence dans leur signal, afin que les parents puissent bloquer certains programmes à l'aide d'un verrou électronique (une puce informatique incorporée au récepteur). La technologie est déjà au point pour les sous-tirages destinés aux sourds et malentendants.

Mais, une fois énoncées leurs bonnes intentions, on entend ressurgir chez les responsables de chaînes l'obsession des taux d'audience, et la crainte que le label « violent » n'effraie les annonceurs. Question de marchés, aussi : la comédie voyage mal, tandis que le film d'action, synonyme de sang, d'explosions et de meurtres, est une bonne marchandise internationale.

Quelques semaines après le premier accord de réduction de la violence sur leurs ondes, un *network* (NBC) et une kyrielle de chaînes locales diffusaient la vidéo d'un meurtre en direct dans un cimetière de Floride... Le nouveau code anti-violence entrera en application à la rentrée, à l'essai sur une période de deux ans. Après quoi, on saura si la trêve était factice, ou si le petit écran cherche vraiment à déposer les armes.

CLAUDINE MULARD

(1) En juin dernier, toutefois, une commission fédérale sur les droits civiques enquêtant sur la couverture médiatique des émeutes de Los Angeles a entendu – et assigné à comparaître – des journalistes

La reconduction de la concession de la SES avec le Luxembourg

Un sixième satellite de télévision Astra

La Société européenne de satellites (SES) vient de renouveler, jusqu'en 2010, sa concession avec le grand-duché du Luxembourg. Ce contrat lui donne l'exclusivité de la télévision par satellite à la position orbitale de 19,2° Est, où la SES exploite déjà trois satellites Astra. Avec ces trois engins lancés en 1988, 1991 et 1993 (*le Monde* daté 21-22 mars), le système Astra peut diffuser jusqu'à quarante-huit programmes différents, reçus sur de petites antennes paraboliques ou repris sur les réseaux câblés.

Ces chaînes, notamment anglaises et allemandes, ont placé Astra en tête de la télévision par satellite en Europe. La SES avait déjà commandé ses quatrième et cinquième satellite (lancement prévu par Ariane fin 1994 et début 1995), pour augmenter ses capacités et se préparer à utiliser les techniques de compression numérique, qui vont multiplier les programmes diffusés sur un seul satellite. Elle vient d'annoncer son intention de placer en orbite en 1996 un sixième engin, Astra 1 F, qui sera comme Astra 1 E dédié à ces programmes numériques, et permettra au système Astra de diffuser des centaines de programmes à partir du même point dans le ciel.

M. C. I.

□ **Le « Times » teste une baisse de son prix de vente dans le Kent pour parer à une mévente.** – Le *Times* (365 000 exemplaires par jour), quotidien britannique du groupe News International de Rupert Murdoch, a annoncé dimanche 1er août que ses lecteurs du Kent (sud-est de l'Angleterre) paieraient le journal 30 pences (2,67 francs) du lundi au vendredi au lieu de 45 pences (4 francs) jusque-là. Le samedi, le journal passe à 35 pences (3,11 francs) contre 50 pences (4,45 francs) auparavant. Cette décision est entrée en vigueur lundi 2 août. Peter Stothard, rédacteur en chef, a expliqué que *« certains lecteurs réguliers, frappés par la récession, semblaient économiser en achetant le journal moins régulièrement »*. La baisse du prix vise donc à les fidéliser. Si l'essai s'avérait concluant, nul doute qu'il serait étendu à toutes les régions de Grande-Bretagne. Le *Times* est le deuxième quotidien britannique – et le premier de la presse dite de qualité – qui décide de baisser son prix. Il y a trois semaines, un autre titre du groupe Murdoch, le quotidien populaire *The Sun*, avait annoncé une diminution de son prix de 5 pences, ramené à 20 pences (1,78 franc) pour tout l'été. Le *Daily Mirror* (Mirror Group Newspaper), principal concurrent du *Sun*, avait aussitôt réagi en ramenant son prix à 10 pences (0,89 franc), contre 27 (2,40 francs) habituellement. Mais la mesure ne valait que pour une journée.

SPORTS

FOOTBALL : la victoire de Cannes sur Marseille (2-1) en championnat de France

Les Phénix de la Croisette

La seconde journée du championnat de France de football a été marquée par la victoire à domicile de l'AS Cannes face à Marseille (2-1), dimanche 1er août. Nouvellement promu, le club cannois, présidé par Francis Borelli et entraîné par Luis Fernandez, les deux anciens complices du PSG, se trouve propulsé à la tête du championnat, ex aequo avec Bordeaux et Nantes

CANNES

de notre envoyé spécial

« Il faudra recevoir les champions d'Europe dignement », avait prévenu Luis Fernandez, l'entraîneur de l'AS Cannes, à la veille de la rencontre avec les Marseillais. La formule s'adressait aussi bien à ses joueurs qu'aux supporters cannois, souvent prompts à titiller leurs homologues marseillais. *« Pari tenu »*, pouvait répondre Francis Borelli, le président de l'AS Cannes, au soir d'un match intense, où d'intrépides David ont pris au piège des Goliath aux crampons d'argile. Nullement impressionnés par le penalty de Boksic, Priou et Ferhaoui ont donné à Cannes une victoire aussi régulière qu'inattendue.

Au début de la saison dernière, personne n'aurait misé sur l'AS Cannes. Après avoir été quatrième du championnat de France en 1991, l'équipe avait sombré dans le fond du tableau la saison suivante pour échouer en deuxième division l'an passé. Rien n'avait pu empêcher la chute, ni le plantureux budget – 105 millions de francs en 1991-1992, le cinquième de France – ni les vedettes – le Camerounais Omam-Biyik et le Yougoslave Asanovic. Le club étendard de la nouvelle municipalité de Michel Mouillot (PR) semblait perdu.

Alors, quand, en octobre 1992, Francis Borelli obtient la présidence du club, beaucoup pensent qu'à soixante ans, le vieux lion à la crinière blanche veut y prendre sa retraite. Et quand il nomme Luis Fernandez entraîneur deux mois plus tard, et que celui-ci prétend jouer les barrages, les plus charitables ricanent. Pourtant, quinze victoires et un nul plus tard, Cannes se retrouve en tête du championnat de première division, et les rieurs applaudissent.

C'est que les deux hommes, qui avaient une revanche à prendre, ont cru au renouveau de Cannes : Luis Fernandez, l'ancien international enterré à plusieurs reprises à la suite de blessures, terminait à Cannes une carrière faite d'exploits et d'infortunes. Et Francis Borelli rongeait son frein, en réserve du football après avoir présidé le PSG pendant treize ans. Borelli a accepté de reprendre le club parce que Fernandez y jouait ; Fernandez est passé entraîneur parce que Borelli le soutenait.

« J'ai toujours considéré Luis comme mon fils, constate Francis Borelli. *Parce qu'il correspond à ce que j'ai été dans ma jeunesse, le talent pour le foot en plus. »* Luis Fernandez ne renie pas cette paternité. Dès l'arrivée de Francis Borelli au PSG en 1978, il a été son favori. Au fil du temps, disent-ils, leur confiance mutuelle n'a fait que se renforcer et c'est peut-être la clé du succès de Cannes.

Luis Fernandez le parieur

« Sérieux, travail, honnêteté. » Voilà le nouveau credo de Luis Fernandez. Le fort en gueule, celui qu'on disait fantasque, lorsqu'il jouait encore, est devenu méthodique et attentif sur le banc de touche. Luis Fernandez reste pourtant un intuitif, qui n'hésite pas à surprendre l'adversaire par des sélections osées. *« Il a tout coordonné*, s'enthousiasme Borelli, *et joué l'attaque à outrance. »* A chaque fois, c'est un défi, comme Fernandez le parieur aime en lancer. Et les joueurs montent les enchères.

Ceux-ci auraient pu ramasser la mise et déserter après leur remontée en première division. Ils savaient que l'AS Cannes, confrontée à des difficultés financières, ne pouvait leur offrir des salaires mirifiques. De fait, le budget du club, qui était de 60 millions de francs l'an dernier est tombé à 50 millions cette année. *« Les joueurs gagnent moins que lorsqu'ils étaient en deuxième division*, déplore Francis Borelli. *Pourtant ils sont restés. »* Même s'il n'exclut pas de leur octroyer des primes, il y voit la preuve que le football est plus qu'un jeu d'argent, une *« fusion »* et pourquoi pas un *« art »*.

Car pour M. Borelli, le football, c'est littéralement sacré. Il est un esthète, un mystique du ballon rond. Il avoue avoir vécu son départ du PSG, après l'arrivée de Canal Plus dans le capital du club parisien en mai 1991, comme un *« deuil »*. Le succès de Cannes est pour lui une résurrection, et c'est avec la foi du charbonnier qu'il attend les prochaines rencontres.

La contagion de la superstition

Comme tout croyant, Francis Borelli est aussi superstitieux. Sa *« superstition maladive »* le laisse sans énergie les veilles de match, le contraint à d'incessants simulacres que lui-même trouve *« grotesques et ridicules »*. Mais s'y dérober *« ce serait faire injure à la superstition et alors elle ne nous raterait pas »*. Une superstition contagieuse que Luis Fernandez partage : n'a-t-il pas décliné les offres alléchantes et préféré rester à Cannes parce qu'il avait peur, s'il partait, de perdre pour de l'argent le bonheur qu'il avait *« construit avec sa famille »*. La superstition a également contaminé l'équipe. *« Chacun garde la même place à table, dans le bus*, constate le milieu de terrain Patrice Lestage, *et il ne viendrait plus à l'idée d'aucun des joueurs de contrarier le rite. »*

Les joueurs ont une confiance absolue en l'expérience de Borelli et Fernandez. Les anciens, aux multiples sélections – Ayache et Ferhaoui – encadrent les jeunes formés au club. Ils sont onze sur vingt-cinq à n'avoir jamais joué en première division avant cette saison, mais Luis Fernandez a promis de faire tourner tous les joueurs. *« A tout moment, il peut faire jouer n'importe qui »*, jubile Fabrice Grondin, qui pourtant est resté sur la touche dimanche. *« Les joueurs ne doivent pas être des mercenaires*, insiste Luis Fernandez. *Avec toutes ces affaires, on a oublié que le football, c'est avant tout du plaisir. »* Dimanche, au stade Pierre-de-Coubertin, ses joueurs et ceux de l'Olympique de Marseille l'ont rappelé de fort belle manière.

HERVÉ MORIN

SPORTS ÉQUESTRES : championnats d'Europe de saut d'obstacles

Les noces d'argent de Michel Robert

Le Suisse Willi Melliger sur Quinta C a été sacré champion d'Europe de saut d'obstacles dimanche 1er août à Gijon (nord de l'Espagne). Le Français Michel Robert, sur Sissi de La Lande, reçoit la médaille d'argent. Le Britannique Michaël Whitaker, qui montait Midnight Madness, obtient la médaille de bronze. Déception pour Eric Navet et Quito de Beaussy. Deuxième à l'issue de la première manche, le tenant du titre a rétrogradé à la douzième place lors de la deuxième partie de l'épreuve.

GIJON

de notre envoyée spéciale

« A vieux cavalier, jeune cheval », dit le proverbe. Michel Robert sourit comme un homme amoureux. Après vingt années de patience et de persévérance, il a trouvé le cheval de ses rêves, lui, au talent reconnu, qui semblait interdit de vivre une idylle à l'image de Pierre Durand avec Jappeloup, champion olympique en 1988 à Séoul, ou bien du Britannique John Whitaker avec Milton.

Nouveau vice-champion d'Europe, Michel Robert sait désormais qu'il peut aller plus loin. Onze ans après sa médaille de bronze aux championnats du monde à Dublin, il piaffait d'impatience et voulait montrer qu'il n'était pas seulement *« un serviteur de la formation française »*. Il fut, dans les épreuves par équipes, à deux reprises, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Séoul et de Barcelone, médaillé de bronze aux championnats du monde d'Aix-la-Chapelle en 1986 et troisième, vendredi, pour un triplé en championnat d'Europe (87, 89, 93).

« Je savais que j'étais un bon pilote, mais il me manquait la bonne voiture », explique Michel Robert. Et il en aura vu, des montures : il commença, enfant, à sauter les obstacles, juché sur un mouton. *« C'était tout ce que j'avais sous la main. »* Aujourd'hui, la perle rare est une belle jument baie appelée Sissi de La Lande et rebaptisée, le temps des championnats, Miss San Patrignano, pour les beaux yeux de son commanditaire Vicenzo Muccioli, un grand bourgeois italien.

La liaison entre Michel Robert et Sissi de La Lande ressemble à l'histoire d'amour de deux amis, qui, après des années d'incertitudes, auraient décidé de faire un bout de chemin ensemble. Car les destins de l'homme et de la jument se sont croisés maintes fois. Il l'acheta alors qu'elle avait quatre ans. Il ne la monta jamais et la revendit deux ans plus tard.

La princesse de l'écurie

En février 1993, lorsque Vicenzo Muccioli voulut acheter un cheval, le cavalier français lui conseilla Sissi sans hésiter. Elle vient tout juste de découvrir le circuit international. Depuis le grand prix de Saint-Gall, en Suisse, le 13 juin, elle s'est imposée comme la princesse de l'écurie Robert. Le Français l'a préférée à son cheval de tête Nonix, il y a huit jours à peine. *« Je n'ai jamais été inquiet sur mon choix*, assure-t-il. *J'étais venu pour la faire progresser, lui donner un peu d'expérience. Elle est généreuse et dynamique, je sais que je peux compter sur elle. »*

Elle a neuf ans, lui quarante-quatre. Ses boucles ont grisonné et sa carrière, longue de vingt-cinq ans, pourrait se lire sur ses traits burinés. Il n'a cure de son âge, un cavalier peut briller longtemps à condition d'avoir la bonne monture. Avec Sissi, le vice-champion d'Europe se promet une belle lune de miel : une médaille aux championnats du monde à La Haye en 1994, et, pourquoi pas, aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996 ?

Dimanche, Michel Robert était trop heureux pour s'estimer battu. Il a félicité Willi Melliger qui venait de lui souffler la médaille d'or pour 8 dixièmes de seconde, une si petite foulée ! Il s'est enorgueilli de la double victoire des chevaux d'élevage français à Gijon, puisqu'il a été devancé par la demi-sœur de son bon vieux Nonix, Quinta C. *« C'est une belle journée pour la France, d'autant que j'ai le frère de Quinta C à la maison. Il a pris de la valeur aujourd'hui, et mes affaires vont prospérer »*. Comble de l'ironie, il a aidé Willi à dompter Quinta C l'hiver passé. Il en est très fier, mais s'empresse d'ajouter en plaisantant : *« Je n'aurais peut-être pas dû ! »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

L'union sous le sabot

Pierre Durand n'a pas perdu son temps. Elu président de la Fédération française d'équitation (FFE) le 29 juin, l'ancien champion olympique n'a qu'une idée en tête : réunifier une fédération partagée entre trois délégations nationales, les sports équestres (DNSE) – la plus forte, qui accueille 190 000 des 295 000 licenciés de la FFE et comprend la haute compétition, – l'équitation de tourisme (DNTE) et l'équitation sur poney (DNEP), toutes trois dirigées par un vice-président. Lors de l'assemblée générale, Pierre Durand avait demandé un cumul des fonctions de président de la FFE et de la DNSE, cumul qui était alors interdit par les statuts. Après un mois de négociations, il a obtenu gain de cause. Une assemblée générale extraordinaire devrait ratifier cet amendement le 8 septembre.

« Je souhaite à terme mettre sur pied une fédération classique avec un président qui n'est pas seulement là pour inaugurer les chrysanthèmes, laissant le pouvoir aux dirigeants de la DNSE », explique-t-il. La Fédération créera dès la rentrée un poste de directeur technique national commun aux trois délégations, un service de communications, et surtout un poste de manager de la haute compétition, qui veillera sur les sports olympiques (le saut d'obstacles, le dressage et le concours général), la voltige et l'attelage. Cette fonction devrait être confiée à Patrick Caron, actuel entraîneur national du saut d'obstacles.

Les licences, qui étaient gérées par chaque délégation, vont être harmonisées sous la tutelle de la FFE, qui délivrera une licence fédérale unique. Enfin, Pierre Durand recherche un immeuble à Paris qui abritera un siège social commun. Il s'est donné quatre ans, la durée de son mandat, pour réunifier son « écurie » et gommer toutes les résistances. Il n'a pas caché dimanche qu'il voulait atteindre son objectif avant les Jeux olympiques d'Atlanta de 1996.

B. M.

MOTOCYCLISME : le Grand Prix de Grande-Bretagne

Une première pour Ruggia

Le Français Jean-Philippe Ruggia a décroché sa première victoire en Grand Prix sur 250 cc, dimanche 1er août, à Donigton (Grande-Bretagne), devant les Italiens Capirossi et Reggiani. Les pilotes français n'avaient pas atteint la première marche du podium depuis la victoire de Dominique Sarron au Brésil, en 1987. Ruggia lui-même avait flirté plusieurs fois avec la victoire, à Assen et à Mugello, mais il avait à chaque fois terminé à la troisième place.

Deuxième temps des essais et meilleur temps du warm-up, le matin de la course, sur son Aprilia, Ruggia a dû remonter le handicap d'un départ raté sur Capirossi, plus rapide sur sa Honda. Son succès, le premier de la saison pour l'écurie italienne, est intervenu le jour même où il renouvelait son contrat avec Aprilia. Son team-manager, Carlo Pernat, a donc décidé de lui offrir une structure complètement autonome, avec cinq mécaniciens, la télémétrie et un camion-atelier, pour lui donner les moyens de jouer le titre mondial en 1994.

La candidature australienne aux JO de l'an 2000

La foi olympique de Sydney

SYDNEY

de notre correspondante

« Nous n'avons jamais critiqué les pays candidats à l'organisation des Jeux olympiques de l'an 2000, ni jamais évoqué la question des droits de l'homme », nous a déclaré Bob Elphinston. Le directeur du Comité de candidature de Sydney rejette ainsi les allégations de la Chine, selon lesquelles l'Australie aurait cherché à tirer profit de la prise de position américaine contre l'octroi des Jeux à Pékin. Les Australiens se sont bien gardés d'applaudir la Chambre des représentants, lorsqu'elle a demandé au Comité international olympique (CIO) de ne pas voter en faveur de la capitale d'un pays mis à l'index pour ses atteintes aux droits de l'homme.

Après les échecs de Brisbane et Melbourne

Etre *fair-play* est la première consigne en Australie, même si on brûle d'espoir d'accueillir les Jeux de la fin du vingtième siècle. Comment pourrait-il en être autrement dans un pays où la passion du sport ne se traduit pas seulement par la montée de l'audimat pendant la diffusion de compétitions sportives, mais aussi par de beaux résultats : vingt-sept médailles aux Jeux de Barcelone, pour une population de dix-sept millions d'habitants.

La déception serait très vive si Sydney n'était pas l'heureuse élue. Non seulement parce que ce serait pour l'Australie le troisième échec consécutif (Brisbane et Melbourne avaient respectivement présenté leurs candidatures pour les Jeux de 1992 et 1996), mais aussi parce que, selon le rapport de la commission d'enquête du Comité international olympique, *« Sydney fait plus que remplir les conditions requises ; elle va même au-delà de l'attente du CIO »*. Des six villes candidates (1), Sydney est celle qui reçoit le plus grand nombre de bons points pour l'évaluation technique. Parmi les atouts cités, le rapport met en avant : la facilité des liaisons entre les lieux de compétition, le village olympique et le centre-ville, en particulier grâce aux transports par voie d'eau ; le plan de financement *« prudent et crédible »* ; le soutien dont bénéficie la candidature de Sydney au sein de la population et des divers groupes influents, qu'il s'agisse des partis politiques, des syndicats, des entrepreneurs ou même des écologistes – très puissants en Australie – notamment de *Greenpeace*, qui a participé à la conception du village olympique.

« L'attribution des Jeux à Sydney tomberait à pic pour ce pays qui sort de la récession, estime Alain Bailly, PDG de la BNP en Australie. *Il y a une attente des entreprises qui ont des carnets de commandes un peu dégarnis. L'Australie a besoin d'un grand projet mobilisateur, tel que l'organisation des JO, pour entraîner une relance des investissements. Cela permettrait aussi d'accélérer certains travaux d'infrastructure dont Sydney a besoin, tels que la construction d'une voie ferrée entre l'aéroport et le centre-ville. »*

Une récente étude sur l'impact économique des Jeux conclut que les avantages – créations d'emplois, promotion du tourisme en Australie, etc – seraient bien supérieurs aux inconvénients. Elle soulève tout de même la question de savoir si les nouveaux équipements sportifs, comme le stade de 80 000 places, seraient rentables après l'an 2000. Sinon le contribuable aura à essuyer les plâtres, comme dans le cas du circuit de Eastern Creek aménagé dans la banlieue de Sydney pour le championnat du monde motocycliste. Mais, pour l'instant, peu de commentateurs se risquent à jouer les rabat-joie, tant l'enthousiasme est général.

SYLVIE LEPAGE

(1) Outre Pékin, les autres villes sont : Berlin, Brasilia, Istanbul et Manchester.

Les résultats

ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS D'EUROPE
juniors

La sélection française a remporté dix médailles aux championnats d'Europe juniors d'athlétisme qui ont eu lieu du 30 juillet au 1er août à Saint-Sébastien (Espagne). Or : K . Lachheb (perche). Argent : Khelil (5 000 m), T. Lachheb (perche), 4x100 m garçons (Piherry, Arnaud, Colombo, Guims) et filles (Jalnier, Helbert, Combe, Félix). Bronze : Crépieux (5 000 m), Garin (3 000 m steeple), Neveu (800 m filles) Marrot (100 m haies), Rangassamy (400 m filles).

BASKET-BALL

CHAMPIONNATS DU MONDE
espoirs

Après avoir battu l'Italie et l'Espagne au premier tour, puis la Grèce en quarts de finale et le Brésil en demi-finale, l'équipe de France espoirs (moins de 22 ans) a été battue (87-73) par les Etats-Unis le 31 juillet, en finale des championnats du monde espoirs, qui ont eu lieu à Valladolid (Espagne).

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Deuxième journée)

*Martigues et Sochaux	1-1
Bordeaux b. *Le Havre	3-0
*Nantes b. Saint-Etienne	1-0
*Auxerre b. Montpellier	3-1
*Lyon b. Caen	2-0
*Paris-SG b. Lille	2-1
*Metz b. Angers	2-0
*Lens et Strasbourg	0-0
*Monaco b. Toulouse	3-0
*Cannes b. Marseille	2-1

Classement : 1. Bordeaux, Cannes, Nantes, 4 pts ; 4. Sochaux, Auxerre, Metz, Lyon, 3 pts ; 8. Monaco, Marseille, Martigues, Paris-SG, Strasbourg, 2 pts ; 13. Lille, Lens, Montpellier, Caen, Toulouse, Le Havre, 1 pt ; 19. Saint-Etienne, Angers, 0 pt.

Deuxième division
(Deuxième journée)

*Beauvais b. Red Star	1-0
*Bastia b. Bourges	3-1
*Dunkerque et Nancy	0-0
*Mulhouse b. Alès	2-0
*Niort b. Le Mans	3-0
Rouen b. *Valenciennes	1-0
*Rennes et Nice	1-1
*Saint-Brieuc et Gueugnon	1-1
*Charleville b. Laval	1-0
*Nîmes et Sedan	2-2
*Valence b. Istres	1-0

Classement : 1. Niort, Rouen, 4 pts ; 3. Nancy, Beauvais, Charleville, Nice, Gueugnon, 3 pts ; 8. Red Star, Bourges, Bastia, Saint-Brieuc, Alès, Rennes, Mulhouse, Valence, 2 pts ; 16. Sedan, Laval, Dunkerque, Nîmes, Le Mans, 1 pt ; 21. Valenciennes, Istres, 0 pt.

NATATION

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Les sélections françaises de natation synchronisée ont obtenu la médaille d'argent en ballet (Aeschbacher, Lévêque, Lignot, Massardier, Riffet, Maréchal, Manable, Rathier) et en duo (Lévêque, Aeschbacher) derrière la Russie aux championnats d'Europe de natation, qui se disputent à Sheffield (Grande-Bretagne).

RUGBY

TOURNÉE
DE L'AFRIQUE DU SUD
EN AUSTRALIE

Les Springboks ont battu 19-12 le 31 juillet, à Sydney, l'équipe d'Australie, championne du monde en titre, grâce à trois essais de E. Muller (34e) et Small (40e et 74e) et aux deux transformations de Van Rensburg. Les Kiwis n'ont réussique quatre pénalités (B. Rosbuck, 4e, 8e, 18e, 55e).

TENNIS

TOURNOI ATP
DE MONTRÉAL
(ciment)

Demi-finales : M. Pernfors (Sué) b. P. Korda (Tch) 7-6, 7-5 ; T. Martin (E-U) b. R. Reneberg (E-U) 6-3, 6-4.

Finale : M. Pernfors (Sué) b. T. Martin (E-U) 2-6, 6-2, 7-5.

TOURNOI ATP
DE HILVERSUM
(terre battue)

Demi-finales : C. Costa (Esp) b. J. Sanchez (Esp) 7-6, 6-1 ; M. Gustafsson (Sué) b. R. Fromberg (Aus) 6-2, 3-6, 6-4.

Finale : C. Costa (Esp) b. M. Gustafsson (Suè) 6-1, 6-2, 6-3

MONTPELLIER

L'autre face des Nibelungen

« Sigurd », de Ernest Reyer, sera l'un des temps forts du Festival de Radio-France

Depuis quelques années, l'opéra ante-wagnérien n'a plus si mauvaise réputation. On retrouve même du charme aux conventions périmées. La renaissance du Bel Canto, de l'opéra sérial, la réhabilitation des premiers ouvrages de Verdi ont préparé le mouvement actuel de curiosité à l'égard de « l'opéra de grand papa ». *Sigurd* en aurait sans doute profité plus tôt si son sujet, puisé aux mêmes sources que *L'anneau du Nibelung*, ne suscitait *a priori* une comparaison fâcheuse : non seulement Ernest Reyer (1823-1909) a osé se mesurer à Wagner sur le même terrain mais il est resté à mi-chemin entre le grand opéra et le drame musical.

S'il fallait pourtant tenter un rapprochement avec un illustre aîné, on devrait plutôt se tourner du côté de Berlioz. Non seulement Reyer, qui l'admirait profondément, lui succéda comme critique au *Journal des Débats* et reçut en héritage l'habit (et l'épée) d'académicien qu'il revêtit en 1876 quand il occupa son fauteuil à l'Institut, mais, surtout, il avait le goût, sinon le génie, de la couleur orchestrale, de la recherche rythmique, des tournures harmoniques peu orthodoxes. En outre, il partageait avec lui son amour éperdu pour Gluck, Beethoven et Weber. Par ce côté-là, il pouvait être également proche de Wagner et de la tradition allemande.

Il semble d'ailleurs que ce soit pour donner à son nom une consonance germanique que Louis-Ernest Rey, natif de Marseille, se fit appeler Reyer. Sa formation fut celle d'un autodidacte, dont les parents contrarièrent la vocation jusqu'à ce que, fuyant à vingt-cinq ans une carrière administrative sans avenir, il trouve à Paris le seul maître qu'il aura jamais : sa tante Louise Farrenc, pianiste, professeur au Conservatoire et, surtout, compositrice dont le talent remarquable reposait sur une solide formation classique.

Son enseignement dut être aussi efficace que concentré car, deux ans plus tard, Reyer se faisait connaître par une « symphonie orientale », *Le Selam*, sur des vers de Théophile Gautier, inspirés par divers épisodes de la vie à Constantine. Un ballet, *Sacountalà* (1858), à nouveau sur un argument de Gautier, deux opéras comiques, *Maître Wolfram* (1854) et *La statue* (1861) d'après les *Mille et une nuits*, et un opéra, *Erostrate* (1862) lui apportèrent un début de reconnaissance, à défaut de la gloire.

C'est alors que naquit le projet de *Sigurd*. Quand Alfred Blau lui soumit le projet d'un livret d'après la récente traduction de l'épopée des Nibelungen, Reyer, qui avait été parmi les admirateurs français de Wagner et l'un de ses ardents prosélytes, ne pouvait ignorer que *L'anneau du Nibelung* était en chantier, quoique la composition en fût suspendue *sine die* depuis 1858. De toute manière, à cette époque, il n'était pas rare devoir le même sujet traité simultanément par deux compositeurs de nationalités différentes.

En 1866, il fut question de *Sigurd* pour succéder à *Don Carlos* à l'Opéra de Paris, mais, pendant vingt ans, les directeurs allaient faire la sourde oreille à un sujet si différent de ceux auxquels le public était habitué. C'est seulement au concert chez Pasdeloup que Reyer put faire entendre quelques pages de son opéra, qui resta largement inachevé jusqu'à ce que la décision de le représenter au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, en janvier 1884, vint en hâter la composition.

L'année précédente, Reyer avait découvert la *Tétralogie* à Bruxelles et, dans son compte-rendu de *La Walkyrie* il écrivit qu'il ne lui restait plus, à lui comme à beaucoup d'autres, *« qu'à jeter un regard douloureux sur le passé, à saluer l'avenir et à tomber avec grâce »*. Conscient, néanmoins, d'avoir fait autre chose, il ne se posait ni en vaincu, ni en épigone, allant jusqu'à affirmer que l'absence de cavatines, d'ariettes ou de morceaux détachés dans sa partition – autrement dit ce qui pouvait paraître wagnérien dans *Sigurd* – était le fait de son poète, Camille du Locle, même s'il y avait souscrit de plein gré.

Le succès fut éclatant et l'ouvrage se répandit bientôt dans toute l'Europe. En France, on le jouait encore assez régulièrement jusqu'au début des années 50. Ce qui est difficile à admettre pour l'auditeur d'aujourd'hui, c'est qu'il s'agisse de tout autre chose que d'un drame wagnérien, même s'il a en commun quelques procédés harmoniques, mélodiques ou orchestraux de l'époque. En effet, *Sigurd* est avant tout un ouvrage de vaillance, très favorable aux grandes voix. Le ténor y est magnifié : bien tenu, le rôle-titre fait oublier les faiblesses de la partition. Il y en a tout de même quelques unes.

Sigurd souffre aussi d'une certaine inégalité de l'inspiration. On regrette que les airs ne soient pas plus développés car, si Reyer a indiscutablement la fibre dramatique, s'il sait trouver des effets puissants, des touches émouvantes, si l'expression est souvent juste, il ne parvient pas toujours à soutenir l'intérêt dans les scènes d'action, où les leitmotive donnent une impression de remplissage plus qu'ils ne contribuent à renforcer l'intensité de la situation.

Tout cela fait une œuvre sans doute imparfaite mais fière de son indépendance, comme le fut son auteur, singulière et certainement à redécouvrir, en attendant la reprise de *Salammbô*, dernier opéra de Reyer et, en dépit d'une carrière moins brillante, peut-être son œuvre la plus aboutie.

GÉRARD CONDÉ

▶ Diffusion en direct depuis l'Opéra-Berlioz de Montpellier, le 6 août à 19 heures sur France-Musique.

LENA KOLESNITCHENKO *au Corum,* **AMOYAL ET BUFFO** *à l'Opéra comédie*

Grandeur et miniature

Une grande pianiste âgée de onze ans et un clown immense jouant sur un tout petit violon

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Qu'y a-t-il de si prodigieux chez un enfant prodige ? Le fait qu'on oublie son âge instantanément. Pour l'état civil, Lena Kolesnitchenko a onze ans. Sur l'échelle pianistique, elle se situe quelque part entre le bel équilibre de la maturité et le brin d'imprévisible fantaisie qui scelle une personnalité. Elle a un son – chaud, profond, puissant – et, manifestement, son répertoire de prédilection, *lento con gran espressione*. Le Brahms rêveur de *l'Opus 79*, le Chopin escarpé du *Nocturne* posthume en ut dièse mineur, la *Troisième Consolation* de Liszt, lente et placide, *« la Tempête »* de Beethoven, surtout pour l'accalmie de l'adagio. Un programme où il ne suffit pas de faire tricoter ses petits doigts, où l'on ne peut singer personne ni surtout réciter ses leçons. Un récital de vétéran où il suffit tout simplement d'être soi. Sacrée condition suffisante.

Sur les photos, Lena Kolesnitchenko a une bouille ronde, une queue de cheval nouée d'un chou blanc, une chemise militaire, un beau regard sombre : elle ressemble à une petite fille habituée à marcher droit. Quand elle entre en scène, on la prendrait pour une majorette américaine ou, peut-être, à cause du gros nœud qui lui serre la taille, pour une serveuse de bar louche. On a déjà grimacé cent fois, maudit les parents, les exploiteurs de singes savants, les professeurs inconscients, la soif de gloire d'une nation lançant ses rejetons dans le business international avant même qu'ils aient toutes leurs dents. Lena Kolesnitchenko est ukrainienne, son *curriculum vitae* dit qu'elle s'est mise au piano à six ans et qu'un an plus tard elle donnait son premier concert au siège des Nations unies à New-York...

Et elle se met au piano. On remarque que ses mains sont charnues, lourdes, très grandes (Richter, à son âge, devait avoir ces mains-là). Tous les muscles sont en éveil mais sans crispation, elle s'écoute, réfléchit tranquillement. Ce n'est pas qu'on l'oublie, c'est elle qui nous a quittés. Ce n'est pas qu'elle a grandi, c'est nous qui sommes devenus petits. Suspendus à la leçon qu'elle assène du haut de ses onze ans : les voies de la musique sont impénétrables.

Lena Kolesnitchenko était, samedi 31 juillet, l'invitée surprise de la Fondation Beracasa. Financée par un couple de mécènes vénézuéliens, celle-ci se consacre depuis vingt-cinq ans au lancement des jeunes talents et programme chaque année sa série de récitals au sein du Festival de Radio-France et de Montpellier. L'autre surprise, c'était l'avant-veille, la réapparition de Howard Buten.

Un cœur en papier

Auteur et récitant d'un des *Mélodrames* donnés à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon (*le Monde* du 31 juillet), *« le petit juif de Motown »*, le *« surdoué new-yorkais »* avait changé de visage et d'identité. Nez carmin, pantalon aux mollets, cœur en papier sur la main, il est le clown qui dérange, qui bouleverse, qui fait pleurer dans le spectacle qu'il partage avec le violoniste Pierre Amoyal et son pianiste Paul Coker.

Là aussi, on commence par grimacer. Le mariage des stars du classique avec les artistes de variété a rarement convaincu. Mais cette fois, l'union s'annonce équilibrée. Amoyal joue son propre rôle, celui d'un violoniste retranché dans sa *Sonate à Kreutzer* et dans ses *Caprices* de Paganini, perfectionniste, ronchon : que personne ne s'avise d'éternuer !

Buffo-Buten débarque et c'est le grand saut. On pousse le tourneur de pages sur scène, avant le piano. Le couvercle est anthropophage, les roses n'ont pas d'odeur. Le violoncelle a de la fièvre, on lui plante un archet dans les ouïes. Vite, un docteur. Mais l'accouchement a lieu sans douleur et le clown se retrouve père d'un bébé violon couineur qui joue faux si on ne lui change pas sa couche-culotte.

On ne vous dira pas l'abominable vengeance du violoniste classique, changé en professeur sadique, en baby-sitter criminel par l'empêcheur d'arpéger en rond. Buten n'est pas seulement l'homme-orchestre capable d'exécuter du Brahms sur un violon de 20 centimètres de long. Ses idées ont la charge d'inquiétude des rêves, la méchanceté des dessins d'enfants punis, la pauvreté des jeux de réfugiés : un bout de tulle, trois pinces à linge, et on s'imagine au *Lac des cygnes*. Son humour est en péril, met en danger. Dans la salle, une jeune fille sanglotait.

ANNE REY

▶ Le spectacle *Amoyal et Buffo* part en tournée et devrait être revu pour la mise en scène par Georges Lavaudant à Lyon avant de venir à Paris, pour une série de représentations à l'Olympia, en mai 1994.

LA ROQUE D'ANTHÉRON

Maîtres de Sibérie

L'Orchestre philharmonique de Novosibirsk s'installe une semaine en Provence

L'Orchestre philharmonique de Novosibirsk arrive à l'instant de Courchevel où il a donné un concert la veille. La formation sibérienne s'installe pour une semaine à La Roque d'Anthéron, elle y célèbrera le cinquantième anniversaire de la mort de Rachmaninov et le cent cinquantième de la naissance de Tchaïkovski, en compagnie de la pianiste française Brigitte Engerer, du Brésilien Nelson Freire et de l'Espagnol Rafaël Orozco.

Après l'émerveillement d'usage qui saisit les visiteurs découvrant les frondaisons séculaires du parc Floran, ses séquoias noirs, ses ruisseaux et son grand bassin circulaire, les musiciens commencent à travailler en attendant qu'Arnold Katz, leur patron, arrive. Les violonistes jouent en marchant sous les arbres ; un petit groupe de vents se forme et improvise dans un pur style « jazzy », supportés par un batteur qui tape sur ses cymbales d'orchestre. Un peu plus loin, dans la pénombre d'une ancienne grange aménagée en studio, Brigitte Engerer choisit son piano, laisse courir ses doigts sur les claviers pour éprouver tout à la fois la qualité du timbre et la mécanique des Steinway.

Elle doit interpréter le *Deuxième Concerto* de Saint-Saëns et le *Premier* de Tchaïkovski. Deux œuvres virtuoses, qui exigent des instruments aux qualités contradictoires : brillant, léger, volubile, « boîte à musique Napoléon III » pour le Français ; profond, résistant, élastique et gras pour le Russe. Dans l'expectative, Engerer opte pour le premier. Pendant ce temps l'orchestre s'installe sous la conque acoustique. Et le chef qui n'arrive toujours pas ! Le bibliothécaire de l'orchestre propose ses services. Après tout, il sait lire une partition et a assisté à tant de répétitions ! Avec beaucoup de bonne volonté de part et d'autre la répétition peut commencer. L'ensemble va son chemin cahin-caha et tout le monde se retrouve au point d'orgue.

Arnold Katz arrive enfin. Les musiciens redressent la tête. Changement à vue. L'orchestre de Novosibirsk, qui sonnait auparavant comme une formation de série Z, rutile – un peu trop du côté des cuivres qui détonnent – et l'on entend mal les bois, les violoncelles et les premiers violons... Katz stoppe l'orchestre et entreprend de replacer les groupes instrumentaux différemment sur la scène. A La Roque, les concerts se donnent en plein air et la conque acoustique ne peut projeter le son vers les gradins qu'à la condition que les pupitres soient convenablement installés sous son aile protectrice.

Katz se promène maintenant parmi les musiciens, passe derrière le piano. Il ne dirige plus mais la machine orchestrale fonctionne à merveille... Etrange pouvoir d'un chef sur un orchestre. Il est arrivé au vieux Karl Böhm de s'endormir au pupitre en pleine représentation d'opéra sans que le public s'en aperçoive, et un soir, à Berlin, Lorin Maazel provoqua l'enthousiasme d'un public en laissant l'Orchestre national de France jouer « seul » le grand crescendo de la *Deuxième Suite* de *Daphnis et Chloé* de Ravel, qui n'est pas précisément facile à maîtriser.

10 heures du soir. Brigitte Engerer regrette le choix de son piano. Elle change pour le modèle Tchaïkovski. Trop lourd pour Saint-Saëns, mais il sonne tellement mieux ! Bien qu'ils soient fatigués par leur voyage, bien que leur hôtel soit à 30 kilomètres là, les musiciens s'attaquent à *Roméo et Juliette* de Tchaïkovski. Sans doute l'un de leurs tubes. Ils le travaillent pourtant comme s'ils le jouaient pour la première fois.

Pauvres instruments

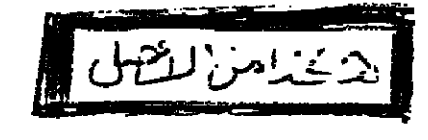
Le chef peaufine l'équilibre de la balance instrumentale. Aussi fatigués soient-ils, les vents – qui viennent de passer, en une après-midi, des 1 800 mètres savoyards à la vallée de la Durance, d'un air raréfié et sec à l'humidité d'une soirée provençale plutôt fraîche – reprennent et reprennent encore les passages litigieux. Leurs pauvres instruments ne leur facilitent pas la tâche. Vus de près, la plupart ressemblent à ceux que l'on met d'ordinaire entre les mains des débutants.

Nouvelle répétition le lendemain matin à 9 heures. Frais comme des roses, joyeux, les musiciens sont à pied d'œuvre. Fondé en 1956, cet orchestre ne sort de Sibérie que depuis peu de temps. Il a déjà joué en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie et à Nantes où il a inauguré, il y a un an, le nouveau Palais des Congrès. Partout il a déclenché l'enthousiasme du public et des critiques. Aucun de ses disques n'ayant été distribué à l'Ouest, personne ne connaissait la Philharmonie de Novosibirsk il y a trois ans encore.

Elle est à La Roque d'Anthéron grâce à la violoncelliste Natalia Gutman et à la pianiste Elisso Virsaladze qui vantent sa qualité partout où elles jouent : *« C'est l'un des meilleurs orchestres russes, l'égal de celui de Saint-Pétersbourg »*, disaient-elles à Paris l'an dernier encore. Le soir, à 21 h 30, 1 500 personnes sont installées sur les gradins. Le vent s'est tu. Quelques criquets, un hibou et un chien font la nique à Saint-Saëns et à Tchaïkovski.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochains concerts à La Roque d'Anthéron (Bouches-du-Rhône) : le 3 août, récital Chopin, Brahms et Rachmaninov par François Kerdoncuff (18 heures) et récital Grieg, par Augustin Dumay et Maria-Joao Pires (21 h 30). Le 4, Concerto de Grieg et Troisième Concerto de Rachmaninov par Nelson Freire, l'Orchestre philharmonique de Novosibirsk, et Arnold Katz (21 h 30). Réservations au 42-50-51-15 ou 42-50-51-16. Prix : 100 à 160 F (récital) ; de 90 à 200 F (concert avec orchestre).



CULTURE

ARTS

La religion de la peinture

Le peintre Alfred Manessier est mort le 1er août à l'âge de quatre-vingt-un ans. Son abstraction était une méditation lyrique sur le sacré

Alfred Manessier, mort le 1er août des suites d'un accident de voiture, était un peintre abstrait, l'un des meilleurs parmi ceux qui se sont révélés à Paris au lendemain de la deuxième guerre mondiale, qui ont fait leur chemin sur le devant de la scène artistique jusqu'aux années 60, et que la bousculade des avant-gardes a mis en retrait. Cela ne devait pas déranger outre mesure Manessier, une force, porté par la foi ; le seul grand peintre religieux déclaré, après Rouault. Sans le pathos de Rouault. Sans représentation, seulement une symbolique essentielle : croix, épines, cercles et lumière œcuménique.

Né le 5 décembre 1911 à Saint-Ouen, dans la Somme, Alfred Manessier entre aux Beaux-Arts d'Amiens, puis entreprend des études d'architecture à Paris, apprenant aussi la peinture en copiant les maîtres, Rembrandt et le Tintoret notamment. En 1935, il fréquente l'Académie Ranson, où enseigne Bissière, qui aura sur lui et beaucoup d'autres jeunes peintres, comme Le Moal et Singier, ses amis, une influence déterminante dans sa recherche d'un ordre pictural sensible conciliant le spectacle du monde extérieur, de la nature, de l'eau, de la lumière, de l'arbre et du galet sur la plage, et l'interrogation sur soi.

En 1941, Manessier fait partie des «jeunes peintres de tradition française» exposés galerie Braun, une provocation face à l'occupant : Pignon, Lapicque, Bazaine, Estève, etc., y sont représentés. Le jeune Manessier qui ne s'est pas encore trouvé, développe une figuration équilibrée, construite par la couleur, qu'il va apprendre à moduler en profondeur, fort de son attirance pour le clair-obscur.

Son séjour à la trappe de Soligny en 1943 avec l'écrivain Camille


ANDRÉ MORAIN

Alfred Manessier

Bourniquel, au cours duquel il découvre la foi qui va irriguer tout son œuvre, ne fera pas de lui, immédiatement, un peintre abstrait. En 1944, il est encore nettement figuratif avec ses *Pèlerins d'Emmaüs*. Manessier évolue à son rythme, ascendant. Vers moins de paysages naturels, vers plus d'architecture, vers plus de lumière intérieure.

Dès 1949, il est invité à créer des vitraux (église de Bréseux), ce sera son autre spécialité (sa dernière grande commande : l'église du Saint-Sépulcre d'Abbeville). Cette pratique lui permet d'élargir son espace, l'incite à consolider ses plans de couleur, ses rouges, ses bleus profonds, par des grilles, des cernes noirs, qu'un temps, vers 1960, il développe en diagonales, avant de les résorber dans un espace plus proche de la mosaïque, tenu par d'infinis passages de couleurs. Passages : ce qui lie, ce qui reconcilie, fait qu'il y a communication entre soi et les autres, ce que l'artiste a toujours voulu à travers la peinture, dans sa profondeur, sa densité, sa spécificité, qui n'est évidemment pas celle du vitrail. On a pendant près de vingt ans sous-estimé la trempe d'Alfred Manessier. Mais la qualité de son abstraction, méditation lyrique sur le sacré, a commencé à être à nouveau reconnue depuis quelques années, notamment depuis la rétrospective du Grand Palais à l'automne dernier (*le Monde* du 10 octobre 1992). Il laisse une œuvre abondante : des peintures livrées par grandes séries, des dessins, des gravures, des vitraux un peu partout en France, mais aussi en Allemagne, des cartons de tapisseries.

GENEVIÈVE BREERETTE

JEAN-PIERRE RAYNAUD *au CAPC*

La maison en pots

Une exposition charnière de l'artiste qui représente la France à la Biennale de Venise

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Jean-Pierre Raynaud a cassé sa maison. Les morceaux sont là, briques creuses et carreaux de céramique, déposés dans des bassines inoxydables montées sur roulettes, de celles en usage dans les blocs chirurgicaux, pour recueillir ce qui, au gré du médecin, a cessé de servir au bon fonctionnement du corps humain. A peu près un millier de ces «containers», régulièrement alignés dans la grande nef du (CAPC) Centre d'arts plastiques contemporain, contiennent donc les restes de près de vingt-cinq ans d'une peu ordinaire aventure (1).

La maison de Raynaud avait été bâtie sur un terrain acquis par l'artiste à La Celle-Saint-Cloud. Au départ très banale, elle s'était vu progressivement envahir par un carrelage blanc de 15 centimètres sur 15, jointoyé de noir, qui couvrit le sol, les murs, les plafonds, jusqu'au mobilier. Ouverte au public en 1971, elle reçut des visiteurs du monde entier, et dans un récent entretien Raynaud en soulignait l'importance : *«C'était la clé de mon travail. On pouvait en voir non pas un simple fragment mais tout un parcours. Mais j'en ai eu assez, je l'ai fermée il y a cinq ans»* (*le Monde* du 3 juin).

Du 22 au 26 mars 1993, Raynaud fit venir une équipe de démolisseurs, et transforma son habitat en gravats, qui allaient eux-mêmes devenir sculptures. A l'entrée du CAPC, des hôtesses, et Jean-Louis Froment, le directeur de l'endroit en personne, distribuaient des cartes postales montrant le terrain, clôturé d'arbres, un mois après la destruction, couvert d'herbe verte et drue là où se dressait récemment la maison. *«Je ne pouvais pas aller plus loin en ce moment*, nous déclarait l'artiste, *j'ai engazonné dès le lendemain.»* On retrouve là non seulement le Raynaud diplômé d'horticulture, mais aussi un artiste d'une logique extrême dans tout ce qu'il entreprend, et dont la vie publique se lie intimement à l'œuvre.

Dans la nef du CAPC, les containers où repose la maison en pièces attendent donc le visiteur un temps décontenancé, qui, pour se composer une attitude, se met aussitôt à arpenter l'espace, et à compter : 976. Les grands piliers de la nef n'ont pas permis d'aligner la totalité des «bassines». Légère déception. Ascension jusqu'au second étage pour se frotter à la rétrospective des «psycho-objets», la genèse du travail de Raynaud. On se retrouve confronté à un univers désormais familier : pot de fleurs, assemblages de Panolac, béquilles, tous peints en rouge, noir et blanc.

D'entrée, l'*Environnement* de 1968, réalisé pour un collectionneur privé, crée le lien, léger, avec la *Maison* qu'il précède, chronologiquement, de peu. Paradoxalement, les «psycho-objets», si durs soient-ils, comme ces chaussons de bébé abandonnés au centre d'une planche à clous, ou cette jardinière sanglante d'où émergent des tessons acérés de céramique, rassurent lorsqu'ils sont confrontés à une entreprise aussi radicale que la totale destruction de la Maison. Le visiteur sort sur la coursive du second étage, et se penche à la fenêtre, pour apercevoir avec du recul le spectacle de la grande nef. Elle est vide, hormis les alignements. A l'intérieur des bassines, les fragments de carrelages semblent palpiter, comme éclairés de l'intérieur. Il faut se rendre à l'évidence : non seulement l'œuvre est intelligente, mais elle est belle aussi. La maison, devenue multiple, va désormais vivre sans son propriétaire ; chaque container baptisé *Ceci est la Maison de Raynaud* est à vendre (10 000 francs). Il voudrait les voir dispersés dans le monde entier, en mille lieux différents. On croit percevoir, chez Raynaud, cinquante-quatre ans et enfin réconcilié avec le monde, un désir profond de communion.

HARRY BELLET

(1) A voir, *Jean-Pierre Raynaud, la Maison*, de Denyse Durand-Ruel, Yves Tissier, Bernard Wauthier-Wurmster : Editions du Regard, 1988 ; et le film de Michelle Porte *la Maison de Jean-Pierre Raynaud. 1969-1993*, produit par Caméras Continentales et La SEPT, et diffusé en permanence au CAPC.

► «Jean-Pierre Raynaud, Psycho-Objets 1964-1968», jusqu'au 5 septembre ; «La Maison-Mille containers pour mille maisons», jusqu'au 14 novembre. CAPC-Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. Catalogue : 59 p., 160 F.

CINÉMA

KALAHARI
de Mikael Salomon

Trois adolescents traversent à pied un désert grand comme un continent – deux Blancs (dont une jeune fille) et un indigène. Deux cultures, deux «lectures» différentes de la nature, l'éveil d'une sexualité. Ce film, mystérieux, presque magique, c'était *Walk-about*, de l'Australien Nicholas Roeg (1971).

Quoique adapté du romancier sud-africain Laurens Van Der Post, *Kalahari* reprend les mêmes prémisses mais les enrobe d'une sauce narrative hollywoodienne qui, malgré, en ouverture, un massacre d'éléphants d'une violence inattendue, se veut apaisante. Nonnie (Reese Witherspoon), quatorze ans, mène une vie heureuse dans une ferme sud-africaine. Parmi leurs invités, Harry (Ethan Randall), un petit Américain qui se balade dans le désert le walkman vissé aux oreilles. Sortant d'une caverne où ils ont passé la nuit, les deux adolescents découvrent les éléphants massacrés par des trafiquants d'ivoire, qui, pour faire bon poids, ont aussi mis le feu à la ferme et tué les parents. Poursuivis par le braconnier en chef (Jack Thompson), ils devront traverser tout le désert du Kalahari pour atteindre le village le plus proche. Ils y parviendront grâce à Xhabo (Sarel Bok), un petit *bushman*, qui leur transmet les contes et légendes de son univers, et leur apprend à chasser pour se nourrir...

Filmé par Juan Ruiz Anchia, le Kalahari est d'une beauté à tomber à la renverse. Malgré la qualité et, dans les cas de Reese Wither-spoon et de Sarel Bok, la finesse de l'interprétation, la mise en scène et le scénario restent plats, timorés. Et contrairement à *Walkabout*, qui savait faire partager tant l'énormité de l'expérience que la découverte d'une autre culture et l'émerveillement devant la nature, en sortant de *Kalahari*, on n'a pas le sentiment d'avoir appris grand-chose.

H. B.

LE SYNDICAT DU CRIME 2
de John Woo

Reprenant les mêmes personnages que dans *le Syndicat du crime* (hormis les 832 trépassés de mort violente), John Woo déploie son action entre Hongkong et le Chinatown de New-York et la situe quelques années plus tard : le trafic international de la drogue a changé de visage, le petit apprenti de la première partie est devenu le chef du cartel ; Ho, notre héros, qui a choisi le droit chemin et tente de refaire sa vie à Manhattan (Ti Lung), se voit contraint, pour des raisons de famille et d'amitié, de jouer les agents doubles. Double étant ici le mot-clé, John Woo donne à Mark (Chow Yeun Fat) un frère jumeau. Quand on sait son penchant pour déguiser les voyous en flics et les flics en voyous, on perd pied dès la fin de la première bobine. Mais, dès la suivante, les inconditionnels du genre décideront que cela n'a aucune importance, tant les scènes d'affrontements entre gangs sont magnifiquement chorégraphiées.

H. B.

CARNET DU Monde

Naissances

Lucile, Corinne et Xavier MAUCANDE

remercient leurs parents et amis pour l'accueil de

Adélaïde,

née le 29 juin 1993.

Décès

– Carl et Jeanne Bauer,
Florence Bauer,
Marcel et Odette Colnat
Sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel KAMMERER,
maître de conférences
à l'université Paris-XI,

survenu à Montpellier, le 29 juillet 1993.

– Elisabeth Rouveix-Nordon
et ses enfants, Marianne et Lucie Raymond,
André et Marie-Jeanne Raymond
et leur fille Isabelle,
Marcel et Anne-Marie Nordon,
Jean-Michel et Geneviève Rouveix-Nordon
et leurs enfants, Nicolas et Matthieu,
ont la douleur de faire part du décès de

Christian RAYMOND,

survenu à Vaucresson, le 27 juillet 1993, dans sa quarante et unième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 30 juillet, dans l'intimité.

23, rue des Jardins,
92420 Vaucresson.

– Jacqueline et Michel Rivière,
Jean et Josette Sarniguet,
Jeanne-Marie et Claude Badoche,
ses enfants,
Pascal et Béatrice Rivière,
Jean-Emmanuel Rivière,
Gabriel et Brigitte Rivière,
Michel-Dominique et Sylvie Rivière,
Hélène Rivière,
Bernard et François Badoche,
ses petits-enfants,
Antoine et Maïa, Laura et Julie, Jessica, Benjamin et Hugo,
ses arrière-petits-enfants,
font part du rappel à Dieu du

colonel Lucien SARNIGUET,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la Résistance,

le 24 juillet 1993, à Paris, des suites d'un accident, à l'âge quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 août, à 8 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, Paris-4e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Tourzy, à La Pacaudière (Loire), à 17 heures.

168 *ter*, rue Aristide-Briand,
78700 Conflans-Sainte-Honorine.
19, quai de Bourbon,
75004 Paris.
1 *bis*, rue du Temple,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– La direction des Musées de France
a la tristesse de faire part du décès de

M. Claude SOUVIRON,
conservateur en chef honoraire
des Musées nationaux,
ancien conservateur
du musée des Beaux-Arts de Nantes,
commandeur des Arts et Lettres,

survenu le lundi 26 juillet 1993, à l'âge de soixante-douze ans.

et s'associe à la douleur de sa famille.

Né en 1921 d'une mère musicienne et d'un père artiste peintre, après des études de droit à Toulouse et d'histoire de l'art à l'école du Louvre, Claude Souviron passera vingt-trois ans à la tête du musée des Beaux-Arts de Nantes, après dix années au musée de Valenciennes.

Passionné par l'étude de l'une des plus riches collections publiques françaises, Claude Souviron a marqué l'histoire du musée des Beaux-Arts de Nantes en réalisant un formidable travail de restructuration scientifique et documentaire de quelque neuf mille tableaux et dessins, tout en engageant l'immense chantier de rénovation du bâtiment et en faisant entrer l'art vivant au musée par de nombreuses acquisitions et une politique active d'expositions.

Grand érudit, il restera pour tous ceux qui eurent le privilège de le rencontrer un humaniste passionné et généreux.

Remerciements

– Mme Francis Bouygues,
Mme Corinne Bouygues
et ses enfants,
M. et Mme Nicolas Bouygues
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Bouygues
et leur fils,
M. et Mme Martin Bouygues
et leurs enfants,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

Francis BOUYGUES.

Ils en ont été très touchés.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 31 juillet 1993

UN DÉCRET

– No 93-967 du 30 juillet 1993 relatif au statut particulier des inspecteurs de la police nationale.

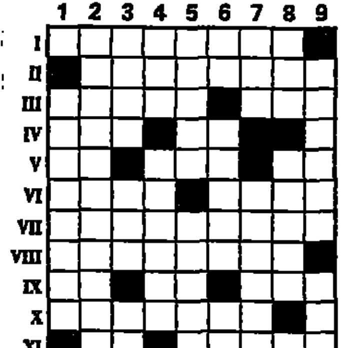
Est publié au *Journal officiel* du dimanche 1er août 1993

UN DÉCRET

– Du 29 juillet 1993 relatif à l'appellation d'origine contrôlée «Limoux».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6096



HORIZONTALEMENT

I. Cela s'arrose ! – II. Son administration était une affaire d'état. – III. Accueillies froidement. D'un auxiliaire. – IV. En mesure. Pratiques. – V. Symbole. Bénéficie donc d'un certain équilibre (épelé). Paire de jumelles. – VI. Affaire classée. Comme un fruit. – VII. Arguments sans répliques (pluriel admis). – VIII. Coule tant qu'il n'est pas pris. – IX. Désinence verbale. Conjonction. Abréviation. – X. Châssis. – IX. Terme de jeu. Courbes planes.

VERTICALEMENT

1. Personnage saisissant. – 2. On y engraisse certains de nos frères. – 3. Ne manque pas d'imagination. Dix, ailleurs que chez nous. Participe. – 4. Première mondiale. Voyait rouge. – 5. Cher ami. Résidence surveillée. – 6. Préposition. Des personnes qui s'affichent. En larmes. – 7. Mot moins souvent prononcé par un officiant. Il faut un certain temps pour les monter. – 8. Estampe quand elle est forte. Nom de guerre. – 9. Sans confusion possible. Appel déroutant.

Solution du problème no 6095

Horizontalement

I. Papier. Base. Orb. – II. Abonnements. – III. Truffe. Râ. Pieux. – IV. Te. Il. Météorite. – V. Egarée. Todi. Leu. – VI. Serment. Mer. – VII. Tisserin. Ve. – VIII. Omet. Ames. Tirer. – IX. Remboîtées. Te. – X. Usés. Liners. Dru. – XI. Fis. Rênes. Tarin (nez). – XII. SG. Es. LS. Ali. – XIII. Nains. Pua. Fils. – XIV. Règne. Dondaine. – XV. Ereinteurs. Nard.

Verticalement

1. Pattes (*cf.* «bouquin»). Œufs. Ré. – 2. Abrégé. Signer. – 3. Pou. Artères. Age. – 4 Infirmités. Fini. – 5. Enflées. Nen. – 6. Rée. Ensablées. – 7 Témoins. De. – 8. Béret. Reine. Pou. – 9. Anatomistes. UNR. – 10. St. Eden. Er. Lads. – 11 Espoir. Tests. – 12. Ir. Vis. Fin. – 13. Oreiller. Draîna. – 14. Ute Etriller. – 15. Boxeur. Réunis.

GUY BROUTY

BILLET

Au bord de l'abîme

Plus aucun garde-fou pour maintenir la stabilité des changes à l'intérieur de la Communauté : la décision prise par les ministres des finances des Douze d'élargir à 15 % les fluctuations autorisées autour des taux pivots (un « boulevard » qui permettrait presque d'intégrer le zloty polonais ou le forint hongrois dans le mécanisme du système monétaire européen) sonne le glas de la politique de coopération monétaire engagée en 1979 avec la création du SME et relancée en 1988 lorsque, à Hanovre, les Douze, et singulièrement Helmut Kohl et François Mitterrand, pour consolider le « marché unique » en cours de gestation, estimèrent nécessaire de mettre en chantier une Union économique et monétaire (UEM). Simple contrariété, nous explique-t-on aujourd'hui, inévitable vu la force de la spéculation, favorisée elle-même par des circonstances exceptionnelles : pour cause de réunification, concomitance en Allemagne d'une récession et de sérieuses tendances inflationnistes. Celles-ci incitent la Bundesbank, conformément à ce que souhaite le pays, à ralentir une baisse des taux d'intérêt attendue comme une délivrance par le reste de l'Europe. Fatalité dévastatrice mais temporaire !

Ainsi tout devrait bientôt rentrer dans l'ordre, et la marche vers l'UEM reprendre comme si de rien était. On aimerait en accepter l'augure. Mais comment croire que des gouvernements déjà affaiblis par la crise, privés des contraintes qui auraient dû guider leur action, parviendront par leur simple sagesse à assurer cette stabilité des changes indispensable au bon fonctionnement du marché unique ?

Un « détricotage » continu du tissu européen paraît malheureusement une perspective plus vraisemblable. La dispersion monétaire pourrait rendre très vite ingérable la politique agricole commune (PAC), d'autant plus qu'en France le gouvernement manifeste volontiers une indulgence coupable à l'égard des excès paysans. Prions que les militants de la Coordination rurale n'aient pas à connaître un jour une agriculture privée des bienfaits de la PAC.

Dans ce climat d'échec, rien ne garantit que le retour en force du protectionnisme, une vraie catastrophe, n'atteigne demain les échanges de produits manufacturés. Et comment ne pas voir que le conflit qui se prépare entre la France et ses partenaires à propos de l'Uruguay Round ne peut qu'envenimer un climat déja délétère.

La construction communautaire frôle l'abîme. Les raisons en sont multiples, mais si ce gouvernement, dont l'engagement européen ne peut être mis en doute, veut corriger le tir, il lui faudrait prendre en compte deux raisons politiques qui concourent au dérapage actuel : le relatif affaiblissement de l'alliance franco-allemande, à laquelle il n'y a pas d'alternative. L'érosion, à laquelle il participe, des pouvoirs et de l'influence de la Commission de Bruxelles, sans laquelle, l'expérience le prouve, il n'y a ni vrai arbitrage ni vraie animation du projet européen.

PHILIPPE LEMAITRE

La crise du système monétaire européen et ses conséquences

Avec des marges de fluctuation très élargies chaque pays de la Communauté retrouve son autonomie

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Sous les coups de butoir de la spéculation, les digues ont donc sauté : pour la première fois depuis 1979, année d'introduction du système monétaire européen (SME), il n'y a plus, au moins provisoirement, de règles instaurant de véritables disciplines de change à l'intérieur de la Communauté. Les ministres des finances des Douze, entourés des gouverneurs des banques centrales et des directeurs du Trésor, ont en effet décidé dans la nuit de dimanche 1er à lundi 2 août, à la suite d'une longue et difficile session, d'élargir à 15 % au-dessus et au-dessous du taux pivot (au lieu de 2,25 % jusqu'alors) les marges de change autorisées entre les monnaies de la Communauté participant au mécanisme de change du SME.

Celui-ci reste théoriquement en place et, pour les devises participant encore à son mécanisme de change (le mark, le florin, le franc belge et le franc français, la courone danoise, la peseta et l'escudo) les taux pivots en vigueur la semaine passée demeurent inchangés. Il n'a été décidé ni dévaluation ni même flottement de l'une ou l'autre de ces monnaies. Mais cette idée de continuité que certains ministres, dont Edmond Alphandéry, ont essayé d'accréditer à l'issue de la réunion relève de la pure fiction : compte tenu du spectaculaire élargissement des marges désormais autorisées – cette mue du serpent était, explique-t-on, la seule manière de s'assurer que le SME ne serait pas rattrapé par la spéculation, – chaque État membre pourra pratiquer une politique monétaire autonome. La liberté devient la règle et, demain, la probabilité la plus sérieuse est assurément que chaque État membre, en dépit des mécanismes de concertation qui restent en place, en use à sa guise, sans beaucoup tenir compte de ce que fait le voisin. Ce n'est pas encore le sujet du jour, mais les distorsions de concurrence qui menacent le marché unique sont ici en germe.

« L'Europe surmonte cette crise. Nous avons maintenu le principe du mécanisme de change, en dépit de la spéculation qui a essayé de le détruire. Il était indispensable de faire respirer le SME pour répondre à la très importante vague de spéculation. La construction monétaire de l'Europe doit se poursuivre et elle se poursuivra », a déclaré Edmond Alphandéry, ministre français de l'économie, au cours d'une conférence de presse.

Ces commentaires ainsi que les paragraphes du communiqué ministériel réaffirmant la volonté des Douze de mettre en œuvre le traité de Maastricht et, en particulier, ses dispositions concernant l'Union économique et monétaire (UEM), ont cependant été ressentis par de nombreux participants ou observateurs comme relevant de la seule méthode Coué.

Aucun calendrier

La durée des vacances que les Douze, bousculés par la spéculation, imposent ainsi au SME n'est même pas indiquée dans le communiqué : celui-ci ne comporte aucun calendrier, tout au plus une référence au traité de Maastricht et à la *« procédure d'évaluation »* qu'il prévoit avant le 1er janvier 1994, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur de la deuxième phase de l'UEM.

Philipppe Maystadt, le ministre belge, qui présidait les travaux du conseil, a fait observer à plusieurs reprises que cette référence n'était pas inscrite là par hasard, laissant ainsi entendre qu'à cette date du 1er janvier 1994 les choses devraient rentrer dans l'ordre et, si l'on comprend bien, le SME retrouver alors son mode normal de fonctionnement, c'est-à-dire des marges à nouveau étroites. Il reste qu'aucun engagement de cette sorte n'a été souscrit par les Douze.

Les débats qui se sont déroulés samedi 31 juillet au sein du comité monétaire des Douze, puis dimanche 1er août au niveau des ministres des finances, témoignent à leur manière du caractère peu satisfaisant du système de change quasi flottant qui vient d'être instauré dans la Communauté. L'ambiance au sein du comité monétaire était certes décrite comme passablement conflictuelle, ne laissant rien présager de bon. Mais les ministres, comme déterminés à sauver la coopération monétaire européenne, semblèrent d'abord chercher des formules permettant de maintenir un mécanisme de change opérationnel et donc de sauver le SME.

Apparemment, ils travaillèrent plusieurs heures sur l'idée d'une sortie provisoire du seul mark du mécanisme de change ; ou bien, ce qui n'est pas radicalement différent, d'un élargissement sensible des marges de fluctuation réservé à la monnaie allemande. Cette formule aurait permis de mettre en relief que les difficultés actuelles du SME n'étaient pas le fait du franc français, du franc belge ou de la couronne danoise, mais qu'elles étaient bien dues à l'anomalie que connaît provisoirement l'économie allemande, en raison des efforts qu'impose la réunification. Le mark aurait pu donc s'apprécier sans que le franc ait à descendre au-dessous du taux plancher où il était collé, et l'écart plus grand entre les deux devises ainsi disponible aurait peut-être laissé la place à Paris pour réduire une nouvelle fois ses taux d'intérêt sans attendre la Bundesbank.

La formule, nous disait-on, convenait aux Français et aurait pu être acceptée par Theo Waigel, le ministre allemand. Jacques Delors, président de la Commission européenne, qui, de sa campagne française où il soigne une sciatique tenace, suivait heure par heure le déroulement de la rencontre, fit savoir que, à son avis, mettre provisoirement le mark en congé du SME constituait probablement la meilleure solution.

L'astre allemand

Mais l'idée n'avait de sens que si la devise allemande, monstre sacré de la coopération monétaire européenne et digne à ce titre d'un traitement extraordinaire, se trouvait seule ainsi mise en exergue. C'était oublier les Néerlandais, dont le florin, depuis longtemps, colle avec succès au mark, et qui refusèrent l'idée de décrocher de la monnaie allemande. C'était oublier les Belges, qui eux aussi, avaient choisi depuis plusieurs mois de ne pas s'écarter de l'astre allemand et qui, en dépit des attaques subies ces derniers jours par leur monnaie, n'étaient pas disposés à changer d'attitude ; d'autant moins que les Néerlandais manifestaient l'intention de ne pas se séparer du mark.

De guerre lasse, les Douze se trouvaient alors prêts à se résigner à un flottement généralisé. *« La pire des solutions pour l'Europe »*, fit savoir Jacques Delors par le truchement d'une interview à France 3. En vain ou presque, puisque la formule finalement retenue, si elle sauve formellement le SME, aboutit bien dans la pratique à instaurer des changes flottants à l'intérieur de la Communauté.

Il était sans doute prématuré, lundi à 3 heures, d'essayer d'identifier ce que les principaux protagonistes de la mauvaise pièce qu'on venait de jouer comptaient faire de la liberté ainsi retrouvée. La langue de bois caractérisait les commentaires. *« La France va-t-elle baisser ses taux d'intérêt ? »*, demandait-on à Edmond Alphandéry. Le ministre de l'économie répondait que *« la France continuait à se fixer comme priorité absolue la stabilité monétaire et la maîtrise de l'inflation »*. Philippe Maystadt, nullement découragé par les assauts de la spéculation contre le franc belge ou pensant que l'orage était passé, confirmait la volonté de Bruxelles de poursuivre la même politique que précédemment, autrement dit de lutter pour sauvegarder l'arrimage au mark. Peut-être était-ce l'effet de la fatigue, mais aucun ministre, lundi au petit matin, ne semblait disposé à faire un réel effort pour convaincre que l'opération engagée en 1988 en vue d'instaurer une Union économique et monétaire, complément logique du grand marché, n'était pas gravement compromise.

Ph. L.

Le communiqué officiel insiste sur le caractère temporaire des mesures annoncées

A l'issue de leur réunion, qui avait commencé dimanche 1er août à 14 heures, les ministres des finances des douze pays de la CEE et les gouverneurs des banques centrales ont publié lundi à 2 heures du matin le communiqué suivant :

« Les ministres et les gouverneurs des banques centrales des Etats membres de la Communauté européenne ont décidé de relever temporairement les seuils d'interventions marginales obligatoires des participants au mécanisme de change du système monétaire européen à plus ou moins 15 % autour des cours pivots bilatéraux.

» Cette mesure de durée limitée répond à des mouvements spéculatifs exceptionnels, tant par leur ampleur que par leur nature. En effet, au regard de la situation économique fondamentale des pays membres participant au système, la grille actuelle des parités est pleinement justifiée. Les ministres et gouverneurs réaffirment donc le maintien des parités actuelles et sont confiants dans le fait que les cours de marché vont à bref délai s'en rapprocher à nouveau.

» Les autorités monétaires des Etats membres maintiendront l'orientation actuelle de leur politique monétaire axée sur la stabilité des prix.

» Tous les Etats membres réaffirment leur détermination à mettre en œuvre le traité sur l'Union européenne dès sa complète ratification y compris la procédure d'évaluation qui, aux termes de l'article 109 E, doit avoir lieu avant le 1er janvier 1994, date du début de la phase II. Ils réaffirment par ailleurs leur attachement aux procédures et critères prévus par le traité en vue d'atteindre un niveau suffisant de convergence pour permettre la réalisation de l'Union économique et monétaire.

» Les nouveaux points d'intervention obligatoire seront communiqués par les autorités monétaires en temps utile avant l'ouverture des marchés des changes le 2 août 1993. »

Sauver la face

Suite de la première page

Les marchés des changes l'ont prouvé ces derniers jours : totalement informatisés et délocalisés, ils sont pratiquement incontrôlables.

S'ils ont imposé leur *timing*, les marchés ont aussi obtenu la quasi-disparition du SME. Au cours des jours à venir, les spéculateurs vont donc encaisser leurs bénéfices, tirant parti de la dépréciation de certaines devises vis-à-vis du mark. Des montants conséquents quand on sait que la Buba a engagé la semaine dernière 60 milliards de deutschemarks pour essayer d'endiguer les assauts contre plusieurs monnaies européennes. Les autorités monétaires, françaises notamment, sont là confrontées à un premier défi : justifier les pertes qu'elles vont subir sur les marchés des changes.

Second défi, elles vont devoir tenter de convaincre que, avec le dispositif mis en place lundi, le SME n'est pas mort, tout juste blessé, et qu'il retrouvera bientôt sa santé. Dans leur communiqué, les responsables monétaires européens affirment que la solution choisie (un élargissement des marges de fluctuation autour des taux pivots) permet de préserver l'essentiel : la perspective de l'union monétaire et de la monnaie unique est rappelée, la grille des parités est maintenue ainsi que les obligations de solidarité entre banques centrales. Il n'y a pas eu, directement, de dévaluation. Tout le dispositif de surveillance multilatérale de la convergence des politiques économiques est conservé. Rien, sur les principes, n'a à première vue été abandonné. En fait, l'assouplissement des règles risque de changer la nature du système.

Flottement généralisé des monnaies

Depuis 1987, le cours du mark ne pouvait pas varier de plus de 15 centimes (entre 3,27 francs et 3,43) ; aujourd'hui, après le compromis du 2 août, sa marge de fluctuation est beaucoup plus grande, supérieure à un franc (entre 2,8881 francs et 3,8946). Il en va de même pour les autres devises du SME. C'est donc pratiquement un flottement généralisé des monnaies européennes qu'ont décidé lundi les Douze. Ils insistent tous sur le caractère temporaire de ce flottement. Il s'agit de passer cette période difficile du SME liée aux conséquences de la réunification allemande. Plusieurs responsables – dont le ministre allemand des finances, Theo Waigel, – ont promis un retour à des marges plus réduites *« avant la fin de l'année »*. Une réduction progressive – et menée confidentiellement – n'est d'ailleurs pas à exclure. Le caractère temporaire laisse cependant sceptiques certains opérateurs : en septembre dernier, lorsqu'ils avaient quitté le SME, les Italiens avaient déjà promis leur retour *« avant la fin de l'année »*. Ils n'ont toujours pas réintégré le système, les Britanniques non plus.

Dans ces conditions, peut-on encore parler de stabilité des changes et de solidarité européenne ? Les compromis bilatéraux annoncés lundi confirment un quasi-éclatement du SME, une situation de « flottement interne » pour de nombreuses monnaies. Les Pays-Bas et l'Allemagne ont déjà officiellement confirmé qu'ils maintenaient leur alliance privilégiée, la Belgique laissant entendre qu'elle s'y arrimerait aussi. A côté de cette « zone mark » de stabilité, il y a désormais les monnaies flottantes, parmi lesquelles se trouve le franc français dont il est difficile de prévoir les réactions futures. Il y a enfin les dissidents, la Grande-Bretagne et l'Italie, toujours complètement en dehors du système. Leur réintégration dans une zone de fluctuation aussi large n'a pas été décidée. Pour l'Europe, cette crise est donc un nouveau coup dur.

Pour la France, c'est l'épreuve de vérité. Lundi en fin de matinée, Edouard Balladur a expliqué, à l'occasion d'une conférence de presse à Paris, que le compromis adopté, élaboré en parfaite intelligence avec les Allemands, avait permis de sauver le SME, en réglant le problème temporaire du mark. Pour Matignon, l'Europe a surmonté l'épreuve.

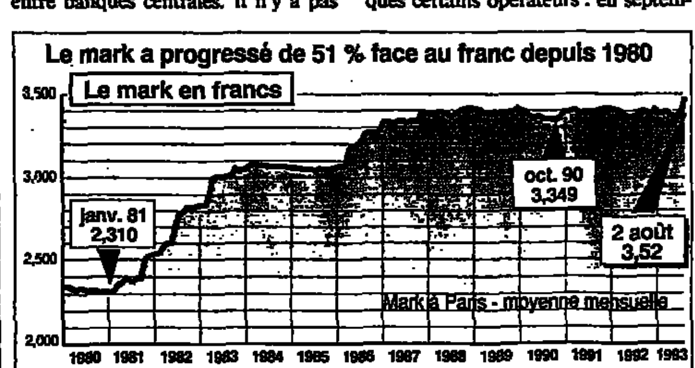
Mais la situation monétaire européenne nouvelle pourrait rouvrir à Paris le débat sur la politique économique. La France retrouve, d'une certaine manière, une marge de manœuvre. Choisira-elle d'en profiter pour baisser les taux brutalement et relancer au maximum son économie en récession ? Ou poursuivra-elle une politique fondée sur un lien étroit entre le mark et le franc, afin d'éviter notamment la dérive inflationniste ? Edouard Balladur a évité l'affront d'une dévaluation. Le franc se déprécie : le mark se négociait lundi matin autour de 3,52 francs français, contre 3,43 vendredi, ce qui représente une dépréciation d'environ 2,5 %. Mais son cours pivot n'ayant pas été modifié, il n'y a pas eu à proprement parler de dévaluation. Edouard Balladur a en fait confirmé, lundi, la poursuite de sa politique avec la stabilité monétaire comme *« objectif »*. Il semble peu vraisemblable que la Banque de France accélère le mouvement de baisse des taux que le marché a engagé dès lundi matin. Si elle permet à chacun de sauver la face, la solution adoptée ouvre dans le même temps deux grandes incertitudes.

D'abord pour les spéculateurs. Quoique l'on puisse penser de leur compromis, les Douze ont marqué un point : en élargissant considérablement les marges de fluctuation – aucun expert n'avait anticipé les 15 % – ils ont plongé les marchés dans l'inconnu et ont, par ce biais, cassé la spéculation pour l'avenir immédiat. Lundi matin d'ailleurs, les marchés étaient « K. O. debout » (*lire l'article de François Renard sur les marchés des changes page 20*). Si les grands argentiers avaient décidé, à Bruxelles, d'une marge *a priori* plus raisonnable, de 6 % par exemple, les opérateurs auraient été tenté de relancer leurs oppositions spéculatives et de reprendre des positions sur les nouvelles limites du système. Avec une marge de 15 %, une telle perspective est impossible.

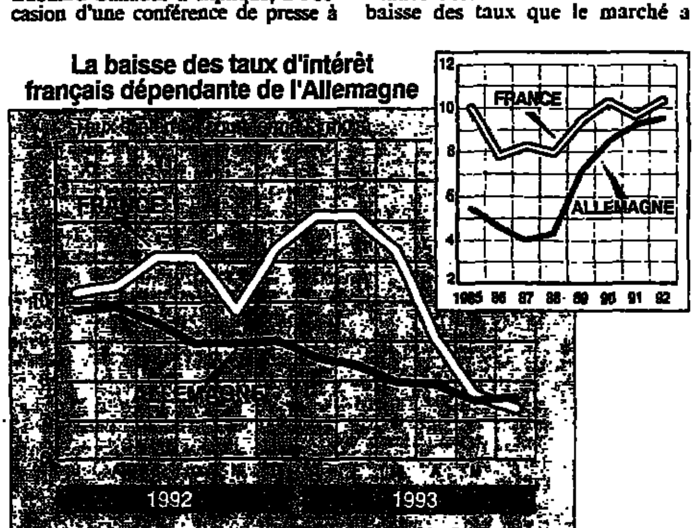
Les spéculateurs n'ont plus maintenant d'indices précis sur les intentions des autorités monétaires. Au cours des prochaines semaines, les transactions dans le SME ressembleront certainement à celles effectuées sur les grandes monnaies qui fluctuent librement, le yen et le dollar. On se doute que Washington et Tokyo ont des objectifs de change, mais ceux-ci restent inconnus des opérateurs.

Seconde source d'incertitude : l'évolution des politiques économiques nationales dans les différents pays de la communauté et, au-delà, l'avenir du SME. Théoriquement, les gouvernements s'engagent à poursuivre leurs efforts de convergence, nécessaires pour préparer la monnaie unique. D'ores et déjà, Michel Camdessus, directeur général du FMI (Fonds monétaire international) a mis en garde lundi à Washington les pays membres du SME contre *« les risques de relâchement des disciplines »*, estimant que *« le régime d'exception »* mis au point à Bruxelles devait être *« de très courte durée »*. Certains ne seront-ils pas en outre tentés de procéder, à l'intérieur de marges de fluctuation désormais très larges (30 % au total), à des *« dépréciations compétitives »* de leur monnaie ? Les récents différends commerciaux au sein de la Communauté (celui sur le poisson notamment) pourraient n'être alors qu'un prélude à des guerres commerciales internes à la CEE.

ERIK IZRAELEWICZ
et FRANÇOISE LAZARE



Depuis 1979, le mark a été réévalué six fois vis-à-vis du franc, progressant au total de plus de 51 % par rapport à la monnaie française. Le dernier réaménagement monétaire entre les deux monnaies date de janvier 1987. Depuis, les deux monnaies ont fluctué dans une fourchette étroite, attaquée par les marchés depuis l'été 1992.



En raison de son appartenance au système monétaire européen, la France n'a pu ces dernières années faire passer durablement ses taux d'intérêt à court terme en deçà de ceux de l'Allemagne, par crainte de voir sa monnaie se déprécier. Depuis l'automne 1992, les taux parisiens à court terme se sont au contraire tendus en raison des attaques contre le franc. Compte tenu de l'inflation plus faible en France qu'en Allemagne, les taux d'intérêt réels de Paris (défalqués de la hausse des prix) sont actuellement supérieurs de 2 points à ceux de Francfort.

ÉCONOMIE

La crise du système monétaire européen

Une spéculation multiforme

La spéculation, tant mise en cause lors des crises monétaires, prend tellement de formes qu'il est bien difficile de savoir d'où viennent les coups, par qui ils sont portés et dans quel but. Une chose est certaine : une grande partie des opérations sur les marchés des changes ne correspond plus depuis longtemps à des opérations commerciales, c'est-à-dire à des achats ou ventes de devises pour régler des achats ou des ventes de biens entre pays étrangers.

Quelques chiffres tout d'abord. En une journée, près de 1 000 milliards de dollars s'échangent quotidiennement sur les marchés des changes mondiaux : 880 exactement au cours d'une journée moyenne de transactions au mois d'avril 1992, date de la dernière enquête de la Banque des règlements internationaux (BRI). Sur ce total, 83 % des transactions concernent le dollar, et seules 7 % des transactions s'effectuent entre monnaies du SME. Ces derniers jours, ce pourcentage a certainement été nettement plus élevé.

Quelques lieux, ensuite : Londres est le premier marché mondial des changes, avec près de 30 % du total des transactions, suivi par New-York et Tokyo, 3 % seulement des transactions s'effectuant à Paris. Les différentes places sont ouvertes généralement entre 8 heures et 16 heures, mais compte tenu des fuseaux horaires et des transactions entre places, le marché des changes ne ferme jamais. Ainsi, le 2 août, les cotations sur le franc ont commencé à Wellington, en Nouvelle-Zélande, le 1er août à 11 heures du soir (heure de Paris), et à Tokyo à minuit. Elles devaient se poursuivre en Europe, puis aux Etats-Unis, où le marché de New-York ferme à minuit (toujours heure de Paris). Seul le week-end (de vendredi minuit à dimanche minuit) permet une trêve.

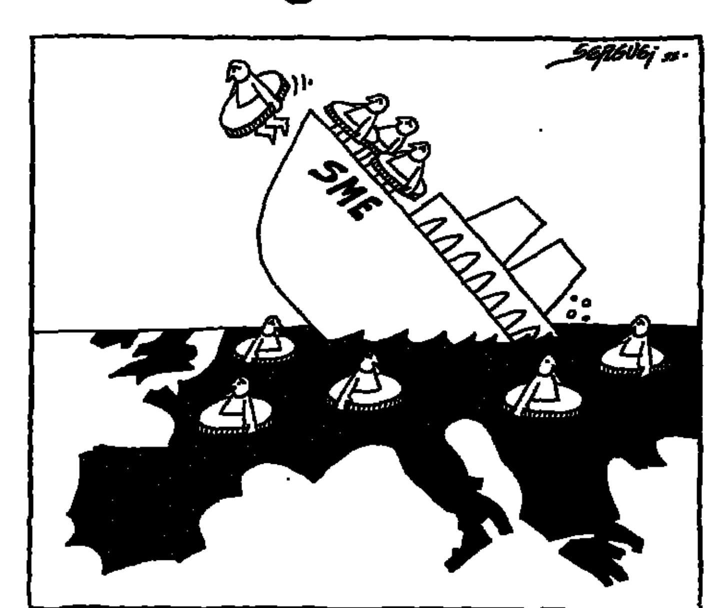
Des fonds «très agressifs»

Quelques acteurs, enfin. La plupart des intervenants sur le marché des changes sont des établissements bancaires, qui achètent et vendent des devises pour leur propre compte, ou celui de leurs clients (les entreprises, qui ont besoin de réaliser leurs ventes et achats à l'étranger, les multinationales, qui gèrent une trésorerie en devises). Au fil des années, les gestionnaires de titres (actions, obligations) sont également devenus des participants importants sur le marché des changes. Récemment, les «hedge funds» (fonds de performance), dont le plus célèbre est celui de l'homme d'affaires américano-hongrois George Soros, sont devenus des vedettes sur le marché. Ces fonds ont la particularité d'être très liquides et, n'ayant pas de contrainte de gestion de titres à long terme (contrairement, par exemple, aux fonds de pension), ils prennent des positions très spéculatives. Un rapport du groupe des Dix souligne que durant la crise de septembre, les «hegde funds» étaient *«très agressifs et visibles»*, mais ne représentaient pas un pourcentage important des ventes.

Il est dans la pratique très difficile de distinguer les opérations effectuées sur le marché des changes dans un simple but de couverture des besoins en devises, de saine gestion des avoirs, de celles réalisées dans la seule perspective de gagner de l'argent à court terme en profitant des variations de change. L'analyse est encore compliquée par l'existence de multiples instruments financiers, notamment les contrats à terme, les options et les «swaps» (échanges de taux et de parités).

F. L.

La saga du SME



La mise en vigueur, le 13 mars 1979, du système monétaire européen (SME), seule zone de parités fixes existant au monde (à part la zone franc, avec les anciennes colonies d'Afrique), marquait l'aboutissement de plus de vingt années d'efforts, après la signature du traité de Rome en 1957, pour créer une zone de parités stables au sein de la Communauté économique européenne. Auparavant, plusieurs périodes s'étaient succédé, au cours desquelles stabilité et turbulences avaient alterné.

Stabilité d'abord, avec la dévaluation de 17,5 % du franc en décembre 1958, sous les auspices du général de Gaulle et d'Antoine Pinay, qui procure dix ans de calme, avec des parités qui font rêver : 1 mark pour 1 franc.

A partir du début de 1968, les turbulences commencent, avec la suppression de la couverture or du dollar, les événements de mai 1968, la dévaluation de 11 % du franc en août 1969, la réévaluation de 9 % du mark en octobre, et la mise en flottement du mark et du florin en 1971.

En mars 1972, premier effort pour restabiliser les parités européennes avec la création du fameux «serpent» avec des marges de fluctuation ondoyant de 2,25 % de part et d'autre d'un cours pivot pour les monnaies de la CEE. Las ! Ledit serpent ne vivra pas longtemps : après un passage éclair de la livre sterling, c'est la sortie de la lire italienne en 1973, puis du franc français en 1974, qui rentre en 1975 et ressort en 1976 : seule subsiste une zone mark, avec le florin, le franc belge et deux des couronnes scandinaves. En avril 1978, au sommet européen de Copenhague, le chancelier Schmidt, après s'être concerté avec le président Valéry Giscard d'Estaing, présentait, à la vive surprise des participants, un nouveau projet d'accord, qui allait devenir le système monétaire européen (SME).

L'ancrage du «serpent»

La conception de SME fut, au départ, essentiellement politique : il fallait «ancrer» solidement l'Europe des monnaies en consolidant le «serpent» antérieur et en y faisant rentrer définitivement la France et l'Italie, à défaut de la Grande-Bretagne, dorénavant résolument insulaire. En même temps, s'ajoutait au processus de fluctuation des monnaies hérité du serpent – 2,25 % de part et d'autre d'un cours central dénommé «pivot» – une série de dispositifs destinés à rendre le système plus contraignant, plus solide, et plus cohérent : indicateur et seuil de divergence entre les monnaies (la fameuse «sonnette») qui obligeaient les banques centrales à intervenir dès un certain cours, avant que leurs devises n'atteignent leurs limites de fluctuation, processus refoulé plus tard par les accords de Nyborg en 1987 ; le Fonds européen de coopération (FECOM), doté d'une partie des réserves d'or des pays membres ; crédits communautaires mutuels pour financer les interventions des banques centrales ; enfin, une création d'importance, celle de la nouvelle unité de compte européenne, l'écu, préfiguration de la monnaie unique prévue par le traité de Maastricht.

Tout cet ensemble avait trois objectifs principaux. L'Europe devait devenir une zone de stabilité monétaire, caractérisée à la fois par une faible inflation et des taux de change stables. Le SME était censé favoriser une convergence accrue des économies ainsi qu'une croissance plus forte et une expansion de l'emploi. Il devait enfin continuer à réduire globalement l'instabilité monétaire grâce à des politiques communes vis-à-vis des monnaies tierces, le dollar notamment, au moyen d'une répartition de l'impact des chocs monétaires externes sur les monnaies participantes.

Techniquement, c'était, dès l'origine, une zone de prix «fixes mais ajustables», les ajustements constituant de véritables «soupapes» de sécurité, des «fusibles» en cas de tensions trop fortes, provoquées par des divergences importantes entre les économies des pays membres et des faiblesses momentanées. Le non-respect de ce principe conduira, plus tard, à une crise majeure. Effectivement, pendant les quatre premières années du SME, une série d'«ajustements» se produit, les divergences des économies étant encore relativement importantes à cette époque, que ce soit en matière d'inflation, souvent très forte, de balances des paiements et de déficits budgétaires, le tout engendrant de grands écarts entre les pays membres, au préjudice de la France notamment, et toujours à l'avantage de l'Allemagne. C'était en fait une période d'apprentissage. Une deuxième période, entre 1984 et 1987, est plus sérieuse : elle voit la chute rapide du dollar, à partir de 1985, qui perturbe gravement les marchés, et deux ajustements, l'un en avril 1986 et le second début 1987, dont l'ampleur est moindre que les précédents, car l'inflation a beaucoup diminué, de même que les écarts entre les pays membres.

L'âge d'or

A partir de 1987, grâce en particulier aux accords de Bâle-Nyborg, qui prévoient une mise en œuvre plus équilibrée des obligations des banques centrales pour faire respecter les parités, s'ouvre une grande période de stabilité, un miraculeux répit, qui durera cinq années avec quelques événements toutefois. Au début de 1990, la lire est un peu dévaluée et sa marge de fluctuation, auparavant de 6 %, est ramenée à 2,25 %. La peseta entre dans le SME en juin 1984, de même que la livre sterling en octobre 1990, également avec une marge de 6 %. Ce fut véritablement l'âge d'or du SME.

Toutefois, des nuages montaient à l'horizon. Tout d'abord, l'Allemagne, après la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, s'engageait dans une politique monétaire restrictive, pour combattre la surchauffe et l'inflation engendrées par les énormes dépenses de la réunification. La hausse continue des taux d'intérêt outre-Rhin contraignait les partenaires de l'Allemagne à l'imiter, ce qui ne faisait pas l'affaire de pays ayant réussi leur «désinflation compétitive» comme la France. En outre, certains pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne, malgré une forte inflation, maintenaient artificiellement les parités de leurs monnaies pour contenir le coût de leurs importations en essayant aussi de maîtriser leur inflation, faute de vouloir le faire par des politiques restrictives en matière de prix et de salaires. Ajoutons que ce maintien devait être obtenu par une très forte tension des taux d'intérêt domestiques, susceptible à terme de ralentir gravement l'expansion des économies et d'augmenter rapidement le chômage.

Le déclenchement de la crise

Le refus de consentir les «ajustements» nécessaires fit monter dangereusement les tensions jusqu'au point de rupture, d'autant que l'élévation progressive des taux directeurs de la banque fédérale d'Allemagne, soucieuse en priorité de combattre l'inflation, rendait la situation de plus en plus intenable pour les partenaires de la RFA, dont l'économie s'engageait dans la récession, avec une augmentation inquiétante du chômage.

En outre, le mark, dopé par sa forte rémunération offerte par le marché financier d'outre-Rhin, attirait de plus en plus les capitaux internationaux. Le signal de déclenchement de la crise est donné, le 8 septembre 1992, par le markka (finlandais) qui décroche brutalement de l'écu, auquel il était lié. L'ébranlement touche les monnaies scandinaves, et gagne les monnaies «faibles» du SME. Malgré le relèvement massif des taux d'intervention de la Banque d'Italie, et le soutien massif de la Bundesbank, qui finit par jeter l'éponge, la lire est dévaluée de 7 % le *13 septembre, la Buba*, acceptant, en même temps, de réduire d'un demi-point son taux d'escompte. Peine perdue : la spéculation internationale se lance à l'assaut du SME et de ses deux maillons faibles, la livre sterling, entrée dans le système à un cours trop élevé, et la lire, rongée par la dégradation de l'économie italienne et par ses déséquilibres structurels, malgré un début de réformes prometteur. Trois jours après, les deux monnaies «craquent» sous les coups de boutoir d'une spéculation déchaînée. Elles sortent du SME et flottent librement, se dépréciant de 15 % à 20 % (30 % en pointe pour la lire). la Bundesbank, au surplus, n'a pas jugé nécessaire de défendre deux monnaies à ses yeux surévaluées.

Quelques jours après, c'est le franc français qui est attaqué, la spéculation estimant que tôt ou tard il reprendra sa liberté, à l'incitation d'un gouvernement angoissé par la montée irrésistible du chômage. La Banque de France perd 160 milliards de devises, mais le soutien inconditionnel de la Bundesbank sauve le franc. Pas pour longtemps : dès le mois de novembre, la spéculation, toujours elle, recommence à prendre position contre notre monnaie, ce qui fait perdre, à nouveau, toutes ses réserves de devises à la Banque de France et provoque une nouvelle crise début janvier, conjurée, une nouvelle fois, par le soutien de la Bundesbank et le relèvement massif des taux d'intérêt à court terme sur la place de Paris.

Après les élections législatives françaises de fin mars 1993, qui, en principe, lèvent les hypothèques sur le maintien d'un franc fort, une période de répit s'installe au sein d'un SME réduit à la «zone mark» plus le franc français. Mais l'apparition de divergences au sein de la majorité parlementaire en France sur la politique de franc fort et le refus de la Bundesbank d'abaisser ses taux directeurs, notamment lors de son conseil du 29 juillet, incitent la spéculation, qui n'a jamais vraiment désarmé, à «casser» le SME pour récolter le fruit d'une baisse brutale du franc français et d'autres monnaies comme le franc belge et la peseta.

Le SME, menacé d'éclatement, connaît la crise la plus grave de son histoire. Son principe est remis en cause, et, par là même, celui de la «forteresse Europe» qui perdrait cet immense privilège d'avoir constitué une stabilité de ses monnaies, exemple unique dans le monde. L'enjeu est énorme, on le voit, et dépasse singulièrement les simples problèmes de parités : ce serait l'échec de quatorze années d'efforts acharnés.

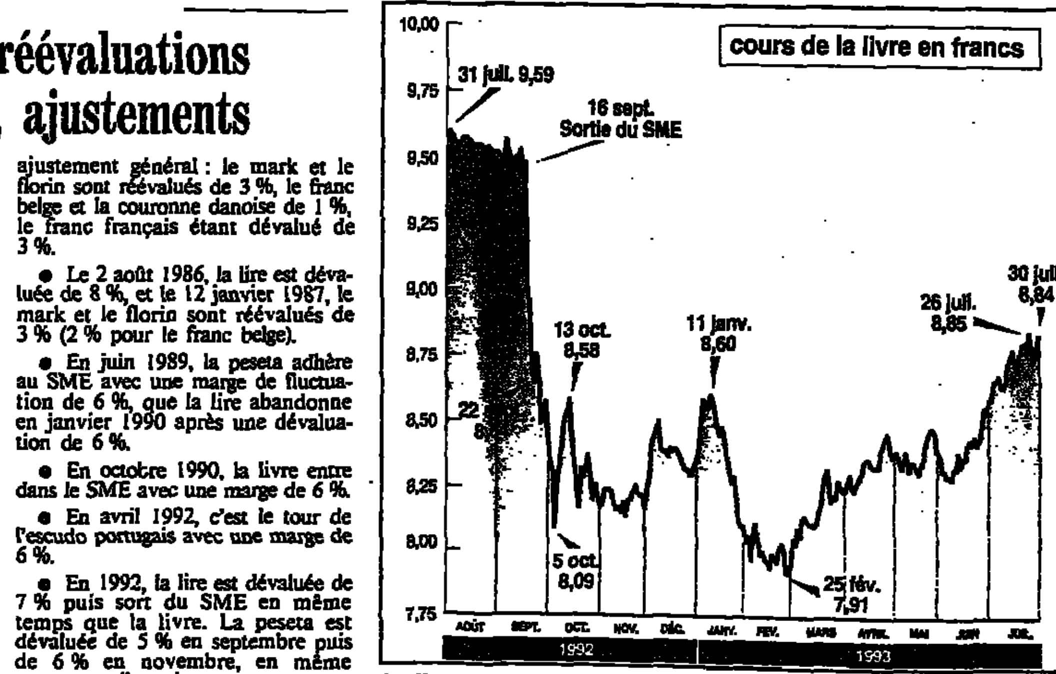
FRANÇOIS RENARD

1979-1993 : réévaluations dévaluations, ajustements

Le SME est créé le 13 mars 1979.

- Le 23 septembre de la même année, le mark est réévalué de 2 % et la couronne danoise dévaluée de 3 % puis de 5 % le 23 novembre.
- En 1981, la lire est dévaluée de 6 % le 22 mars, et le 4 octobre un ajustement général est réalisé : réévaluation de 5,5 % du mark et du florin, dévaluation de 3 % du franc français et de la lire.
- En 1982, le 22 février, le franc belge est dévalué de 8,5 % et la couronne danoise de 3 %, tandis qu'un second ajustement général se produit : réévaluation de 4,25 % du mark et du florin, dévaluation de 5,75 % du franc français et de 2,75 % de la lire.
- Le 21 mars 1983, troisième réajustement général : réévaluation de 5,5 % du mark, de 3,5 % du florin, de 2,5 % de la couronne danoise et de 1,5 % du franc belge; dévaluation de 2,5 % du franc français et de la lire et de 3,5 % de la punt irlandaise.
- Le 20 juillet 1983, la lire est dévaluée de 6 % et les autres monnaies réévaluées de 2 %.
- Le 6 avril 1986, quatrième ajustement général : le mark et le florin sont réévalués de 3 %, le franc belge et la couronne danoise de 1 %, le franc français étant dévalué de 3 %.
- Le 2 août 1986, la lire est dévaluée de 8 %, et le 12 janvier 1987, le mark et le florin sont réévalués de 3 % (2 % pour le franc belge).
- En juin 1989, la peseta adhère au SME avec une marge de fluctuation de 6 %, que la lire abandonne en janvier 1990 après une dévaluation de 6 %.
- En octobre 1990, la livre entre dans le SME avec une marge de 6 %.
- En avril 1992, c'est le tour de l'escudo portugais avec une marge de 6 %.
- En 1992, la lire est dévaluée de 7 % puis sort du SME en même temps que la livre. La peseta est dévaluée de 5 % en septembre puis de 6 % en novembre, en même temps que l'escudo.
- En 1993, la punt irlandaise est dévaluée de 10 %, et en mai, la peseta de 8 % et l'escudo de 6,5 %.

F. R.



La livre sterling a suspendu sa participation au Système monétaire européen le 16 septembre 1992. Victime de la spéculation, elle a tout d'abord chuté vis à vis des principales monnaies européennes, tombant jusqu'à 7,94 francs en février 1993. Depuis, le cours de la livre s'est redressé, bénéficiant d'un regain de confiance et s'est établi à 9,03 francs le 2 août.

Les remèdes existaient... sur le papier

Depuis l'automne, la question revenait inlassablement : comment éviter une nouvelle attaque de la spéculation contre le SME, qui venait de subir l'offensive la plus grave de son histoire ? Comité monétaire européen, Fonds monétaire international, groupe des Dix (1), tous y étaient allés de leur rapport sur la meilleure manière de garantir un avenir plus stable. La recommandation essentielle qui ressortait de ces textes était la nécessité de redonner une plus grande flexibilité au SME, devenu trop rigide depuis 1987. Effectivement, en mai, la peseta et l'escudo ont été dévalués «à froid», en dehors de toute attaque spéculative. Mais la France, qui avait pourtant participé à ces réflexions, est restée sur son refus de remettre en cause la parité franc/mark, dont les fluctuations étaient strictement définies, et inchangées depuis 1987 : entre 3,2792 francs et 3,4305 francs.

Le comité monétaire de la CEE, celui-là même qui s'est réuni le dernier week-end à Bruxelles, avait élaboré en avril des règles de conduite en cas de crise. Tout paraissait alors relativement simple : un consensus politique accru et un contrôle renforcé de la validité des taux pivots *«réduiraient la fréquence et sans doute aussi l'intensité des crises»*.

En cas de difficultés, le rapport préconisait des relèvements de taux d'intérêt en temps opportun, afin de *«décourager la spéculation»*, et des interventions de banques centrales (dont le rapport souligne les limites). Les membres du comité préconisaient en outre la prudence en matière de déclarations politiques et s'inquiétaient d'un rétablissement du contrôle des capitaux (depuis le 1er juillet 1990, les capitaux circulent librement à l'intérieur de la CEE).

Actions non conformes

Or ces recommandations n'ont pas été suivies par les Douze. Au cours des derniers mois, le consensus politique ne paraît pas s'être accru dans une Europe plongée dans la récession. Bien que les taux d'intérêt allemands soient orientés à la baisse *(voir graphique)*, la banque centrale allemande n'a pas assoupli le crédit aussi vite que le souhaitaient les marchés et les gouvernements étrangers. De plus, en dépit de la divergence des situations économiques, les parités dans le SME n'ont pas été révisées depuis la dernière dévaluation de la peseta et de l'escudo, en mai.

Par ailleurs, les actions des gouvernements ces derniers jours n'ont pas été conformes aux recommandations du comité monétaire au moins sur deux points.

La hausse des taux d'intérêt, d'abord. En dépit des attaques contre le franc, la France a relevé un seul de ses taux directeurs, et une seule fois, le 23 juillet, lorsqu'elle a fait passer le taux des prises en pension de 7,75 % à 10 %. Le taux des appels d'offres, lui, n'a pas été modifié, le gouvernement craignant probablement l'image catastrophique d'une hausse des taux en pleine récession. *«Une situation délicate à gérer apparaît lorsqu'un pays aux données fondamentales saines laisse planer le doute sur sa volonté de relever les taux en temps voulu alors que son taux de change est soumis à pression. La seule façon de démontrer aux marchés que ce pays considère la pression comme injustifiée consiste précisément à procéder à ce relèvement»*, notait le comité monétaire dans son rapport.

Les déclarations politiques, ensuite. *«En période de crise, bien entendu, il devient particulièrement important d'éviter les déclarations discordantes»*, relève le comité monétaire. Tel n'a pas été le cas au cours de la crise récente, l'Allemagne justifiant l'action de la Bundesbank, la France la dénonçant à demi-mots, M. Balladur déclarant que *«les règles du SME fonctionnent très bien»*, les responsables espagnols répliquant qu'il fallait discuter immédiatement de l'avenir du SME.

Les crises sont plus faciles à prévenir et, le cas échéant, à guérir sur le papier qu'en dimension réelle, surtout lorsque la conjoncture est mauvaise et que la pression de la spéculation désoriente les autorités monétaires. Celles-ci en auront fait la dure expérience au cours du week-end.

F. L.

(1) Le groupe des Dix rassemble en fait les banques centrales de 11 pays : Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

et ses conséquences

Fragile victoire

Suite de la première page

Il constatait *« une convergence de plus en plus forte »* autour de ses thèses en faveur d'un *« très important réalignement des parités monétaires »*. Pour sa part, Edouard Balladur peut en effet répondre que cette *« convergence »* n'est pas encore assez forte pour emporter l'adhésion des Douze et que ce sont ses propres thèses qui viennent d'être, au moins partiellement, consacrées par la Communauté.

Dans la majorité, les défenseurs du franc fort se trouvent donc confortés par la décision des Douze. Au premier rang de ceux-ci figurent les dirigeants de l'UDF. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, a reconnu, lundi 2 août sur RTL, que le flottement général des monnaies à l'intérieur des limites de 30 % est *« le contraire de ce que le système monétaire européen avait pour but de faire »*, mais il a estimé qu'*« on a sauvé l'institution, les principes, le cadre, et peut-être l'avenir »*. Avant la réunion de Bruxelles, Valéry Giscard d'Estaing avait apporté à plusieurs reprises son *« soutien total »* à l'action du gouvernement, affirmant que *« tout devait être fait »* pour maintenir le franc dans le SME.

Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, s'en est pris vivement, dimanche 1er août, au « Forum Radio J », à ceux qui, en relançant le débat sur ce sujet, jouent, selon lui, contre le franc. *« Les hommes politiques qui aujourd'hui, consciemment ou inconsciemment, jouent contre le franc portent une très lourde responsabilité »*, a-t-il déclaré, avant d'estimer qu'une dévaluation serait *« regrettable »*. Dans une telle hypothèse, a-t-il précisé, *« je serais au regret de constater (...) que les spéculateurs ont eu raison de notre volonté ; je le regretterais parce que nous n'avons pas à céder à la pression des spéculateurs »*.

« La bataille de la Marne »

Le RPR s'était pour sa part contenté d'un soutien plus discret. Jacques Chirac n'a publié qu'une brève déclaration, le 24 juillet, selon laquelle *« rien ne justifie les attaques contre le franc et contre le système monétaire européen »*, et Alain Juppé, deux jours plus tard, a assuré que *« la meilleure défense du franc »* est *« la cohésion de la nation »*. Même s'ils s'en défendent, les dirigeants du RPR, soucieux de l'unité de leur parti au sein duquel les thèses de Philippe Séguin ont gagné du terrain, ont adopté un profil bas, qui a conduit Edouard Balladur à regretter, il y a deux semaines, leur relative discrétion.

Le premier ministre a pu compter, en revanche, sur l'appui des socialistes. Certes, ils ne se sont guère exprimés depuis le début de la crise monétaire. Ceux d'entre eux qui n'approuvent pas la politique du franc fort n'ont pas voulu, en critiquant le premier ministre, donner l'impression de porter atteinte à l'intérêt national. La plupart de ceux qui soutiennent son action en ce domaine n'ont pas souhaité lui venir publiquement en aide. Michel Rocard, en particulier, en visite en Afrique du Sud depuis le 25 juillet, s'est abstenu de tout commentaire.

La seule voix discordante a été celle de Roland Dumas, qui a reproché au gouvernement, dimanche 1er août, au « Forum RMC-*L'Express* », d'avoir manqué de *« prudence »* en baissant les taux d'intérêt et à Edmond Alphandéry d'avoir joué *« les matamores »* à l'égard de l'Allemagne. Cédant à l'esprit de polémique, l'ancien ministre des affaires étrangères n'a pas hésité à déclarer : *« Nous avons légué au gouvernement actuel un franc fort : on nous rend aujourd'hui un franc un peu affaibli. »* Sur le fond, toutefois, il a appelé à la défense de la monnaie, dans *« l'esprit de la bataille de la Marne »*, et s'est réjoui de la *« détermination »* dont ont fait preuve le président de la République et le premier ministre.

Sur une question qui relève du « domaine partagé » de la cohabitation et qui engage donc François Mitterrand assi bien qu'Edouard Balladur, les porte-parole du PS ne sauraient, en fait, se dissocier de la politique gouvernementale. Jack Lang l'a bien compris, lui qui a demandé à *« toutes les composantes de la nation »* de *« faire bloc autour du président François Mitterrand et du premier ministre Edouard Balladur dans le combat vigoureux qu'ils mènent pour sauvegarder notre monnaie et la construction européenne »*.

Axe Mitterrand-Balladur

En recommandant une sorte d'union sacrée dans la défense du franc, l'ancien ministre de l'éducation nationale et de la culture a ainsi mis en évidence la constitution d'un axe Mitterrand-Balladur, que la décision de Bruxelles n'a pu que consolider. Cet axe, auquel les centristes se sont agrégés, n'est pas vu d'un très bon œil par le RPR, ce qui contribue à expliquer sa réserve. Une fois de plus, le premier ministre va donc devoir naviguer au plus près entre deux écueils, celui d'une trop grande complicité avec le président de la République, qui le couperait de sa base RPR, et celui d'une trop grande complaisance à l'égard de ses propres amis, qui ruinerait son projet politique. Une fois de plus, c'est la construction européenne qui détermine la ligne de clivage entre les forces en présence.

Economiquement discutable, la « victoire » de M. Balladur apparaît ainsi politiquement fragile.

THOMAS FERENCZI

Dans « le Monde diplomatique » d'août

« Sale guerre » en Algérie

C'est un numéro exceptionnel que propose *le Monde diplomatique* ce mois d'août. Ses envoyés spéciaux ont parcouru le monde et racontent le nouveau désordre international. D'abord, la « sale guerre » en Algérie ; *Gérard Grizbec* décrit le retour de la torture et le fonctionnement des réseaux clandestins du Mouvement islamique armé qui multiplient attentats et embuscades contre les forces de l'ordre, les magistrats et les intellectuels. Un de ceux-ci, *Abdelhamid Benhédouga*, le plus grand écrivain de langue arabe, imagine, dans une nouvelle inédite, les « confessions d'un terroriste », tandis que *Paul-Marie de La Gorce* explique pourquoi Paris et Washington suivent avec une extrême préoccupation l'évolution de la crise algérienne.

Crises aussi, d'ordres divers, que décrivent nos envoyés spéciaux dans les pays baltes *(Karel Bartak)*, en Azerbaïdjan *(Nur Dolay)*, à Gaza *(Annie Fiore)*, dans le Brésil du travail-esclave *(Maurice Lemoine)*, aux Etats-Unis où les adolescents armés s'entre-tuent *(Ingrid Carlander)*. Et en France, à Marignane, petite ville bien tranquille où le Front national est devenu une véritable force politique *(Gilbert Rochu)*.

Dans ce même numéro du *Monde diplomatique* : « Histoire et morale » *(Ignacio Ramonet)*, « Politiques hallucinées » *(Claude Julien)*, une analyse de l'échec de la récente conférence de Vienne sur les droits de l'homme *(Rodolfo Mattarollo* et *Béatrice Pouligny)*, des analyses sur le Japon *(Claude Leblanc* et *Shûichi Kato)*, un article sur les triades chinoises *(Philippe Le Corre)*, une enquête à Taïwan *(Bernard Cassen)*.

Et aussi : des articles sur la révolution des images virtuelles *(Philippe Quéau)*, un reportage sur le « socialisme arctique » en Alaska *(Jean-Pierre Airut)*, sur l'empire mondial des boissons non alcoolisées *(Frédéric F. Clairmont)*, sur la série télévisée *Hélène et les garçons* *(Serge Halimi)*, sur la littérature des Turcs d'Allemagne *(Timour Muhidine)* ; et enfin, un courageux appel au désarmement économique *(Riccardo Petrella)*.

Londres : satisfaction à peine dissimulée

Bien que la livre sterling soit sortie du système de changes depuis le 16 septembre 1992, les troubles du mécanisme européen peuvent présenter des avantages à terme pour le premier ministre John Major. A Londres, la satisfaction est donc à peine dissimulée.

LONDRES

de notre correspondant

« Une capitulation et un grave coup porté aux espoirs d'une union politique et monétaire » (le *Guardian*). *« Une journée décevante qui pourrait s'avérer fatale pour le système monétaire européen »* (le *Times*). *« Un accord certes historique mais qui risque de transformer le système en un dispositif minimaliste pouvant s'avérer incapable de tenir toutes ses devises ensemble »* (le *Financial Times*)... Aux yeux des éditoriaux de la presse londonienne de lundi 2 août, le système monétaire européen (SME) est pratiquement mort. Il est vrai qu'à Londres ce dispositif de changes a rarement eu bonne presse, dans la mesure notamment où l'entrée tardive de la livre au sein du SME s'était faite (octobre 1990) à un moment et à un taux jugés mal choisis par la plupart des économistes. La sortie humiliante de la devise en septembre 1992 avait fortement sapé l'autorité du premier ministre et encore compliqué le long processus de ratification parlementaire du traité de Maastricht, en vertu duquel la Grande-Bretagne dispose d'une exemption en matière de monnaie unique.

Écu fort

Dans ces circonstances, le gouvernement conservateur cache à peine sa satisfaction devant la dernière tempête monétaire. *« L'accord va permettre aux autres pays membres comme la France ou la Belgique d'avoir leur propre politique monétaire, reflétant leurs conditions économiques particulières. Nous sommes dans cette situation depuis des mois... »*, a déclaré le chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke. Cette tempête monétaire justifie *a posteriori* la décision dramatique prise par Londres de décrocher du SME et d'opter pour une nouvelle stratégie, orientée vers la croissance. Comme le notait dimanche le *Sunday Times* : *« Contrairement à l'attente des partisans du SME, le sterling s'est stabilisé et est considéré désormais par les marchés comme une devise forte. La baisse de l'inflation s'est poursuivie. Les taux d'intérêt sont à leur niveau le plus bas depuis quinze ans. La Grande-Bretagne peut se targuer aujourd'hui d'avoir l'un des taux de croissance les plus élevés de la CEE. »*

La diminution prévue du loyer de l'argent sur le continent devrait par ailleurs agir sur la diminution des taux directeurs en Grande-Bretagne, fixée à 6 % depuis janvier, et accentuer ainsi la relance de l'activité, estiment la plupart des analystes londoniens. La légère baisse du sterling à l'ouverture du marché des changes atteste cette attente d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt.

Sur le plan diplomatique, le Foreign Office ne voit pas d'un mauvais œil la nouvelle brouille franco-allemande. Comme le souligne Jonathan Eyal, directeur du Royal United Services Institute, un centre de recherche proche des milieux officiels, *« l'axe Paris-Bonn aura été un phénomène passager, qui arrive aujourd'hui au terme de son existence. Au lieu d'être le moteur de la construction européenne, cette entente est devenue une partie du problème communautaire »*.

Dans la City, certains relancent aujourd'hui le concept de l'écu fort (*hard ecu*), proposé en juin 1990 par John Major, alors chancelier de l'Echiquier de Margaret Thatcher, et qui avait été rejeté par les partenaires européens. Ce plan prévoyait la mise en circulation d'une monnaie européenne commune et non unique, parallèlement aux monnaies nationales, projet qui, aux yeux de Londres, avait le mérite d'être plus souple et plus progressiste que celui de l'union monétaire mis au point par Jacques Delors. – *(Intérim.)*

Bonn : un aménagement provisoire

BONN

de notre correspondant

Le ministre des finances allemand, Theo Waigel, s'est déclaré satisfait des décisions prises à Bruxelles, qui permettent, selon lui, de *« sauver le SME tout en adoptant un système plus flexible »*. M. Waigel estime que l'adoption de nouvelles marges de fluctuations des parités monétaires aura un caractère provisoire. Cet aménagement ne devra pas se prolonger au-delà d'une période de six mois et n'empêchera pas, selon lui, d'atteindre à terme les objectifs du traité de Maastricht. Pour M. Waigel, ces dispositions *« mettront un terme à la spéculation telle qu'on l'a connue ces derniers jours »*. Le ministre estime que le deutschemark pourrait être *de facto* réévalué par rapport aux autres monnaies européennes dans les prochains jours, et que cela créera peut-être une marge de manœuvre pour une baisse des taux d'intérêt allemands.

Présent à Bruxelles, le président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger, a toutefois déclaré que l'Allemagne n'avait fait aucune promesse à ses partenaires en ce sens. Il a souligné par ailleurs que l'Allemagne avait déboursé soixante milliards de deutschemarks (plus de 200 milliards de francs) pour soutenir les monnaies attaquées au cours des derniers jours, et qu'elle avait atteint la limite de ses capacités d'intervention.

La sauvegarde du SME était l'objectif politique numéro un du ministre des finances allemand, qui s'était rendu vendredi soir 30 juillet – en compagnie de M. Schlesinger – auprès du chancelier, en vacances près de Salzbourg, en Autriche. De sévères critiques ont été adressées à l'Allemagne depuis la décision de la Bundesbank, jeudi dernier, de maintenir inchangé son taux d'escompte, ce qui a servi de détonateur à la spéculation. Pour la première fois, la presse allemande partage ces critiques. Le *Süddeutsche Zeitung* estime, dans son édition de lundi, que c'est le déficit budgétaire allemand, responsable de taux d'intérêt élevés, qui a provoqué la crise du SME : *« C'est une amère ironie de l'Histoire que le franc subisse un accès de faiblesse au moment même où il fête ses dix ans de stabilité. Il ne l'a pas mérité. »* Pour le quotidien des affaires *Handelsblatt*, *« Theo Waigel n'a rien à opposer aux critiques de presque tous les partenaires européens de l'Allemagne, et même de la Bundesbank, qui souligne que c'est le mauvais financement de l'unification qui provoque un diktat de fait des taux d'intérêt allemands »*. – *(Intérim.)*

Rome : un rôle de médiateur

ROME

de notre correspondant

« Le SME n'est pas mort. » Le ministre du trésor, Piero Barucci, pouvait ainsi commenter la conclusion des longues heures passées au chevet du système. La délégation italienne, non concernée directement par la tourmente monétaire actuelle, a joué un rôle de médiateur. Une rupture radicale entre la France et l'Allemagne était considérée par Rome comme un désastre à éviter à tout prix.

Si l'Europe a le devoir de survivre en attendant des jours meilleurs, l'Italie, elle, ne peut pas se permettre un temps d'arrêt trop long dans sa phase de transition. La crise du système monétaire ne doit pas retarder les efforts du pays. *« Le SME doit survivre »*, avait été le mot d'ordre lancé par le directeur de la Banque d'Italie, Lamberto Dini, en participant au comité monétaire. Le résultat ne pouvait donc être qu'un compromis. Même si la lire est hors du système depuis le 17 septembre 1992, on attend avec une certaine appréhension de voir comment elle va réagir à l'accord de Bruxelles.

La diminution attendue des taux d'intérêt ne peut avoir que des effets positifs sur les coûts du service de la dette publique. En revanche, de sérieuses préoccupations naissent au sujet du commerce extérieur. La lire pourrait en effet perdre graduellement les avantages de la dévaluation de 20 % par rapport au deutschemark et au franc français alors que c'est justement vers ces deux pays que vont 35 % des marchandises italiennes. *« En fin de compte*, déclarait lundi 2 août, au *Corriere della Sera* le président de Crediop, Antonio Pedone, *la décision de sortir du SME en septembre dernier s'est révélée une bonne chose. »* Mais la crise actuelle du système comporte un risque : *« Si l'on abuse de la possibilité de flottement, on peut déclencher un mécanisme de dévaluation compétitif entre les pays qui pourrait amener à des tensions sur les échanges commerciaux et à des flambées d'inflation. D'où l'importance d'un lien subsistant entre monnaies, mais moins rigide que par le passé. »* – *(Intérim.)*

Copenhague : « pas question de dévaluer »

COPENHAGUE

correspondance

« Il n'est pas question de dévaluer la couronne... » Le premier ministre social-démocrate danois, Poul Nyrup Rasmussen, a affirmé lundi matin 2 août que son gouvernement de centre gauche était prêt à défendre contre vents et marées sa monnaie, affaiblie à l'ouverture des marchés des changes en Extrême-Orient. *« Notre objectif demeure, dans cette nouvelle situation, le maintien d'une politique monétaire stable »*, a souligné M. Rasmussen. En rappelant que *« le Danemark est le pays qui connaît la plus faible inflation dans la CEE* (environ 1 %), *un large excédent de la balance des paiements et un déficit relativement limité des budgets publics, et qui possède ainsi l'une des économies les plus solides d'Europe »*.

Ce changement provisoire au sein du système monétaire européen ne devrait pas, selon M. Rasmussen, *« être l'occasion de modifier la politique économique du gouvernement »*, une politique quelque peu expansive destinée à relancer l'emploi dans un pays durement touché par le chômage (plus de 12 % de la population active), tout en maintenant une faible inflation et surtout une monnaie stable.

Le gouvernement espère qu'avant la fin de l'année on reviendra à une situation plus normale. Pour les experts des milieux bancaires, la décision des Douze à Bruxelles constitue une dévaluation de la couronne danoise. *« Cette dévaluation est réelle, même si elle n'a pas un caractère officiel »*, selon Klaus Nielsen, de Jydske Bank. Pour preuve, la couronne, qui s'échangeait vendredi dernier à 3,90 pour 1 mark, est tombée lundi matin à 3,98 et 4,01.

Le premier ministre, le ministre de l'économie, Marianne Jelved, le ministre des finances, Mogens Lykketoft, et le gouverneur de la banque centrale, Erik Hoffmeyer, devaient donner une conférence de presse lundi en fin de matinée pour réaffirmer qu'il n'y a aucune raison de dévaluer la monnaie danoise, en dépit de toutes les pressions. Mais la bonne volonté du seul Danemark suffira-t-elle ?

ALEXANDRE SARIN

Au sein de l'Union ouest-africaine

Le rachat des francs CFA exportés est suspendu

L'Union monétaire ouest-africaine (UMOA, regroupant les sept pays de la zone membres de la zone franc) a annoncé, dans un communiqué publié dimanche 1er août à Dakar (Sénégal), qu'elle avait décidé de *« suspendre à compter du 2 août le rachat des francs CFA exportés hors des territoires africains de la zone franc »*.

« Limitée au seul transport physique des billets », cette mesure *« n'introduit pas de restrictions aux transactions internationales »*. Elle ne *« porte atteinte ni au principe de la liberté de transfert au sein de la zone franc, ni à celui de la libre convertibilité de notre monnaie, garantie par les accords de coopération avec la France »*, conclut le communiqué.

Commentant cette décision, le ministre ivoirien de l'économie, Daniel Kablan-Duncan, a expliqué que les sorties de billets hors des Etats de l'Union ont atteint 231 milliards de francs CFA (4,62 milliards de francs) dans les pays de l'UMOA en 1992. Ce montant équivaut à 16,2 % du total des dépôts bancaires, a précisé le ministre. Pour le premier semestre 1993, les sorties de billets ont déjà atteint 168 milliards de francs CFA, a-t-il souligné. – *(AFP.)*

Lisbonne : l'escudo sur la sellette

LISBONNE

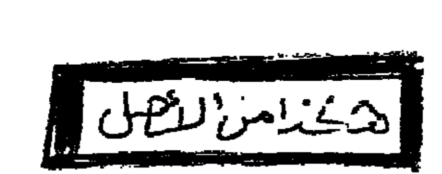
de notre correspondante

Avec les décisions prises dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 août, la monnaie portugaise qui avait été autorisée à évoluer dans la bande large (6 % au-dessus et 6 % au-dessous de son cours pivot) lors de son adhésion au SME, va pouvoir fluctuer dans une marge de 84 à 113,754 escudos pour 1 deutschemark contre une marge de 93,19 à 105 précédemment. Reste à savoir si cet « assouplissement » ne risque pas de rendre la monnaie portugaise encore plus vulnérable à la spéculation internationale même si Jorge Braga de Macedo, ministre des finances, a écarté cette hypothèse, en estimant qu'elle devient au contraire plus improbable.

Sur le plan de la politique intérieure, les prochaines semaines permettront de vérifier si l'optimisme du ministre concernant la lutte contre l'inflation est ou non justifié. Car l'objectif que s'est fixé le gouvernement de terminer l'année dans une fourchette de 5 % à 7 % risque fort d'être remis en cause. Si en rythme annuel, l'inflation continue de ralentir par rapport à l'année précédente, on en était encore en juillet à 7,9 %, et les décisions prises à Bruxelles ne vont pas faciliter la tâche des responsables portugais.

D'autre part, il va être aussi de plus en plus difficile au gouvernement de continuer à proclamer que la stabilité monétaire demeure le credo de sa politique dans la mesure où tous ces temps-ci, l'escudo a été – et risque de continuer à être – durement malmené.

ALICE ILICÉE



ÉCONOMIE

Afin d'augmenter le volume de ses exportations

L'Algérie signe trois contrats gaziers importants

L'Algérie a signé, en moins d'une semaine, trois importants contrats gaziers avec des sociétés françaises, japonaises et américaine. Des signatures qui attestent la volonté des autorités algériennes de rénover les infrastructures gazières afin d'augmenter les exportations.

ALGER

de notre correspondante

En dépit d'une conjoncture morose, le secteur des hydrocarbures, fer de lance de l'économie algérienne (95 % des recettes commerciales), permet au gouvernement et à la compagnie nationale Sonatrach (1) de confirmer, par trois importants contrats signés coup sur coup en moins d'une semaine, les ambitions affichées dès 1990. Avec la signature de ces contrats, les autorités algériennes confirment leur intention d'augmenter le volume des exportations. L'objectif est d'atteindre, en l'an 2000, le niveau de 60 milliards de mètres cubes exportés, dont la moitié sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL).

Le premier contrat, d'un montant de 1 milliard de francs, a été conclu, mardi 27 juillet à Alger, avec les entreprises françaises Sofregaz et Entrepose. Il prévoit l'équipement des 307 kilomètres du tronçon nord de l'oléoduc Alrar-Hassi-R'mel, proche de la frontière algéro-marocaine. Trois stations de pompage, deux systèmes de télécommunications et un système de télésurveillance et de protection cathodique doivent être installés. Les travaux, dont le financement en devises sera assuré par la Société générale, devraient durer trois ans et permettre le transport de près de 7 millions de tonnes de gaz de pétrole liquéfié.

Le second contrat a été signé, mercredi 28 juillet, avec deux sociétés japonaises, Itochu et JGC, qui travaillent avec l'Algérie depuis de très nombreuses années. D'un montant nettement plus modeste – 6,5 milliards de dinars, soit environ 1,6 million de francs –, ce contrat porte sur la construction de deux usines de récupération de gaz propane liquéfié, dont la capacité totale de traitement est évaluée à 21 millions de mètres cube par jour.

Le troisième contrat, spectaculaire, a été conclu, samedi 31 juillet, avec la firme américaine Bechtel, dont la *« compétitivité technique, commerciale et financière »*, selon les dirigeants de la Sonatrach, lui ont valu d'être finalement choisie pour la réalisation du tronçon algérien du futur gazoduc Maghreb-Europe. L'installation de ce gazoduc (plus de 1 300 kilomètres au total) doit permettre d'alimenter le Maroc, l'Espagne et le Portugal dès le début de l'année 1996.

« Grande première énergétique »

Partant du gisement d'Hassi-R'Mel (qui fournit près de 70 % de la production de gaz naturel), la partie algérienne du pipeline (48 pouces de diamètre), couvrira 530 kilomètres. Le coût de l'opération atteint un montant combiné de 305 millions de dollars et de 3,2 millions de dinars. Le financement est assuré, pour l'essentiel, par la Banque européenne d'investissement (240 millions de dollars de crédit), le reste étant complété par des crédits exports de la Coface (France), de l'Eximbank (Etats-Unis), de Hermes (Allemagne) et de la Cesce (Espagne).

La construction et la mise en place du pipeline, prévues pour durer vingt-quatre mois, devraient employer, côté algérien, *« environ 1 500 personnes »*, a estimé, dimanche 1er août, dans une interview accordée à la radio nationale, Chaîne 3, un responsable de la Sonatrach. Plusieurs entreprises algériennes (Anabib, Sider et Cosider) et étrangères (dont la société française Duval) participeront à l'ouvrage. La signature de cet accord avec la firme américaine a fait la « une », dimanche, de la plupart des quotidiens nationaux, *El Moudjahid* (progouvernemental) saluant d'avance le gazoduc Maghreb-Europe comme une *« grande première énergétique »*.

« Pièce maîtresse » de la politique de commercialisation du gaz algérien, le gazoduc Maghreb-Europe, situé à l'ouest, devrait pouvoir plus que tripler sa capacité initiale (8 milliards de mètres cubes) et atteindre, d'ici à l'an 2000, les 18,5 milliards de mètres cubes. Parallèlement, le gazoduc transméditerranéen, situé à l'est, devrait voir sa capacité portée à 24 milliards de mètres cubes.

CATHERINE SIMON

(1) Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures.

Après le suicide de l'industriel italien

Ivan Gardini succède à son père à la tête du groupe familial

Ivan Gardini, vingt-quatre ans, a été nommé, samedi 30 juillet, président de Gardini SRL, société familiale dont les activités vont de la finance aux services en passant par l'industrie. Il succède à son père Raul Gardini, qui s'est suicidé le 23 juillet. De son côté, le banquier Jean-Marc Vernes a été porté à la présidence de Gardini et Associés holding, firme qui contrôle les intérêts du groupe italien en France. Après son départ du groupe Ferruzzi-Montedison en 1991, Raul Gardini, en association avec Jean-Marc Vernes, avait entrepris de constituer en France un ensemble agroalimentaire qui pèse aujourd'hui près de 7 milliards de francs de chiffre d'affaires, et qui est composé d'une division viande (Vital Sogéviande), d'une branche cacao (Barry) et d'une participation dans le négoce (Sucres et denrées).

Gardini et Associés holding est contrôlé à 80 % par la SCI (Société centrale d'investissements) présidée par Jean-Marc Vernes et dont le premier actionnaire est le groupe Gardini avec 37 % des parts.

Après avoir réduit les droits anti-dumping

L'administration américaine annonce de nouvelles surtaxes sur les importations d'acier

A peine l'International Trade Commission (ITC) a-t-elle décidé de réduire les droits anti-dumping et anti-subventions sur les importations d'acier décrétés en début d'année, que le département américain du commerce annonce l'imposition de nouvelles surtaxes sur les importations de fil acier inoxydable en provenance de France, d'Inde et du Brésil. Cette décision, prise jeudi 29 juillet, à la suite de plaintes déposées en décembre 1992 par les sidérurgistes américains, affecte Ugine-Savoie et Imphy, les deux filiales d'Usinor-Sacilor spécialisées dans ce type de produits sidérurgiques, qui voient désormais leurs ventes aux Etats-Unis (un commerce d'une valeur de 150 millions de francs l'an passé) frappées de droits de 23,82 %.

Ces mesures – prises à titre conservatoire – doivent encore être confirmées par l'ITC qui rendra un avis définitif cet automne. Pour Usinor-Sacilor, ces nouvelles taxes *« indiquent que les pressions protectionnistes des sidérurgistes américains sur leur administration n'ont pas cessé »*, malgré *« les dernières décisions encourageantes de l'ITC »*. Le groupe français demande que les actions entreprises contre les sanctions américaines sur l'acier soient poursuivies.

□ **Usinor-Sacilor n'aura pas à lancer d'OPA sur Vallourec.** – Usinor-Sacilor a été dispensé par les autorités boursières de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur la société Vallourec, important fabricant de tubes, en dépit de l'augmentation de 35,5 % à 38,5 % du nombre de droits de vote qu'il détient dans cette société. Selon la réglementation boursière, une entreprise détenant plus du tiers du capital d'une autre société doit lancer une OPA ou une OPE (offre d'échange) dès que sa participation augmente de plus de 2 %. Toutefois, des dérogations sont possibles. Ainsi les autorités boursières ont reconnu que le pourcentage des droits de vote détenus par Usinor-Sacilor avait augmenté du seul fait de la réduction du nombre total des droits de vote (ramené de 9,9 millions à 9,2 millions). La participation du groupe public au capital de Vallourec est en effet resté inchangée à 2,272 millions d'actions, soit 28 % du capital.

Selon les syndicats

Pas de privatisation de l'Aérospatiale avant deux ans

Edouard Balladur a déclaré samedi 31 juillet à une délégation du comité central d'entreprise de l'Aérospatiale que la question de la privatisation de la firme aéronautique *« ne se poserait pas avant deux ans »*. *« Le Premier ministre a réaffirmé (...) qu'actuellement la privatisation d'Aérospatiale n'était pas d'actualité et que c'est un problème qui ne se poserait pas avant deux ans »*, a assuré André Villebrun, secrétaire général du CCE, à l'issue d'un entretien d'une heure et quart avec le premier ministre. L'Aérospatiale figure sur la liste des vingt et une sociétés privatisables rendue publique au printemps par le gouvernement.

□ **Le magasin Virgin des Champs-Elysées a ouvert dimanche.** – Le magasin de Virgin Megastore sur les Champs-Elysées à Paris était ouvert dimanche 1er août de 12 heures à 24 heures, malgré l'interdiction préfectorale qui lui avait été notifiée le 8 juillet. En restant ouvert le dimanche, la chaîne risque d'avoir à payer une astreinte de 250 000 francs par jour d'infraction. Comme lors des trois semaines précédentes, les clients se sont pressés dans le magasin où une urne était installée à l'entrée pour que le public puisse déposer des pétitions en faveur de l'ouverture dominicale.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

SCIENCES Le Monde et MÉDECINE

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 août ↑ Au plus haut

Trois ans après avoir établi un record, la Bourse parvenait en séance à dépasser ce sommet dans un marché anticipant une baisse des taux après la décision des Douze d'élargir à 15 % les marges de fluctuation des monnaies du SME de part et d'autre de leur cours pivot. Après quelques ennuis techniques en début de matinée qui empêchaient tout calcul de l'indice CAC 40, celui-ci progressait de 2,17 % pour culminer à 2 135,70 points à 10 h 35. L'indice de la place française battait ainsi son record historique (2 129,32 points) inscrit en avril 1990. En début d'après-midi, la décision de la Banque de France de laisser inchangée la liquidité bancaire lors de son appel d'offres hebdomadaire ordinaire réalisé au taux lui aussi inchangé de 6,75 % freinait les ardeurs. Vers 14 heures l'indice CAC 40 ne progressait plus que de 1,94 % à 2 126 points.

« Les Français achètent », observait un intervenant, pour qui les investisseurs français, qui ne voulaient pas croire à une dévaluation de la monnaie française, ne font que rattraper aujourd'hui les étrangers, acheteurs depuis deux ou trois semaines dans la perspective d'une sortie du franc du SME, autorisant une baisse substantielle des taux d'intérêts. Sur le Matif, l'échéance septembre du notionnel grimpait allègrement à 121,58 en fin de matinée – record historique – contre 121,12 vendredi soir.

Les valeurs financières figuraient parmi les plus fortes hausses, profitant des anticipations de baisse des taux, tout comme les groupes fortement endettés.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	23-7-93	30-7-93
Valeurs franç. à rev. variable	110,2	114,8
Valeurs industrielles	108,3	111,8
Valeurs étrangères	132,2	140,2
Pétroles-Energie	114,5	123,2
Chimie	96,6	100,2
Métallurgie, mécanique	112	118,1
Electricité, électronique	102,7	108,4
Bâtiment et matériaux	118	124,3
Ind. de consom. non alim.	103,3	110,1
Agroalimentaire	99,8	101,8
Distribution	118,2	119,6
Transports, loisirs, services	102,1	105,6
Assurances	130,1	134,1
Crédit banque	113,7	119,7
Sicomi	128,6	128,8
Immobilier et foncier	119,7	119,3
Investissement et portefeuille	123	127,7

Base 100 en 1949

	23-7-93	30-7-93
Valeurs franç. à rev. variable	4 369,5	4 541,4
Valeurs étrangères	4 574,1	4 860,9

Base 100 en 1972

	23-7-93	30-7-93
Valeurs franç. à rev. variable	629,1	655,3
Valeurs étrangères	618,4	656,8

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	23-7-93	30-7-93
Indice général	541,7	559,7
Produits de base	479,5	509,7
Construction	480,4	506,9
Biens d'équipement	280,8	293,9
Biens de consom. durables	541,3	560,8
Biens de consom. non durables	897,8	934,1
Biens de consom. alim.	853,3	866,5
Services	524,7	532,2
Sociétés financières	589,3	604,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	497,6	494,7
Valeurs industrielles	544	567,5

TOKYO, 2 août ↓ Petite baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse lundi, le Nikkei cédant 36,61 points (–0,2 %) à 20 343,53 points, alors que les investisseurs étaient préoccupés tant par la tourmente qui agite les marchés des changes européens que par l'incertitude politique qui prévaut au Japon. Le Topix a également perdu 5,12 points, à 1 654,79 points.

L'activité est cependant demeurée modeste puisque le volume des échanges a été estimé à 210 millions de titres, contre 353,31 millions vendredi. Les exportateurs japonais étaient découragés par la poursuite de la hausse du yen par rapport au dollar. De plus, beaucoup d'investisseurs sont demeurés sur la réserve dans la perspective d'une session extraordinaire du Parlement japonais, attendue pour jeudi 5 août et qui devrait élire le nouveau premier ministre.

VALEURS	Cours du 30 juillet	Cours du 2 août
Ajinomoto	1 380	1 370
Bridgestone	1 280	1 290
Canon	1 360	1 340
Fuji Bank	2 510	2 520
Honda Motors	1 390	1 260
Matsushita Electric	1 320	1 300
Mitsubishi Heavy	660	660
Sony Corp.	4 500	4 410
Toyota Motors	1 640	1 640

CHINE, Stabilisation du yuan

La Chine a confirmé, dimanche 1er août, son objectif de parvenir à un taux du yuan de moins de 8 yuans pour 1 dollar, tout en s'engageant à ce que ce taux ne dépasse plus jamais les 9 yuans. Début juin, après la décision des autorités de laisser flotter le yuan, la monnaie avait dépassé les 10 yuans pour 1 dollar sur les marchés des swaps – où seules les entreprises ayant besoin de devises sont autorisées à intervenir – et la banque centrale avait été contrainte à soutenir le yuan.

Un officiel de l'administration du contrôle des changes, cité dimanche par le *China Daily Business Weekly* s'est déclaré confiant en une reprise graduelle de la monnaie ajoutant que la Banque centrale chinoise interviendra, selon les règles internationales, pour éviter toute *« fluctuation anormale »*.

La Banque centrale avait commencé à intervenir pour la première fois à la mi-juin, en injectant plusieurs centaines de millions de dollars, après que le yuan eut plongé de 8,2 yuans pour 1 dollar à 10,92 yuans sur le marché des swaps de Shangaï, le plus important de Chine. En dépit d'une importante apréciation de la monnaie nationale, l'officiel chinois cité par le quotidien a estimé que le taux actuel de 8,5-8,9 yuans pour 1 dollar ne reflétait pas encore un *« niveau normal »*. – (AFP.)

CHANGES

Dollar : 6,0811 F ↑

Le dollar s'affichait en hausse à 6,0811 francs contre 5,95 francs vendredi 30 juillet, après le réaménagement du SME. De son côté, le franc français a franchi la barre des 3,50 francs pour un DM lundi matin sur le marché des changes européen, après la décision prise dans la nuit par les ministres des finances et les gouverneurs de Banques centrales des Douze d'élargir à 15 % les marges de fluctuation des monnaies du SME de part et d'autre de leur cours pivot.

FRANCFORT	31 juillet	2 août
Dollar (en DM)	1,7455	1,7299
TOKYO	**31 juillet**	**2 août**
Dollar (en yens)	105,50	104,61

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 août) .... 9 7/8 - 10 1/8 %

New-York (31 juillet) .... 3,06 %

BOURSES

	29 juillet	30 juillet
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	544,9	559,7
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 036	2 085,88

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	29 juillet	30 juillet
Industrielles	3 567,42	3 539,47

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	29 juillet	30 juillet
100 valeurs	2 917,60	2 926,50
30 valeurs	2 307,80	2 317,60
Mines d'or	235,80	249,20
Fonds d'Etat	98,57	99,17

FRANCFORT

	29 juillet	30 juillet
Dax	1 833,70	1 803,23

TOKYO

	30 juillet	1er août
Nikkei Dow Jones	20 380,14	20 343,53
Indice général	1 659,91	1 654,79

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	6,0600	6,0650	6,1200	6,1350
Yen (100)	5,7714	5,7900	5,8294	5,8582
Ecu	6,5975	6,6060	6,5908	6,6132
Deutschemark	3,4903	3,4947	3,4903	3,5015
Franc suisse	3,9724	3,9784	3,9946	4,0082
Lire italienne (1000)	3,7384	3,7439	3,7179	3,7303
Livre sterling	8,9627	8,9732	8,9886	9,0148
Peseta (100)	4,1362	4,1538	4,0917	4,1267

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16	3	3 1/8
Ecu	7 7/8	8 1/8	7 3/16	7 3/8	6 3/4	6 15/16
Deutschemark	6 13/16	6 15/16	6 3/4	6 7/8	6 9/16	6 11/16
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	9 1/4	9 1/2	9	9 1/4	8 3/4	9
Livre sterling	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	10 1/2	12	10 1/8	11 3/8	9 5/8	10 5/8
Franc français	8	9	7	8	6 1/4	7 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 2 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,97 % (2127,02)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+5,41	EDF-GDF 3%	5450	5458	—
+26,84	B.N.P. (T.P)	1055	1063	+0,76
+19,41	Cr.Lyonnais(T.P.)	1018	1015	+0,50
+24,01	Renault (T.P.)	2050	2045	-0,24
+39,39	Rhone Poulenc(T.P)	2300	2300	—
+5,63	Saint Gobain(T.P.)	1086	1087	+0,09
+15,98	Thomson S.A (T.P)	952,76	958	+0,55
+14,63	Accor 1	683	705	+3,22
-2	Air Liquide 1	775	783	+1,03
-0,28	Alcatel Alsthom 1	683	690	+1,02
+47,43	Alsac.Super.(Ny) 1	2443	2300	-5,85
+30	Alspi 1	345	344,50	-0,14
+19,22	AGF(Ass.gle.Fce) 1	580	596	+2,76
+40,11	Axa 1	1459	1450	+2,76
+0,71	Bail Equipement 1	56	56	—
+89,03	Bail Invest. 1	1050	1070	+1,90
+43,18	Bancaire (Cie) 1	535	567	+5,98
+5,79	Banque Colbert C1	142,50	146	+2,46
-2,34	Bazar Hot. Ville 1	613	625	+1,96
-3,27	Berger (M) 1	1195	1180	-1,26
+19,10	Bertrand Faure 1	430	455	+5,81
+38,27	BIC 1	1245	1281	+2,89
+3,65	BIS 1	129	127,50	-1,16
+31,98	B.N.P. CI 1	550	553	+0,55
-6,51	Bollore Techno.1	416	416	—
-21,84	Bongrain 1	2435	2540	+4,31
+21,74	Bon Marche (Au) 1	574	571	-0,52
+24,91	Bouygues 1	692	707	+2,17
+27,73	BP France 1	112,20	111	-1,07
-7,98	BSN 1	872	878	+0,69
+15,55	Canal + 1	1235	1270	+2,83
+23,15	Cap Gemini Sogeti 1	196,90	203,20	+3,20
+24,64	Carnaudmetalbox 1	220,50	225,60	+2,31
+38,62	Carrefour 1	3085	3088	+2,76
+3,93	Casino Guichard 1	153,30	158	+1,76
+11,81	Casino Guich.ADP 1	106,70	106,50	-0,19
+32,58	Castorama Dl (Li)1	656	653	-0,46
+17,59	C.C.F. 1	249	258	+3,61
+3,22	CCMC-Menagbd(Ly) 1	32	32	—
+59,09	Cegid (Ly) 1	210	210	—
-21,95	Centrest (Ny) 1	31,95	32	+0,16
+28,42	CEP Communication1	369	375	+1,63
+13,78	Cerus Europ.Reun 1	88	87,50	-0,57
+57,74	Cetelem 1	1170	1189	+1,62
+21,88	CGIP 1	1165	1185	—
-12,28	Chargeurs 1	1074	1135	+5,68
+38,63	Christian Dior	324	324	—
+2,12	CICA (M) 1	467	480	+2,78
+21,85	Ciments Fr.Priv.B	310	315	+1,61
+12,35	Clarins 1	560	573	+2,32
+7,93	Club Mediterranee1	410	412,10	+0,51
+12,59	Colas 1	1810	1801	-0,89
—	CGP (Papiers)(Ly)1	589	—	—
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
+8,82	Comptoir Moder. 1	1310	1320	+0,76
+85,42	CPR Paris Resc. 1	382	387,10	+1,34
+13,89	Credit F.France 1	1082	1100	+1,66
+24,41	Credit Local Fce 1	413,50	423	+2,30
+56	Credit Lyonn.CIP 1	712	727	+2,11
+29,57	Credit National 1	1375	1380	+0,36
—	CSEE 1	440	—	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+21,72	Damart 1	4000	3950	-1,25
+27,17	Dassault-Aviation1	466	468	+0,43
+74,23	Dassault Electro 1	332,20	332	-0,06
+20,51	De Dietrich 1	1536	1533	-0,20
+8,76	Degremont 1	510	509	-0,20
+3,35	Dev.R.N-P De Cal 1	37	37	—
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)1	89,95	—	—
+9,47	DMC (Dollfus Mi)1	289	294,50	+1,90
+45,07	Docks France 1	561	580	-0,18
+27,81	Dynaction 1	113,50	111,20	-2,03
+8,75	Eaux (Gle Des) 1	2280	2360	+3,51
-4,43	EBF (Epeda B.) 1	650	668	+2,77
+23,86	Ecco 1	499,50	490,50	-1,88
+61,29	Eiffage(ex Foug.)1	980	1000	+2,04
+22,63	Elf Aquitaine 1	431,70	444,20	+2,90
-12,26	Elf Sanofi 1	990	987	-0,30
+53,78	Erap-Elf CPet 1	383	383,10	+0,03
+31,84	Eridania Beghin 1	775	770	-0,65
+25,21	Essilor Intl 1	505	500	-0,99
+53,84	Essilor Intl ADP 1	280	280	—
-4,83	Esso 1	708	729	+2,97
+47,85	Eurafrance 1	1889	1890	+0,05
-5,95	Euro Disney 1	58,90	60	+1,87
+32,79	Euro RSCG W.W	560	579	+3,39
+30,31	Europe 1- 1	1030	1023	-0,68
+41,06	Eurotunnel 1	38,60	38,85	+0,65
+83,89	Filipacchi Medias	728	769	+5,63
+17,47	Finextel 1	140	138,50	-1,07
+42,68	Fives-Lille 1	352	351	-0,28
+27,52	Fromageries Bel 1	4310	4309	-0,02
-2,32	Galeries Lafayet.1	1710	1720	+0,58
+55,50	GAN 1	500	513	+2,60
+15,40	Gascogne (B) 1	380	387	+1,94
+34,48	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1681	1720	+2,32
+7,87	Geophysique 1	595	603	+1,34
—	Groupe Andre S.A.	626	—	—
+38,52	Groupe De La Cite1	640	640	—
+38,44	GTM-Entrepose 1	480	468	-2,50
+5,45	Guyenne Gascogne 1	1551	1565	+0,90
+7,89	Havas 1	441	466	+5,67
-13,06	IDIA 1	204,10	206,90	+1,37
+38,60	Imetal 1	460	485,10	+5,46
-5,16	Immob.Phenix 1	145,10	147	+1,31
+4,76	Ingenico 1	154	154	—
+45,35	Ins.Merieux Int. 1	10650	10640	-0,09
+25	Interbail 1	525	525	—
+25,66	Intertechnique 1	469	472,50	+0,75
+38,81	Jean Lefebvre 1	1166	1192	+2,32
+30,52	Klepierre 1	630	620	-1,59
+5,33	Labinal 1	669	632	-5,53
+26,50	Lafarge Coppee 1	421,50	430	+2,02
+46,22	Lagardere (MMB) C1	117,10	121	+3,33
+89,37	Lapeyre C1	210	215,10	+2,43
-1,92	Lebon 1	264	255	-3,41
+17,47	Legrand 1	4640	4699	+1,27
+22,53	Legrand ADP 1	2840	2855	+0,53
+43,40	Legris indust. 1	185	188	+1,62
+29,14	Locindus 1	911	935	+2,63

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+13,28	LVMH Moet Vuitton1	4125	4178	+1,28
+1,83	Lyon.Eaux-Dumez 1	504	500	-0,79
+28,25	Marine Wendel 1	342	345	+0,88
+76,68	Matra-Hachette 1	138,20	144	+4,20
-3,77	Metaleurop 1	75	76,50	+2
-4,54	Metrologie Intl 1	14,60	14,70	+0,68
-0,44	Michelin 1	174,70	180,70	+3,43
+38,74	Moulinex 1	105	107,60	+2,48
+31,06	Navigation Mixte 1	971	970	-0,10
+0,73	Nord-Est 1	138	137	-0,72
+102,38	Nordon (Ny) 1	425	425	—
-27,65	Olipar 1	33,80	34	+0,59
+5,99	Oreal 1	1119	1131	+1,07
+43,53	Paribas 1	478	495,90	+3,74
+24,62	Pechiney CIP 1	372	370	-0,54
+7,65	Pechiney Intl 1	217,90	224,90	+3,21
+8,86	Pernod-Ricard 1	394,10	399	+1,24
+16,92	Peugeot 1	683	691	+1,17
+0,55	Pinault-Printemps1	715	720	+0,70
-10,54	Plastic-Omn.(Ly) 1	725	755	+4,14
+64,86	Poliet	308,50	305	-1,13
-6,30	Primagaz 1	786	787	+0,13
+51,99	Promodes 1	840	839	-0,12
+40	Radiotechnique 1	308	315	+2,27
+14,83	Redoute(S.A.La)1	7510	7510	—
+48,26	Remy Cointreau 1	198,90	203	+2,06
+28,71	Rexel(ex.CDME) 1	512	520	+1,56
—	Rhone Poulenc A 1	156,60	165	+5,36
-17,63	Rochette (La) 1	28,20	28,50	+1,06
+38,23	Roussel Uclaf 1	560	560	—
+14,36	Rue Imperiale(Ly)1	3150	3200	+1,59
+24,61	Sade (Ny) 1	182	182	—
+38,42	Sagem 1	1690	1675	-0,89
+15,68	Saint-Gobain 1	587	590	+0,51
+11,25	Saint-Louis 1	1280	1315	+2,73
+7,92	Salomon (Ly) 1	1770	1770	—
+28,37	Salvepar (Ny) 1	371	380	+2,43
+20,83	Sat 1	1749	1740	-0,51
+14,04	Saupiquet (Ns) 1	889	885	-0,45
+23,87	Schneider 1	718	742	+3,34
-3,34	SCOA 1	13,20	13	-1,52
+57,36	SCOR S.A 1	620	620	—
+35,08	S.E.B. 1	450	462	+2,67
+16,78	Sefimeg 1	487,50	494	+1,33
+25,38	Selectibanque 1	160,10	161	+0,56
+53,35	Sextant Avionique1	191	194	+1,57
+58,20	SFIM 1	800	791	-1,13
+36,87	SGE 1	235,90	232	-1,65
+20,25	Simco 1	524	529	+0,95
+41,67	S.I.T.A 1	635	633	-0,31
+58,32	Skis Rossignol 1	1242	1285	+3,46
+31,32	Sligos 1	475	480	+1,05
+6,79	Societe Gale A 1	640	660	+3,13
+9,87	Sodexco (B) 1	40,50	43,95	+8,52
+8,88	Sodero (Ns) 1	73,10	74,50	+1,92
+1,39	Sodexho 1	1016	1015	-0,10
+47,18	Sogenal (Ny) 1	112,30	112,60	+0,27
+43,88	Sommer-Allibert 1	1640	1648	+0,49

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+38	Sophia 1	541	544	+0,55
+55,72	Sovac 1	1430	1495	+4,55
+78,49	SPEP 1	484,90	497	+2,50
+32,66	Spie Batignolles 1	378	378	—
-10,53	Strafor Facom 1	492,50	501	+1,73
+35,11	Suez 1	328,70	337,10	+2,56
-1,64	Synthelabo 1	226	229	+1,33
+23,44	Thomson-CSF 1	176	179	+1,70
+32,31	Total 1	303,60	307,90	+1,42
+20,37	UAP 1	612	595	-2,78
+108,51	UFB Locabail 1	360,50	391	+8,46
+44,11	UGC DA(ex Robert)M1	248,90	245	-1,57
+16,44	UIC 1	522	524	+0,38
+29,99	UIF 1	593	589	-0,67
+6,74	UIS 1	841	855	+1,66
+27,58	Unibail 1	414,10	433,80	+4,76
+47,19	Valeo 1	926	945	+2,05
+38,73	Vallourec 1	197,50	197	-0,25
+28,68	Via Banque 1	320	323	+0,94
+21,92	Worms & Cie 1	272	278	+2,21
+28,66	Zodiac 1	1740	1800	+3,45
+22,76	Elf Gabon	950	960	+1,05
+70,81	Amax 1	150	152,20	+1,47
+107,71	American Barrick 1	167,30	175	+4,60
+44,89	American Express 1	200	201,40	+0,70
+35,08	A.T.T. 1	387,40	388,30	+0,23
+121,87	Anglo American 1	203,90	211	+3,48
+230,41	Amgold 1	498	529	+6,22
+38,91	Banco Santander 1	283,10	288,10	+1,90
+19,18	B.A.S.F. 1	860	854	-0,70
+12,88	Bayer 1	960	1025	+6,77
+1,90	Blenheim Exhibit 1	40,80	42,80	+4,90
+211,25	Buffelsfontein 1	72,95	74,70	+2,40
+23,14	Chase Manhattan 1	192,70	195,80	+1,61
+28,03	Daimler Benz 1	2348	2343	-0,21
+77,86	De Beers 1	115	116,50	+1,30
+18,55	Deutsche Bank 1	2578	2626	+1,86
+18,58	Dresdner Bank 1	1352	1390	+2,81
+126,21	Driefontein 1	79	78,95	-0,06
+7,63	Du Pont Nemours 1	290	286,30	-1,28
+46,50	Eastman Kodak 1	321,20	327	+1,81
+319,81	East Rand 1	23,10	23,30	+0,87
+226,71	Echo Bay Mines 1	84,50	85,60	+1,30
+9,98	Electrolux 1	185	185	—
+91,29	Ericsson 1	266	273	+2,63
+17,50	Exxon Corp. 1	392,50	398	+1,40
+35,41	Ford Motor 1	324	325	+0,31
+202,87	Freegold 1	78,90	79,30	+0,51
+43,24	Gencor Limited 1	15,75	15,90	+0,95
+25,41	General Electric 1	600	602	+0,33
+65,64	General Motors 1	285	296,50	+4,04
+42,35	Generale Belgique1	410,10	435,60	+6,22
-1,41	Grd Metropolitan 1	37,30	38,40	+2,95
-2,67	Guinness Plc 1	40,60	41,80	+2,96
+9,13	Hanson Plc 1	20,80	21,50	+3,37
+386,41	Harmony Gold 1	30,95	31,25	+0,97
—	Hewlett-Packard 1	455	—	—
+50,61	Hitachi 1	48,70	48,95	+0,51

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+15,39	Hoechst 1	969	952	-1,75
-1,65	I.B.M 1	262,50	272,90	+3,96
+46,07	I.C.I 1	60	63	+5
+39,22	I.T.T 1	528	536	+1,52
+63,58	Ito Yokado 1	263	265	+0,76
+49,10	Matsushita 1	75,45	75,30	-0,20
+17,51	Mc Donald's 1	301	315,30	+4,75
-25,90	Merck and Co 1	184,50	188,20	+2,01
—	Minnesota Mining 1	645	—	—
+63,15	Mitsubishi Corp. 1	62	62	—
+36,14	Mobil Corporat. 1	445,20	456,10	+2,45
+22,46	Morgan J.P 1	444	442,60	-0,32
+1,77	Nestle SA Nom.	4175	4273	+2,35
+48,35	Nippon Meat Packer	87	89	+2,30
+29,13	Norsk Hydro 1	152,30	156	+2,43
+281,12	Olsil 1	201	210	+4,48
+28,45	Petrofina 1	1570	1580	+0,64
-32,66	Philip Morris 1	287,70	290	+0,80
+60,33	Philips N.V 1	94	96,20	+2,34
+125,87	Placer Dome Inc 1	132	136,20	+3,18
-3,34	Procter Gamble 1	294	294,80	+0,27
+12,10	Quilmes 1	210,60	213	+1,14
+328,07	Randfontein 1	59,50	61	+2,52
+17,14	Rhone Poul.Rorer 1	294	299,90	+2,01
+28,70	Royal Dutch 1	568	578	+1,76
+7,73	R T Z 1	59,10	61,30	+3,72
+29,49	Saatchi & Saatchi	14,40	14,75	+2,43
..	Sega Enterprises	640	646	+0,94
+198,29	Saint-Helena 1	52,30	52,50	+0,38
+21,37	Schlumberger 1	382	388,40	+1,68
+24,48	Shell Transport 1	56,50	58	+2,65
+12,01	Siemens 1	2232	2274	+1,88
+36,88	Sony Corporation 1	255,50	254,60	-0,35
+77,21	Sumitomo Bank 1	137,20	140	+2,04
+51,35	T.D.K 1	234	234,60	+0,26
+12,40	Telefonica 1	60,50	60,25	-0,41
+45,89	Toshiba 1	40	40,85	+2,13
+4,16	Unilever 1	598	600	+0,33
+21,11	Unit.Technologie 1	316	327	+3,48
+245,98	Vaal Reefs 1	530	538	+1,51
—	Volkswagen A.G 1	1225	—	—
+38,11	Volvo (act.B) 1	321	333,90	+4,02
+329,32	Western Deep 1	221,10	228,40	+3,30
+1,13	Xerox Corp. 1	424	444	+4,72
+19,90	Yamanouchi 1	129,20	131,90	+2,09
+2,88	Zambia Copper 1	5,45	5,35	-1,83
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	—	9,024
CNA 9% 4/92 CB	114	2,219
EDF 8,6% 92 C1	113,85	2,710
Emp.Etat 6%7/93-97	101,49	0,279
Em.Etat 13,4%83 CA	102	8,224
Em.Etat10,26%86 CA	—	4,026
OAT 9,90% 12/97 CA	115,68	6,293
OAT TMB 01/99 CA	98,70	4,947
OAT 10% 5/00 CA	120,70	1,836
OAT 01 TME CA	100,75	3,440
OAT 8,5%11/02 CA	113,70	5,822
OAT 8,50% 19 CA	114,15	6,544
OAT 8,50% 92-23 CA	114,80	2,305
BFCE 9% 91-02	—	6,682
CEPME 8,5% 88 CB	107,20	0,745
CEPME 9% 89 CA	113,70	8,581
CEPME 9% 92-06 TSR	—	0,986
CFD (CCCE)9,7%90CB	117,80	4,730
CFD exCCCE8,6%92CB	112	4,076
CFF 10% 88-98	116,15	7,781
CRH 8,5% 87-88 CA	109,50	3,493
CFF 9% 88-97 C1	110,70	7,471
CFF 10,25% 90 C1	118,40	3,932
CRH 8,6% 92-93 CB	111	5,801
CLF 8,9% 88 C1	—	1,809
CLF 9%88-93/98 C1	108,50	4,488
EDF 8,6% 88-89	111,88	3,958
Finansder 9%91C2#	117,05	6,140
Finansd.8,8%92 #C2	112,10	4,406
Floral9,75% 90 C1	118	0,240
PTT 11,2% 85 CB#	112,35	6,904
SNCF8,8% 87-93C1	111,50	4,364
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	293,50	291
Bains C.Monaco 1	941	940
B.Hypoth.Europ.	174	—
B.N.P Intercont.2	489	498
Benedictine	3040	—
Bidermann Intl	390	—
B T P (la cie) 2	31,50	31,60
Cambodge	840	—
Carbone Lorraine	358	365
Case Poclain 2	2,05	2,10
CBC 2	329	329,30
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	525	—
Centenaire Blanzy	317	315
Ceragon Holding	28	—
Champex (Ny)	8	8
CIC Un.Euro.CIP 1	265,50	270
C.I.T.R.A.M. (B)	2085	—
Cpt Lyon Alem.2	385	379,90
Concorde-Ass Risq2	709	700
Constr.Met.Prov.	11,50	—
Credit Gen.Ind.	112	—
Darblay	590	—
Didot Bottin	559	—
Eaux Bassin Vichy	2405	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ecia 2	363,90	360
Ent.Mag. Paris	3800	—
Eridania Beghin CI	600	598
Fidei(ex Immofice)2	372,90	374,30
Finalens	359	—
F.I.P.P.	149	148,20
FNAC 2	2800	—
Fonciere (Cie)	595	590
Foncina	400	405
France I.A.R.D.	406	—
France S.A 1	1745	1770
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	522	522
Genefim	331	320
Gevelot	472	—
G.F.C. 2	458	454
Groupe Victoire	1408	—
G.T.I (Transport)	220,30	220,30
Immobail 2	448,50	447
Immobanque 2	848	—
Im.Marseillaise	5000	—
Invest.(Ste Cie.)2	2900	—
Lille Bonnieres	990	1090
Locafinanciere	490	—
Louvre 1	2199	2300
Lucia	170,80	—
Machines Bull 2	26	26
Mag.Uniprix	180	180
Metal Deploye	246,20	250
Mors 2	37,50	37,95
Navigation (Nle)	127	—
Optorg 2	270	270
Oreal (Cl)	850	825
Origny-Desvroise	765	—
Monoprix	1220	1220
Paluel-Marmont	390	—
Parfinance	185,30	188
Paris Orleans	202,50	201
Piper Heidsieck	650	—
Porcher	785	—
Promodes (CI)	655	646
Publicis 2	738	745
Rochefortaise Com.	160,20	161
Rosario 2	172,10	—
Rougier	218	219,90
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	190	—
Saga	348,50	348
Salins du Midi 2	569	570
Savoisienne M.	155	—
Silic 2	740	741
S.I.P.H.	85	—
SMCI (M)	50	—
Sofal 2	470	—
Soffo	258	—
Sofitam	58,10	—
Sofragi 2	3250	3299
Soudure Autogene	680	670
Sovabail	393,50	—
Stemi	852	—
Taittinger 1	1905	1900
Testut-Aequitas	108	100
Tour Eiffel	248	—
Ufiner Cofrath	1370	1376
Vicat 2	430	445
Viniprix	1700	—
Virax	114	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	470	—
Akzo NV	506	481
Alcan Aluminium	115	115
American Brands	199	—
Arbed	475	—
Asturienne Mines	113	—
Banco Pop. Espanol	616	639
Banque Regl.Inter.	38000	38210
Chrysler Corp.	273	281
C.I.R SPA	3,20	—
Commerzbank AG	1050	—
Dow Chemical Co.1	355,60	357
Fiat Ord.	23,05	23,25
G.B.L.(Brux.Lamb.)	550	—
Gevaert	1190	—
Glaxo Holdings Plc	49	49,40
Goodyear T.& R.Cy	240	250
Honeywell Inc.	200	—
Johannesburg Cons.	80,10	—
Kubota Corp.	34,50	—
Noranda Mines	93,90	95
Olivetti Priv.	5,70	5,70
Pfizer Inc.	380	378
Ricoh Cy	38	38,20
Robeco	355	360,70
Rodamco N.V.	171	177,90
Rolinco	349,20	359,20
Saipem SPA	5,10	—
Sema Group Plc	31,10	—
SKF Aktiebolaget	78,70	82,50
Tenneco Inc.	290	285
Toray Ind.	35	33,40
West Rand Cons.	5,80	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—
Blanzy-Ouest*	826	—
Brasseries Maroc	400	—
Calciphos*	62,10	—
Canadien Pacifique	91	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—
Cie Industrielle*	4402	—
Coparex Inter.*	551	—
Cr.Universel (Cie)	276,30	—
CEAC.*	75,85	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	3,40	—
Grace and Co	236	—
Table France*	343	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—
Lecteurs Monde+ *	185,10	—
Nicolas nom	899	—
Off.Com.Pham. *	950	—
Paris France	215	—
Partic.Percier *	209,10	—
Rorento	287,10	—
S.A.C.E.R.	639	—
St-Dominique(Fin)2	154	—
St Gobain Emball.*	1550	—
Schlumberger Ind.*	421	—
SEPR *	1202	—
SPR "B" nom.	250	—
Waterman *	1100	—
	—	—
	—	—
	—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	577	598
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	455	465
Boisset (Ly)	208	—
CRCAM Paris IDF 1	880	871
Calberson	270	271
Cardif SA 2	920	958
CEGEP	150	155
CFPI	176	179
C.N.I.M 2	1169	1180
Codetour	299,50	305
Creaks	111,30	—
Dauphin OTA	250	260
Devanlay 2	1155	1160
Labor.Dolisos	116	—
Editions Belfond	132	—
Europ Propulsion 2	240	235,10
Finacor	160,10	160,10
G.L.M. S.A.	680	680
Gravograph	155	155
Guintoli 2	808	—
I.C.C.	235	—
Idianova	63	63,20
Immob.Hotel. 2 #	1215	1200
Int. Computer	136	135
IPBM	39,50	39
Metex	180,70	187
N.S.C Schlum.Ny 2	650	674
Seribo	136	138
Sopra	300	300
TF1-1	484,50	483,80
Thermador Hold(Ly)	327	327
Unilog	228	228
Viel et Compagnie	175	175,10
Yves St Laurent 1	750	730
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Sicav (sélection) 30 juillet

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	251,45	244,72
Actimonetaire C et D	31747,76	31747,76
Améri-gan	8315,54	7995,71
Amplitude	735,28	713,86
Antigone trésor	726542	726542
Arbitr. Court Terme	8064,17	8064,17
Associa Première	33037,77	33037,77
Associc.	1170,54	1170,54
Atout Futur	506,43	494,08
Aurecic	1834,50	1781,07
Avenir Alizes	1993,90	1954,80
Axa Capital	202,95	197,04
Axa Court Terme	8906,77	8906,77
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1134,79	1101,74
Axa.Ep.Fr.Ex Agaparg	894,94	868,87
Axa Europe	136,45	132,48
Axa Investissements	131,13	127,31
Axa NPI	137,04	133,05
Axa Ob.Fr.Extrems	160,07	155,41
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	163,44	158,68
Axa Prem.Ex.Agepre	125,97	122,30
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	157,25	152,67
Axa Valeurs PER	141,90	137,77
Cadence 1	1113,75	1091,91
Cadence 2	1118,85	1096,91
Cadence 3	1112,62	1090,80
Capmonetaire	6976,65	6969,68
Capioblig	7609,12	7459,92
Capitacic	1556,05	1533,05
Coexis	1528,28	1491,93
Comptavalor	3918,31	3912,44
Credinter	502,30	487,57
Credit Mutuel Capital	1462,88	1434
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	741,27	741,27
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	108,52	105,62
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	106,64	103,79
Cred.Mut.Ep.J	77440,44	77440,44
Cred.Mut.Ep.long.T	231,52	225,32
Cred.Mut.Ep.Monde	1400,83	1363,34
Cred.Mut.Ep.Quatre	1156,27	1125,32
Diaze	1574,86	1545,44
Drouot France	990,79	952,22
Drouot Sécurité	271,28	263,30
Ecocic	1189,95	1155,29
Ecopar	135,15	131,21
Ecur. Capitalisation	3008,90	2979,11
Ecur. Expansion	538875,71	538068,61
Ecur. Géovaleurs	2602,07	2526,28
Ecur. Investissement	162,72	157,98 ◆
Ecur. Monepremière	74916,84	74916,84
Ecur. Monétaire	21954,08	21954,08
Ecur. Trésorerie	2703,87	2703,87
Ecur. Trimestriel	2152,25	2130,94
Elanciel	123,09	119,50 ◆
Energia	423,75	404,53
Eparcic	4028,70	4028,70
Eparcourt-Sicav	4340,72	4329,90
Epargne Associat.	26166,49	25968,56
Epargne-Unie	1503,57	1468,90
Eofi Cash capi	8819	8819 ◆
Eurco Solidarité	1192,31	1180,50
Eurocic Leaders	1174,98	1140,68
Eurodyn	1303,33	1271,54
Euro Gan	7043,74	6772,83
Fonsicav	16175,19	16142,90
France-gan	11895,81	11437,51
France Garantie	278,47	277,91 ◆
France Obligations	489,01	484,17
Francic	513,86	498,89

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	125,32	121,67
Francic-Régions	1220,71	1185,16
Fructi-Associations	39,04	39,04
Fructi-Capi	48,48	47,76 ◆
Fructidor	253,20	249,46
Fructifrance action C	213,53	208,32
Fructifrance action D	204,33	199,35
GAN Rendement	5840,18	5565,83
Gestilion	16964,07	16964,07
Gest.Associations	199,94	195,54
Horizon	1525,20	1480,78
HLM Monétaire	15584,50	15584,50
Indicic	1181,04	1157,71 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1647,58	1647,58 ◇
Intensys	104,74	104,48
Interepar	112817,36	109531,32
Interoblig	17193,58	16858,45
Intersélection Fce	562,08	551,04
Japacic	196,55	190,83
Jeunepargne	326,83	322
Latitude	2504,57	2500,82
Lion Association	11879,94	11879,94
Lion Institution	35196,98	35109,21
Lionplus	1184,86	1142,02 ◆
Lion Trésor	2336,49	2313,36
Livret Bourse Inv.	613,83	595,95 ◆
Livret Portefeuil.	792,60	769,51 ◆
Méditerranée	196,26	190,54
Mensuel CIC	10376	10273,27
Monedan	76149,35	76149,35
Mone.J.	40236,36	40236,36
Monivalor	45769,19	45769,19
Mutualité dépôts	15362,07	15331,41
Natio Court Terme	105990	105673
Natio Court Terme2	318393	318393
Natio Epargne	20266,55	20065,89
Natio Ep. Capital	12659,05	12533,71
Natio Ep. Croissance	2033,27	1978,65
Natio Ep. Obligations	217,31	211,49
Natio-Ep. Retraite	142	138,20
Natio Ep Trésor	8962,99	8945,10
Natio. Epang. Valeurs	506,10	492,55
Natio-Fran.index	1143,37	1112,77
Natio-Imm.	1337,89	1302,08
Natio-Inter	1786,31	1736,50
Natio-Monétaire	28005,71	28005,71
Natio-Opportunités	1256,26	1222,64
Natio-Patrimoine	1582,62	1540,26
Natio-Perspectives	1237,64	1204,92
Natio-Placements	65867,78	65667,78
Natio-Revenus	1112,13	1101,12
Natio Sécurité	12298,22	12298,22
Natio-Valeurs	986,48	940,61
Nippon-Gan	7562,71	7271,84
Nord Sud Develop	1866,94	1862,61 ◆
Obli-Associations	181,23	178,54
Oblicic-Mondial	3062,32	3017,06
Oblicic-Régions	1084,45	1068,42
Oblifutur	3340,69	3278,40
Oblig. des cais.	209,34	206,25
Oblilion	1716,42	1699,43
Oblisécurité Sicav	14434,42	14434,42
Oraction	1740,98	1698,52
Paribas Capitalisation	1798,07	1762,64
Paribas Opportunités	144,42	140,21
Paribas Patrimoine	658,18	638,99
Patrimoine Retraite	252,53	247,58
Pervalor	651,59	638,81
Planinter	1370,52	1337,09 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Plénitude	152,09	147,66
Poste Croissance	6092,87	6086,78
Poste Gestion	73561,44	73561,44
Première Oblig	11037,51	11026,49
Prévoy. Ecureuil	111,52	110,42
Pro'Associations	32751,32	32751,32
Proficus	1005,61	986,86
Quartz	151,69	147,99
Rentacic	169,44	166,94
Revenus Trimestr.	5656,96	5600,95
Revenu-Vert	1308,43	1185,90
St Honoré Vie & Santé	1048,60	1001,05 ◆
St Honoré Bons du Tr.	12488,79	12426,66 ◆
St Honoré Invest.	852,78	814,11 ◆
St Honoré Pacifique	788,92	753,15 ◆
St Honoré Real.	16686,78	16620,22 ◆
Securicic	1930,44	1930,44
Sécuri-Gan	13396,05	13133,38
Sécuritaux	1546,94	1546,94
Sicasden	753,80	742,66 ◆
Sicav Associations	2049,15	2049,15
SFI-CNP Assur	759,40	737,28
S.G Fr opport. C et D	1390,04	1362,78
Sicav 5.000	485,64	472,64
S.I. Est	1608,63	1561,78
Slivafrance	772,75	752,07
Slivam	459,45	447,15
Slivarente	233,46	228,88
Slivinter	540,30	525,84
S.N.I.	1253,21	1216,71
Sogenfrance C	1326,14	1308,14
Sogenfrance D	1281,10	1256,98
Sogepargne	351,34	344,45
Sogeinter	1571,92	1541,10
Soleil Investissements	681,58	655,37
Solstice	2278,99	2273,31
State Street Act. Eur	10952,64	10592,26 ◆
State Street Act. Frce	12143,91	11790,20
St. Str. Act.Japon	17403,85	16915,31
State Street Emer. Mts	15072,68	14347,95
St.Street OAT Plus	12390,80	12147,84
Stratégie Actions	953,32	916,65
Stratégie Rendement	1609,45	1558,79
Techno-Gan	6388,92	6143,19
Thesora	765,54	757,96
Tresor Plus	1496,47	1481,65
Trésor Trimestriel	1093,35	1082,52
Trésoricic	145523,70	145523,70
Trilion	5498,19	5427,63
Uni-Associations	124,71	124,71
Uni-Foncier	1406,88	1372,57
Unirance	642,77	627,09
Uni Régions	1288,15	1256,73
Univar	259,99	253,89
Univers Actions	1528,87	1491,58
Univers Obligations	2129,24	2089,54
Valorg	2278,47	2276,19
Valrea	59400,98	59371,29
Winterthur St-Honoré	245,30	234,18 ◆
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 30/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8585	5,9705	5,60	6,10
Ecu	6,6385	6,5345	—	—
Allemagne (100 dm)	341,6100	343	330	350
Belgique (100 F)	16,4725	16,3645	15,95	16,95
Pays-Bas (100 fl)	303,7700	304,5000	292	312
Italie (1000 lires)	3,6670	3,6955	3,40	3,90
Danemark (100 krd)	87,7400	87,9500	84	92
Irlande (1 iep)	8,2100	8,2625	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,7790	8,8395	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4825	2,4970	2,89	3,09
Suisse (100 f)	388,1100	390,8700	374	394
Suède (100 krs)	72,7200	71,9100	68	77
Norvège (100 k)	79,9000	79,9900	75	84
Autriche (100 sch)	48,5420	48,7380	47	50
Espagne (100 pes)	4,1885	4,1395	3,95	4,55
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3350	3,05	3,85
Canada (1 $ can)	4,5578	4,6463	4,45	4,90
Japon (100 yens)	5,5087	5,7244	5,32	5,82

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 30/07
Or fin (kilo en barre)	74000	76500
Or fin (en lingot)	74000	76550
Napoléon (20f)	425	435
Pièce Fr (10 f)	390	—
Pièce Suisse (20 f)	423	437
Pièce Latine (20 f)	424	439
Souverain	538	552
Pièce 20 dollars	2640	2680
Pièce 10 dollars	1350	1440
Pièce 5 dollars	735	—
Pièce 50 pesos	2780	2855
Pièce 10 florins	440	455

Matif (Marché à terme international de France)

30 juillet 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 159 578

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	123,08	121,12	120,54
Précédent	122,66	120,48	120,20

CAC 40 A TERME
Volume : 67 689

Cours	Juillet 93	Août 93	Sept. 93
Dernier	2081,50	2115	2121
Précédent	2042	2058	2070

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS
B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou *par* MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 — PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

EGLISE DE LA MADELEINE. Chœur et orchestre Sinfonietta de Paris : 20 h 30 jeu. Dominique Fanal (direction). Requiem de Mozart Chœur et orchestre Sinfonietta de Paris : 21 h mar. Corinne Laporte (soprano), Denis Poray (mezzo-soprano), Peyo Garazzi (ténor), Henri Bougerolle (basse). Ottavio Terreni (direction). Mozart.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Ensemble vocal Saint-Pétersbourg : 21 h mer., jeu. Le Concert classique : 18 h 30 21 h ven., sam. Charles Limouse (flûte, direction). Mozart, Albinoni, Vivaldi Le Philharmonia de chambre de Paris : 18 h 30 21 h lun., mar. Françoise Duffard (violon), Luc Assens (flûte), Dario Perez (violon, direction). Mozart, Pachelbel, Albinoni, Bach, Haydn.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Solistes de l'Académie de l'île Saint-Louis : 20 h 45 mer., dim. Laurent Decker (hautbois). Bach, Albinoni, Scarlatti, Vivaldi Alexandre Lagoya : 20 h 45 jeu., ven., sam. Guitare. Bach, Albeniz, Tarrega, Granados Ensemble instrumental Sainte-Geneviève : 20 h 45 mar. Bell'Arte Singers de Toronto, Lee Willingham (direction). Requiem de Mozart.

EGLISE SAINT-SÉVERIN. Le Concert classique : 21 h jeu. Jean Nirouët (haute-contre), Dario Perez (violon), Charles Limouse (direction). Vivaldi.

ORANGERIE DU PARC DE BAGATELLE. Ensemble Carl Stamitz : 21 h jeu. ; 16 h 30 dim. Milhaud, Beethoven, Brahms, Bartok.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets européen : 21 h mer., jeu., ven., sam., dim. J.-M. Phillips (violon), Carl Brainich (direction). Bizet, Mozart Gabriel Fumet : 21 h mer. Flûte. Bach, Telemann, Mozart, Paganini, Debussy.

Périphérie

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). Trio des Iscles : 17 h 30 sam. Schubert, Mendelssohn, Ravel. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Rycky Ford Trio : 22 h 30 mer. ; Laurent Fickelson : 22 h 30 jeu. ; Les Gros qui tachent : 22 h 30 ven., sam. ; Jean-Michel Pilc Trio : 22 h 30 dim. ; Patrick Saussois Trio : 22 h 30 lun. ; Stéphanie Crawford Quartet : 22 h 30 mer.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Christèle Dobat Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim. ; Hal Singer : jusqu'au 17 août 1993. 22 h 45 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Jean-Luc Parodi : jusqu'au 10 août 1993. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Kali : jusqu'au 5 août 1993. 20 h 30 mer., jeu.

FRONT PAGE (42-36-98-69). The Moovies : 22 h 30 mer. ; Blues Acoustic Night : jusqu'au 12 août 1993. 22 h 30 jeu. ; Blues Maniacs : jusqu'au 14 août 1993. 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 29 août 1993. 22 h 30 dim. ; Brut Minute : 22 h 30 lun. ; Red and Blue : 22 h 30 mar.

JARDIN DU LUXEMBOURG (KIOSQUE). Justin Vali : 18 h mer.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Laurent de Wilde et Eric Barret Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Jeffery Smith & the Carl Schlosser Quartet : jusqu'au 21 août 1993. 22 h 30 mer.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Ahmet Gulbay Trio : 22 h 30 jeu. ; Marc Fosset, Ahmet Gulbay Trio : 22 h 30 ven. ; Manda Djinn, Ahmet Gulbay Trio : 22 h 30 sam.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Géliñeau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Romane Quartet : 22 h 30 mer. ; Roxanne Aslam Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Band : jusqu'au 26 septembre 1993. 22 h 30 dim. ; Benoît Ducoin Trio : 22 h 30 lun., mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Agua Viva : 21 h mer. ; Javier Plaza : 21 h jeu. ; Leonardo Ribeiro : 21 h sam. ; Toro Del Fuego : 21 h dim.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Joslane Saint-Louis : jusqu'au 7 août 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam. ; Pascale Tardif and Co : 21 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Barney Wilen : 21 h mer. ; Afrobeat Blaster : 21 h jeu. ; Bon Swing Bon Genre : 21 h ven. ; Sherryl Martin Orchestra : 21 h sam. ; Felix Reyes Jazz Group : 21 h mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Charlie Side Orchestra : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Bert de Kort : 22 h mar.

Périphérie

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (60-45-75-16). Stéphane Belmondo, Henry Florens, Jean Bardy : 21 h mer. ; Mike Zwerin Quartet : 21 h jeu., ven., sam. ; Fabien Ruiz Quartet : 21 h lun., mar. ; Césarius Alvim Piano Solo : jusqu'au 29 août 1993. 21 h dim.

MUSIQUES DU MONDE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Air de Paris : jusqu'au 11 septembre 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Avec Lou Volt, Marie-Line, Bonbon (mise en scène).

LE BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Tiens bon ! : jusqu'au 2 septembre 1993. 21 h mer., jeu., dim., mar. Spectacle musical de Samuel Légitimus.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Deux blondes et un piano : jusqu'au 31 août 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Spectacle d'opérettes et de chansons. Avec Andréa Goust et Anne Bernanonse, Marc Séclin (mise en scène).

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Danielle Borano : 15 h 30 dim.

PARIS EN VISITES

MARDI 3 AOUT

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (L.-A. Lavigne).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte. Sans oublier la gastronomie », 10 h 30, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles, jardins et village », 11 heures et 14 h 30, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Trésors des musées de Canton : le temple ancestral des Chen à Chinagora », 14 h 30, métro Maisons-Alfort-Ecole-Vétérinaire, à l'arrêt de l'autobus 103 (P.-Y. Jaslet).

« Les plus beaux passages et les plus célèbres galeries autour du Palais-Royal », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (D. Fleuriot).

« L'église Saint-Etienne du Mont, sa construction et son histoire », 14 h 30, devant l'église (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois, L. A. Lavigne).

« Hôtels et jardins du sud du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La vie romantique et la vie moderne parmi les morts du cimetière de Montmartre (Paris et son histoire).

LOTO — SAMEDI 31 JUILLET 1993

19H55 : 3 4 19 26 30 43 — Numéro complémentaire : 12 — Tirage n° 30

Nombre de bons numéros	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	2	5 853 540 F
5 bons numéros + complémentaire	30	22 675 F
5 bons numéros	770	5 035 F
4 bons numéros	35 812	127 F
3 bons numéros	687 340	14 F

20H35 : 5 8 9 23 26 35 — Numéro complémentaire : 41 — Tirage n° 30

Nombre de bons numéros	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	1	35 147 305 F
5 bons numéros + complémentaire	16	72 150 F
5 bons numéros	902	4 180 F
4 bons numéros	45 360	104 F
3 bons numéros	782 346	12 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

LOTO SPORTIF N° 31 — RESULTATS OFFICIELS

13 bons pronostics	156	14 811 F
12 bons pronostics	3 336	525 F
11 bons pronostics	27 541	63 F

0

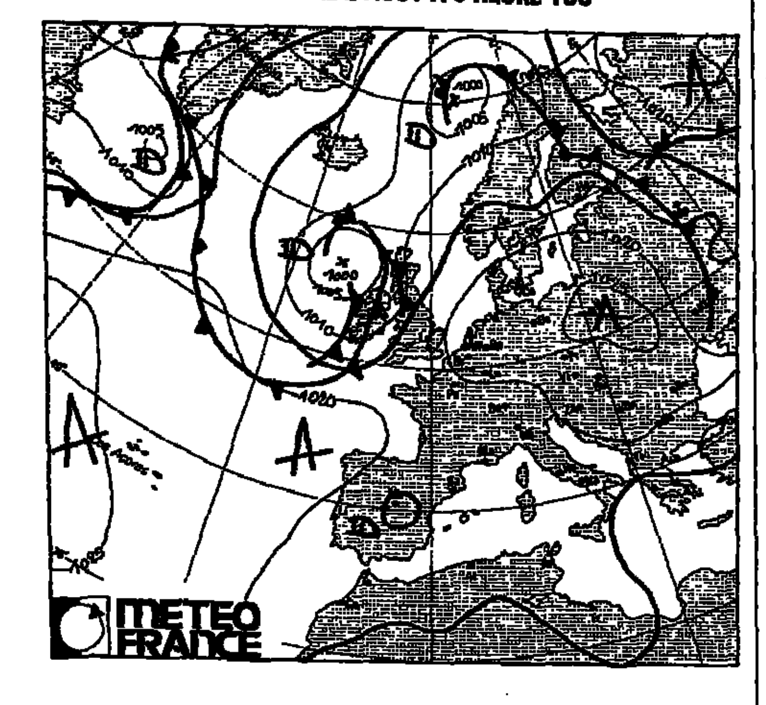
MATCHS DU JOUR

CANNES – MARSEILLE	5 [illegible]	32 F
P.S.G. – LILLE	6 245	26 F
NANTES – ST-ETIENNE	8 617	20 F

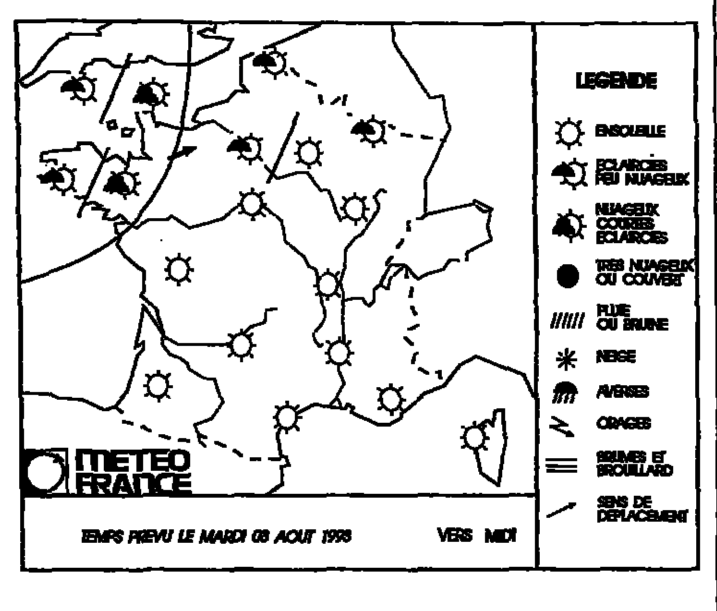
LA FRANÇAISE DES JEUX

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 AOUT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 3 AOÛT 1993

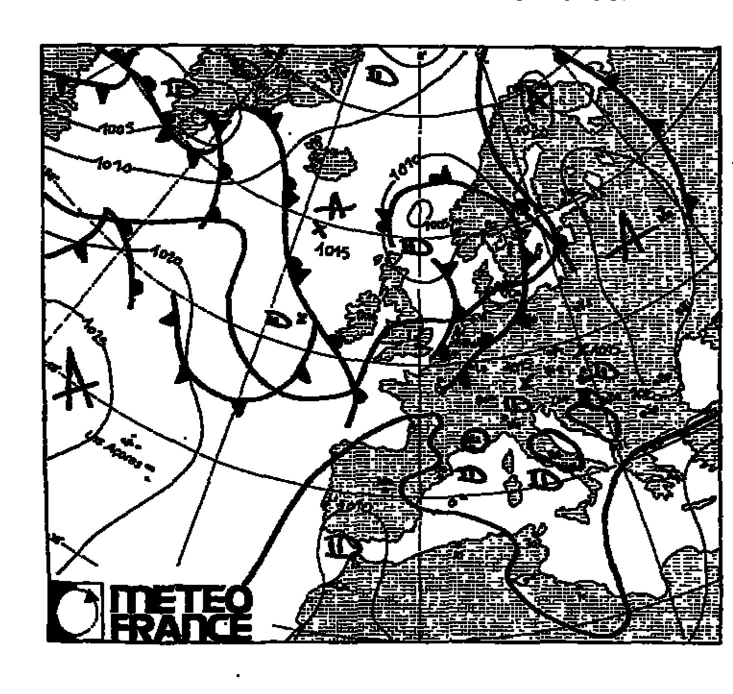


Mardi : temps bien ensoleillé. – Le soleil et la chaleur domineront sur l'ensemble du pays. Sur la Bretagne, la Normandie, les pays de Loire, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, il y aura des nuages, mais ils n'empêcheront pas le soleil de se montrer. En cours d'après-midi, des nuages se développeront sur les massifs et pourront donner quelques orages isolés.

Les températures matinales seront de l'ordre de 10 degrés à 14 degrés sur la moitié nord, 14 degrés à 20 degrés sur la moitié sud.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 20 degrés près des côtes de la Manche, 23 degrés à 27 degrés sur la moitié nord, 28 degrés à 32 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 4 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 02-8-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 01-8-1993 à 18 heures TUC et le 02-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	14	D
BIARRITZ	25	17	D
BORDEAUX	26	13	N
BOURGES	25	11	N
BREST	20	13	D
CAEN	20	10	N
CHERBOURG	20	11	N
CLERMONT-FER.	25	12	D
DIJON	24	11	D
GRENOBLE	27	16	N
LILLE	21	12	C
LIMOGES	23	13	D
LYON	24	14	N
MARSEILLE	29	18	D
NANCY	23	10	D
NANTES	24	11	D
NICE	26	20	D
PARIS-MONTS.	23	13	N
PAU	25	16	N
PERPIGNAN	28	18	D
POINTE-A-PITRE	32	24	N
RENNES	24	11	D
ST-ETIENNE	24	13	D
STRASBOURG	24	11	D
TOULOUSE	27	16	N
TOURS	24	10	D

ÉTRANGER			
ALGER	30	21	D
AMSTERDAM	20	18	C
ATHÈNES	35	29	D
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	28	20	D
BELGRADE	29	16	D
BERLIN	21	13	C
BRUXELLES	23	11	N
LE CAIRE	35	23	D
COPENHAGUE	19	9	D
DAKAR	30	26	N
GENÈVE	24	13	D
ISTANBUL	28	25	N
JÉRUSALEM	29	18	D
LISBONNE	28	17	D
LONDRES	22	14	C
LOS ANGELES	25	18	N
LUXEMBOURG	21	11	N
MADRID	34	17	D
MARRAKECH	34	18	D
MEXICO	25	12	N
MILAN	29	18	N
MONTRÉAL	28	20	N
MOSCOU	23	16	C
NAIROBI	21	11	C
NEW-DELHI	38	29	N
NEW-YORK	31	21	N
PALMA-DE-MAJ.	31	18	D
PÉKIN	27	22	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	29	18	D
HONGKONG	33	27	C
SÉVILLE	36	22	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	19	11	D
SYDNEY	17	11	D
TOKYO	33	23	C
TUNIS	33	18	D
VARSOVIE	23	9	D
VENISE	30	19	D
VIENNE	26	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Roi

Il arrive que la télévision mente de bonne foi parce qu'il est dans la nature des images de s'arrêter aux apparences. Il ne faut pas, alors, lui jeter la pierre. Elle croit forcément ce qu'elle voit. Quand elle regardait Baudouin Ier, elle voyait une sorte de «Monsieur Hulot» placé sur un trône de pacotille pour les besoins d'une lointaine mise en scène et oublié là, sur la scène d'un tournage inachevé, par quelque Chaplin facétieux. Au regard de ses caméras, ce roi-là n'avait rien de souverain puisqu'il échappait aux normes des souverainetés ordinaires telles qu'elles prévalent dans les séries classiques tournées en version anglaise ou monégasque.

Sous quelques images en noir et blanc, tirées de poussiéreuses archives, la télévision racontait donc, dimanche, sur toutes ses chaînes, la malheureuse histoire d'un *«roi triste, un peu gauche, timide»* dont le destin avait été *«contrarié»* par la nécessité de succéder trop jeune à un père *«rejeté»* par son peuple à cause d'un moment de faiblesse.

A en croire ce montage archaïque, la vie surannée de ce grand dadais à lunettes et *«à la voix hésitante»* tenait en quatre gros plans. A vingt et un ans, il était monté sur le trône contre son gré, gêné par son épée d'apparat, pour faire plaisir à ceux qui s'étaient débarrassés de son papa, alors qu'il aurait mieux fait de monter sur le divan d'Henry Chapier pour soigner ses complexes. A vingt-neuf ans, il avait mis son uniforme d'été pour aller en Afrique prononcer en tremblotant un discours reconnaissant le droit du Congo à l'indépendance. Il avait passé le reste de son temps auprès du pape pour se faire pardonner on ne sait quels secrets péchés d'Etat. En passant, il s'était marié avec une certaine Fabiola avec laquelle il révisait chaque jour son espagnol. Pour le reste, il n'y avait vraiment rien à dire puisqu'il ne faisait *«aucun bruit, aucun scandale»*. A peine avait-il, de temps à autre, quelques *«tourments de conscience.»* Ce souverain falot n'accordait même *«aucune interview»*...

Heureusement, il arrive aussi que la télévision, cette naïve, livre sans le vouloir les clés qui permettent de déjouer ses propres subterfuges. Il en fut ainsi dimanche. Car, sous les images de ce roi anachronique, il y avait tout un peuple, uni dans le deuil, et tout ce peuple pleurait, et ses larmes ne sortaient pas de studios de maquillage. Or, quand un peuple pleure à l'unisson, cela signifie qu'il ne fait pas de la figuration. Cela signifiait que les Belges, depuis longtemps, ne s'étaient pas arrêtés aux apparences et qu'il existait entre cet homme et eux un lien invisible pour les caméras. Ils savaient, eux, que cet anti-héros les aimait du tréfonds de lui-même puisqu'il n'avait pas besoin de paraître à la télévision pour le leur dire.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 2 août

TF 1

20.40 Série : Commissaire Moulin. Match nul, de Gérard Kikoïne. *L'épouse de Max a été enlevée.*
22.25 Téléfilm : Tinikling, ou la Madone et le Dragon. De Samuel Fuller.
23.55 Documentaire : Histoires naturelles. Vietnam, de lumières et d'eaux.
0.50 Série : Alfred Hitchcock présente. Le Maniaque, de Christopher Crowe.

FRANCE 2

20.45 Feuilleton : Le Château des Oliviers. De Nicolas Gessner (7e épisode).
22.20 Divertissement : Le Super-bêtisier.
23.15 Journal et Météo.
23.35 Série : Un privé sous les tropiques.
0.30 Musique : Jazz à Antibes.

FRANCE 3

20.40 ▶ Cinéma : La Femme du boulanger. ■■■ Film français de Marcel Pagnol (1938).
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Strip-tease. Pute et peintre ; Général d'active ; Ils sentaient bon le sable chaud ; C'est qui qu'a volé mon Nesquik ?
0.10 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : New Jack City. ■ Film américain de Mario Van Peebles (1990).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Court métrage : Désiré. D'Albert Dupontel.
22.35 Cinéma : Sam suffit. □ Film français de Virginie Thévenet (1991).
0.10 Téléfilm : Sur la foi du diable. De Harry Winer.

ARTE

20.40 Cinéma : Les Adieux à Matiora. ■ Film soviétique d'Elem Klimov (1981) (v.o.).
22.30 Cinéma : Hazal. ■■ Film turc d'Ali Ozgentürk (1979) (vo).
23.55 Cinéma d'animation : Snark. La Maison de la culture.

M 6

20.45 Téléfilm : La Plate-forme de l'enfer. De Steven Carver.
22.30 Cinéma : Attention les yeux. □ Film français de Gérard Pirès (1975).
23.55 Informations : Six minutes première heure.
0.05 Magazine : Culture pub.
0.30 Magazine : Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.50 Ecrire au temps de la communication. Les VIIes Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté des radios publiques de langue française. 1. L'écriture, hier comme aujourd'hui.
21.50 Dramatique. Monsieur le Monde, de Jean-Loup Philippe (rediff.).
22.40 Musique : Nocturne. Festival de Radio-France et Montpellier. Concert donné le 16 juillet, cour Jacques-Cœur, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol. : Pierre Amoyal, violon, Lynn Harrell, violoncelle. Œuvres de Debussy, Dutilleux, Berlioz.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Claude Pirotte (Récits incertains, rediff.).
0.50 Musique : Coda. Arthur H.

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct de Francfort) : Six danses sur des rythmes bulgares, de Bartok ; Quatre duos BWV 802 à 805, de Bach ; Etudes, de Bartok ; Fantaisie chromatique et fugue, de Bach ; Sonate, de Bartok ; Sonate pour piano n° 29 en si bémol majeur op. 106, de Beethoven, par Andras Schiff, piano.
23.00 Concert (donné les 22 et 23 avril à Strasbourg) : Livre pour orchestre, Chantefleurs et chantefables. Symphonie n° 3, de Lutoslawski, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Witold Lutoslawski ; Solveig Kringelborn, soprano.
0.35 Bleu nuit.

Mardi 3 août

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.10 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée vacances.
18.05 Série : Chips.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.25 Série : Hélène et les garçons.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Le Gendarme de Saint-Tropez. □ Film français de Jean Girault (1964).
22.25 Série : Le Triplé gagnant. Le Crime de Neuilly, de Claude Barrois.
23.55 Journal et Météo.
0.05 Série : Paire d'as.
0.55 Magazine : Reportages. Deux femmes dans la police (rediff.).

FRANCE 2

15.30 Série : Les deux font la paire.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Série : L'Equipée du Poney Express.
17.35 Magazine : Giga.
18.30 Série : Riptide.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Coup de foudre. ■■ Film français de Diane Kurys (1982).
22.40 Magazine : De quoi j'ai l'air ? Traditionnel ou moderne ? Invités : Jean-Paul Gaultier, Lova Moor, Philippe Sollers.
23.50 Journal et Météo.
0.15 Série : Un privé sous les tropiques.
1.05 Musique : Jazz à Antibes. Claude Luter (1re partie).

FRANCE 3

15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Variétés : 40° à l'ombre. En direct de Collioure.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres (21e épisode).
20.40 Série : Guerres privées. Au nom de la rose, de William M. Finkelstein.
21.30 Planète chaude. L'Histoire oubliée. 2. Les parachutistes indochinois, documentaire d'Alain de Sédouy et Eric Deroo (rediff.).
22.30 Journal et Météo.
23.00 Documentaire : Les Chemins des hommes. Roland Petit (1re partie), de Catherine Dupuis. *Entretiens avec le chorégraphe et extraits de plusieurs de ses ballets.*
23.55 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

15.05 Documentaire : La Maison de la rue Arbat. De Marina Goldovskaya.
16.05 Cinéma : Solo pour deux. □ Film américain de Carl Reiner (1984).
17.35 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.29 Série animée : Tam-tam.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.35 Cinéma : L'Arme absolue. □ Film américain d'Eric Karson (1988).
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : New Jack City. ■ Film américain de Mario Van Peebles (1990) (v.o.).
23.40 Cinéma : Le Chaud Lapin. ■ Film français de Pascal Thomas (1974).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Musique : Best of Montreux 93 (rediff.).
18.30 Cinéma d'animation : Snark. La Création d'une vache, de Paul Driessen (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Marina Picasso/Richard Berry.
19.30 Documentaire : Des images qui ont fait l'Histoire.
19.45 Cinémémo : Moments de bonheur.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : L'Espagne, une nation et des morceaux de nations.
20.41 Entretien avec Ramon Jauregi.
20.50 ▶ Documentaire : On ne vit qu'une fois. Abécédaire de la Movida.
21.50 Entretien avec Javier Arenas.
22.00 Documentaire : La Rumba de Barcelone.
22.40 Entretien avec Jordi Pujol.
22.50 Documentaire : Montalban et la Catalogne, regards croisés.
23.30 Entretien avec Alejandro Rojas Marco.
23.40 Documentaire : Séville, un parfum de nards et de narcisses.
0.20 Entretien avec Jose Maria Ardanza et Manuel Fraga Iribarne.
0.35 Concert : Milladoiro, musique celtique de Galice.

M 6

13.55 Magazine : Destination vacances.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.40 Le mardi, c'est permis.
20.45 Magazine : Grandeur nature.
20.50 Série : Les Aventures de Tintin. L'Ile noire ; Le Sceptre d'Ottokar.
22.25 Série : Mission impossible.
23.25 Les Stars en noir et blanc.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Musique : Flashback.
1.45 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.50 Ecrire au temps de la communication. Les VIIes Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté des radios publiques de langue française. 2. L'écriture à l'épreuve des images.
21.50 Dramatique. Haute performance, de John Tobias, adaptation d'Elisabeth Janvier (rediff.).
22.40 Musique : Nocturne. Festival de Radio-France et Montpellier. Concert donné le 27 juillet, cour des Ursulines, par le Quartet de Philippe Petrucciani : jazz. Avec Philippe Petrucciani, guitare, Francis Quillet, piano, Louis Petrucciani, basse, Daniel Solia, batterie.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Arthur H.

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct du château de Kiel) : Concerto pour piano et orchestre n° 1 en si bémol mineur op. 23, de Tchaïkovski ; Symphonie n° 8 en ut mineur op. 65, de Chostakovitch, par l'Orchestre du Théâtre Marinski, dir. Valery Gergiev.
23.00 Concert (donné le 11 juillet lors du Festival de Beaune) : Requiem, d'Ockeghem, par l'Ensemble Organum, dir. Marcel Pérès.
0.35 Bleu nuit.

Le Monde

La crise du système monétaire européen

« La valeur du franc est maintenue »

déclare M. Balladur

Le premier ministre Edouard Balladur a déclaré, lundi 2 août en fin de matinée à Paris, devant les journalistes, que la mise en congé provisoire de l'Allemagne du SME *« aurait eu la préférence de la France car elle correspondait mieux à la cause des difficultés rencontrées par le SME ces derniers mois »*. M. Balladur a fait part de son analyse dans une déclaration : *« Pour redresser la situation économique de la France, le gouvernement s'est fixé deux priorités : le soutien de la croissance et de l'emploi ; la stabilité de notre monnaie. Cette politique a permis une baisse importante des taux d'intérêt et un succès du grand emprunt, qui permet d'envisager l'avenir avec plus de confiance. Depuis le début du mois de juillet, le SME a fait l'objet d'attaques spéculatives qui poussent le mark à la hausse. Quel en est la cause ? Certainement pas la situation de notre économie : le niveau de l'inflation en France est inférieur de plus de moitié à celui de l'Allemagne ; notre commerce extérieur dégage des excédents importants.*

» La cause de cette spéculation est la persistance de taux d'intérêt élevés en Allemagne, du fait du financement de la réunification. Face à cette crise, le gouvernement a tout fait pour tenter de préserver le SME et son mécanisme de changes. Des interventions considérables ont été opérées sur le marché des changes pour assurer le maintien de la parité de notre monnaie. Désireuse de préserver la coopération monétaire en Europe, La France a proposé à ceux de ses partenaires victimes comme elle de la spéculation, de maintenir le fonctionnement normal du mécanisme de changes. Il a été ainsi envisagé d'admettre une mise en congé provisoire du mark hors du mécanisme de changes. L'Allemagne semblait être d'accord sur cette solution. Le but de cette suspension temporaire de la relation entre le mark et les autres monnaies du mécanisme de change était de donner à l'Allemagne la souplesse et le temps nécessaires pour gérer les conséquences de la réunification. Cette solution n'a pas pu recueillir l'accord de l'ensemble de nos parteniares. Elle aurait eu la préférence de la France car elle correspondait mieux à la cause des difficultés rencontrées par le SME au cours des derniers mois.

» Pour préserver la construction européenne, nous avons voulu éviter l'éclatement du système. Le consensus s'est formé sur un élargissement très substantiel des marges de fluctuation des monnaies de plus ou moins 15 %. Le SME demeure, la valeur du franc est maintenue, son cours pivot ne change pas et date est prise pour resserrer la coopération monétaire européenne. Nous disposons de la souplesse nécessaire pour gérer notre économie. Il faudra que puisse être construit sur de nouvelles bases un système monétaire européen. Ce système ne devra pas être sujet comme le précédent à des crises répétées incompatibles avec la poursuite du redressement de notre économie. Notre bilan, c'est : le franc préservé, une Europe préservée et une souplesse de gestion et une marge de manœuvre retrouvées. »

Le premier ministre a conclu sa conférence de presse en disant : *« J'avais dit que le franc ne serait pas dévalué, il ne sera pas dévalué. J'avais dit que je serais hostile au protectionnisme, il n'y a pas de protectionnisme. J'avais dit qu'il n'y aurait pas d'aggravation du déficit budgétaire, il n'y aura pas d'aggravation du déficit budgétaire. Les grands axes de la politique économique que nous avions fixés il y a quatre mois demeurent inchangés. Cette politique continuera de s'appliquer, fidèle à ces principes. »*

□ **M. Chevènement (Mouvement des citoyens) : « une dévaluation qui ne dit pas son nom ».** – Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, député (app. PS) du Territoire-de-Belfort, a déclaré, lundi 2 août, sur RMC que *« le Système monétaire européen a implosé »* et que cela constitue *« un échec retentissant pour la politique monétaire du gouvernement »*. *« A partir du moment où les marges de fluctuation passent à 30 %, on ne peut plus parler de SME, en-dehors du noyau dur constitué par le mark et le florin »*, a précisé M. Chevènement, qui a ajouté : *« Le franc, en fait, a dévalué ; c'est une dévaluation qui ne dit pas son nom »*. *« La droite libérale et la gauche établie ont cheminé de concert, c'est leur erreur commune, c'est la même logique, celle de Maastricht »*, a encore affirmé l'ancien ministre.

□ **François Hollande (PS) : *« une capitulation devant la spéculation »*.** – François Hollande, membre du bureau exécutif du PS, a affirmé, lundi 2 août, que l'élargissement des marges de fluctuations du SME marque *« une capitulation devant la spéculation »* et consacre *« le pari perdu d'Edouard Balladur »*.

□ **Philippe Vasseur (PR) : *« le pire a été évité »*.** – Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, a estimé lundi 2 août sur France-Info que *« d'une certaine façon les spéculateurs ont gagné »*, mais que *« le pire a été évité et l'essentiel préservé »*.

Le calendrier de l'Union économique et monétaire est « totalement irréaliste »

estime M. Major

Le calendrier de l'Union économique et monétaire européenne est à présent *« totalement irréaliste »*, a estimé, lundi matin 2 août, John Major, à la suite de la réforme du fonctionnement du système monétaire européen (SME). *« Les événements de la semaine dernière et du week-end montrent que notre décision de suspendre* [en septembre] *la participation de la livre au mécanisme de change européen était parfaitement fondée »*, a estimé le premier ministre britannique. Les défauts du système *« ont été*, a conclu M. Major, *clairement mis en lumière »*.

Stupeur et circonspection sur les marchés des changes

« M..., 15 % de marge de fluctuation ! » Ce fut le cri du cœur de beaucoup d'observateurs sur les marchés, changes et taux d'intérêt, lorsqu'ils apprirent la nouvelle lundi 2 août au matin : ils s'attendaient à beaucoup moins, 6 % par exemple, au lieu des 2,25 % antérieurs. La plupart avaient peu dormi, certains ayant attendu jusqu'à 2 heures, dans la nuit de dimanche à lundi, pour connaître les résultats des âpres discussions de Bruxelles. Dès 7 heures, lundi, les premiers d'entre eux s'installaient devant les écrans de leurs terminaux dans les salles des marchés, prêts à bondir si les réactions étaient brutales.

Surprise ! Ces réactions se montraient d'une singulière prudence. A 8 heures, dès l'ouverture des transactions en Europe, le cours du mark à Paris ne montait que d'un peu moins de 1,5 %, à 3,48 francs contre 3,43 francs, son cours plafond, coté la veille du week-end. Cette hausse reflétait celle enregistrée sur le marché de Tokyo à 2 heures (heure européenne), après l'annonce de l'élargissement des marges de fluctuation : le mark commençait à 3,4550 francs, pour terminer à 3,48 francs. Ce n'était donc pas les 10 % de hausse brutale et instantanée de ce même mark vis-à-vis de la livre sterling, le jeudi 16 septembre 1992, après la sortie de la devise britannique du système monétaire européen. Mais, un peu plus tard dans la matinée de lundi, le mark s'élevait à 3,52 francs. La dépréciation progressive du franc reflétait bien les hésitations de la spéculation, placée désormais dans une redoutable incertitude.

Entre le cours plafond antérieur de 3,4305 francs et le nouveau cours plafond de 3,8948 francs, où donc se trouve la véritable valeur du franc, et surtout, à quel niveau les banques centrales décideront-elles de fondre sur les marchés pour intervenir ? Elles peuvent le faire à tout moment, ou pis, ne donner aucune indication, ce qui est bien la situation la plus inconfortable pour les opérateurs désormais plongés en plein brouillard. Réflexion d'un opérateur en ce début de semaine : *« Le marché est KO debout. »*

En ce sens, l'ampleur des marges de fluctuation, 15 %, se révèle une mesure beaucoup plus habile qu'une marge limitée à 6 % par exemple. Dans ce dernier cas, les opérateurs auraient estimé que c'était insuffisant et auraient immédiatement poussé le mark à son cours plafond, obligeant les banques centrales à le défendre, avec la menace d'un élargissement supplémentaire, ce qui aurait été parfaitement catastrophique.

Certes, les spéculateurs, dans les jours qui viennent, vont « tâter » le marché, certains d'entre eux se contentant d'empocher immédiatement leurs gains, 1,5 % depuis la veille du week-end, ce qui représente, tout de même, plus de 300 % sur un an. Beaucoup de spécialistes pensent que le mark pourrait monter dans les jours prochains, mais rien n'est sûr. Parmi les autres monnaies du SME, la peseta espagnole a été nettement plus touchée, perdant 4 % environ par rapport au franc à 0,41 centime contre 0,43 centime. A l'extérieur de l'Europe, le dollar, après une courte hausse de 1,74 DM contre 1,7250 DM, revenait à 1,7360 DM.

Sur le front des taux d'intérêt, une nette détente s'amorçait, sinon au jour le jour, où le loyer de l'argent se maintenait aux environs de 10 %, mais à trois mois où l'on revenait à moins de 6 %.

F.R.

□ **M. Barre : *« Un coup d'arrêt brutal au projet d'Union européenne »*.** – *« Les décisions de Bruxelles maintiennent en survie le système monétaire européen mais donnent un coup d'arrêt brutal au projet d'Union européenne »*, déclare l'ancien premier ministre, lundi 2 août, dans un communiqué, ajoutant qu'il appartiendra au gouvernement allemand *« de montrer dans les mois à venir la fermeté de son engagement européen sur lequel l'attitude dogmatique de la Bundesbank a jeté une ombre »*. M. Barre estime que *« la France, dont le comportement au sein du SME a été d'une constante loyauté, doit, conformément à son intérêt, poursuivre une politique de stabilité et retrouver la voie de l'expansion, sans céder aux illusions que crée la flexibilité des taux de change et sans considérer la baisse des taux d'intérêt comme la panacée de ses difficultés »*.

□ **Jean Glavany (PS) : *« Le gouvernement recueille les premiers fruits de ses erreurs »*.** – Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste, a affirmé, lundi 2 août dans un communiqué, après l'accord intervenu sur le SME, *« qu'il aura suffi de quatre mois pour que le gouvernement Balladur recueille les premiers fruits de ses erreurs économiques »*. M. Glavany reproche au gouvernement d'avoir *« concentré toute sa politique sur la seule baisse des taux d'intérêts »*, en *« refusant d'utiliser le budget pour soutenir l'activité et lutter contre le chômage, en bridant la consommation des ménages par la hausse des taxes et des cotisations, et par la baisse des prestations de la Sécurité sociale et de l'Unedic »*. *« Il a ainsi considérablement fragilisé la position de la France face à l'absence de baisse significative des taux d'intérêts allemands »*, a-t-il ajouté. *« Les erreurs de comportement des ministres responsables et la division de la majorité ont fait le reste. Les spéculateurs avaient le champ libre »*, note le député des Hautes-Pyrénées.
Le porte-parole du PS appelle le gouvernement à *« défendre notre monnaie pour que l'accord d'aujourd'hui ne tourne pas à une pitoyable et honteuse dévaluation du franc »*. *« Il faut également tout faire pour que le recul auquel l'Europe a été contrainte ne se transforme pas en un coup d'arrêt à la marche vers la monnaie unique. »*

La ratification du traité de Maastricht définitivement acquise en Grande-Bretagne

La ratification du traité de Maastricht par la Grande-Bretagne a été définitivement acquise, lundi 2 août, avec l'annonce de l'abandon d'un recours en justice visant à invalider le processus.

Lord Rees-Mogg, un conservateur « anti-Maastricht », a renoncé à faire appel de la décision de la Haute Cour, qui avait jugé à l'unanimité, vendredi 30 juillet, que le processus de ratification choisi par le gouvernement était conforme à la tradition constitutionnelle britannique. Ce recours était le dernier obstacle à la ratification, avait souligné le gouvernement, le processus parlementaire s'étant achevé le 23 juillet. – *(AFP.)*

Huit alpinistes tués par une avalanche dans le massif du Mont-Blanc

Huit alpinistes ont été retrouvés morts, lundi 2 août, après avoir été pris dans une avalanche sur le versant italien des Grandes Jorasses, dans le massif du Mont-Blanc . Les victimes sont trois Allemands, trois Italiens et deux Français, dont on ne connaissait pas encore l'identité, lundi matin. Dix-huit alpinistes effectuaient l'ascension de ce sommet culminant à 4 200 mètres et se trouvaient à environ 4 000 mètres d'altitude lorsqu'un bloc de glace s'est détaché vers 4H30. Les dix autres alpinistes engagés dans la face n'ont pas été blessés.

Le régime militaire nigérian annonce la formation d'un gouvernement intérimaire

Le chef de l'Etat nigérian, le général Ibrahim Babangida s'est prononcé, samedi 31 juillet, en faveur de la création d'un gouvernement intérimaire d'union nationale, qui devrait entrer en fonction le 27 août prochain, à la date fixée depuis longtemps pour la passation du pouvoir aux civils. Mais cela ne mettra cependant pas fin à l'administration militaire du pays.

Les militaires ne feront qu'une « fausse sortie » le 27 août, puisque toutes les structures de commandement – et notamment le Conseil national de défense et de sécurité, instance suprême du pouvoir – doivent rester en place. *« L'option d'un gouvernement intérimaire est une étape qui permettra un apaisement de la situation, qui avait pris une tournure dangereuse due à l'excessive tendance à la bipolarisation de notre système politique »*, a indiqué le général Babangida, samedi, dans un communiqué. Ce gouvernement aura notamment pour mission de *« veiller aux élections des gouvernement locaux* (municipales) *déjà programmées pour décembre 1993 »* et de *« mener à sa conclusion la longue marche pour la démocratie que nous avons volontairement entamée en 1986 »*. *« Tôt ou tard, des élections devront avoir lieu afin de déterminer les véritables aspirations du peuple nigérian »*, affirme le général Babangida sans préciser de date.

Moshood Abiola, qui s'est proclamé vainqueur de l'élection présidentielle du 12 juin – qui a été annulée – continue de rejeter l'option du cabinet intérimaire d'union nationale. *« Je suis prêt à affronter le peloton d'exécution de Babangida plutôt que de renoncer au mandat que les Nigérians m'ont donné »*, a-t-il déclaré samedi, selon le journal *Sunday Tribune*. – *(AFP.)*

A l'initiative de Mme Michaux-Chevry

Création d'un certificat de médecine humanitaire

Les étudiants en médecine de troisième ou quatrième année devraient pouvoir passer, à la prochaine rentrée universitaire, un certificat de médecine humanitaire décerné par l'UER Saint-Antoine de l'université Paris-VI Pierre-et-Marie-Curie. Ce certificat, facultatif, qui comprendra une soixantaine d'heures de cours portant sur des actes simples de l'urgence dans un contexte de grand dénuement technique, sera également ouvert aux élèves sages-femmes, infirmiers et aux élèves cadres de l'école de santé de Rennes. Le projet devrait être présenté début septembre au conseil pédagogique de Paris-VI afin que l'enseignement puisse être dispensé en novembre.

L'initiative en revient à Mme Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, qui, outre ce certificat, espère étendre à d'autres universités le diplôme universitaire de médecine humanitaire qui existe déjà depuis deux ans à l'UER Saint-Antoine. Celui-ci, réservé aux médecins ayant passé leur thèse, est décerné après une formation de six mois et la rédaction d'un mémoire. L'objectif, à long terme, est de créer une véritable spécialité qui comprendrait des stages pratiques dans des organisations non gouvernementales (ONG) ou dans l'armée.

Mme Michaux-Chevry souhaiterait que soit formé rapidement un groupe de travail interministériel pour étudier le projet.

Parallèlement, un groupe de concertation a été constitué au ministère de l'action humanitaire et des droits de l'homme avec des représentants du ministère des affaires étrangères, de la défense et des ONG, pour voir, notamment, comment il est possible d'élargir le service national humanitaire, et plus particulièrement le programme Globus. Créé à l'initiative de Bernard Kouchner, celui-ci s'adresse à des jeunes appelés titulaires de diplômes professionnels : BEP, CAP de mécaniciens, éducateurs, plombiers... mais concerne actuellement un nombre limité de personnes.

Ch. Ch.

□ **Le cinquantième anniversaire du sauvetage des juifs de Bulgarie.** – Jean Kahn, président du Congrès juif européen, en visite à Sofia, le 27 et le 28 juillet, a rencontré le président de la République de Bulgarie, Jeliu Jelev, à l'occasion du cinquantième anniversaire du sauvetage des juifs de ce pays, qui avaient bénéficié de la protection de leur gouvernement face aux nazis. L'idée d'une conférence régionale sur la tolérance et la lutte contre toutes les formes de racisme, au second semestre de 1994, à Sofia, lorsque la Bulgarie présidera le comité des ministres du Conseil de l'Europe, a été proposée par M. Kahn à M. Jelev, qui en a retenu le principe.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 août 1993 a été tiré à 504 436 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : les divans de l'Europe

Peut-on concevoir un statut européen de la psychanalyse ? Rendu pressant par l'harmonisation des législations, le débat s'amorce péniblement en France.